

Créer des solutions pour une vie positive

Rapport de durabilité **2025**




ARTELIA

ÉDITO p. 3

POLITIQUE RSE p. 4

Bilan 2020 - 2025
Engagements et objectifs à l'horizon 2030

CERTIFICATIONS ET LABÉLISATION p. 7

ARTELIA ET SON ÉCOSYSTÈME p. 8

1 INFORMATIONS GÉNÉRALES p. 9

BP-1 et BP-2 : Base de préparation
Gouvernance
Stratégie

2 INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES p. 19

Politique RSE 2030 : Nos engagements environnementaux
ESRS E1 : Changement climatique
ESRS E2 : Pollution
ESRS E3 : Ressources en eau et marines
ESRS E4 : Biodiversité et écosystèmes
ESRS E5 : Utilisation des ressources et économie circulaire

3 INFORMATIONS SOCIALES p. 42

Politique RSE 2030 : Nos engagements sociaux
ESRS S1 : Effectifs de l'entreprise
ESRS S2 : Travailleurs de la chaîne de valeur
ESRS S3 : Communautés affectées
ESRS S4 : Consommateurs et utilisateurs finaux

4 INFORMATIONS SUR LA GOUVERNANCE p. 64

Politique RSE 2030 : Nos engagements en matière de gouvernance
ESRS G1 : Conduite des affaires
Informations spécifiques à l'entité - cybersécurité

Artelia choisit l'exigence et la transparence en publiant son premier rapport de durabilité

Deux ans avant le délai légal fixé à l'année 2028, Artelia publie son premier rapport de durabilité, adoptant ainsi les règles européennes de la CSRD pour présenter son positionnement en matière environnementale, sociale et de gouvernance (ESG). En adoptant ce cadre normalisé, nous proposons à toutes nos parties prenantes une communication plus précise et exhaustive sur nos pratiques. Ce premier rapport réaffirme ainsi avec force notre volonté d'être une entreprise de référence qui prend des engagements chiffrés ambitieux et satisfait aux exigences de transparence les plus élevées en matière de RSE.

Ce document montre avant toute chose le rôle positif que nous nous employons à jouer auprès de nos clients. C'est là que nous faisons la véritable différence. Nous le savons tous, les projets d'aménagement, s'ils contribuent à améliorer la prospérité des territoires et la vie des populations, ont des impacts en matière de consommation de ressources, d'émissions carbone, de déclin de la biodiversité, de pollutions. Les décisions finales appartiennent légitimement à nos clients, mais notre exigeante mission consiste à déployer avec enthousiasme tout l'éventail de nos expertises et de notre expérience

pour intégrer les enjeux de durabilité dès les phases de conception des projets et pour maintenir cette prise en compte tout au long de leur réalisation. La diffusion à l'échelle du Groupe de la méthodologie d'écoconception TRACE by Artelia, conçue pour aider avec objectivité à réduire au maximum les impacts des projets, concrétise notre ferme volonté de contribuer de manière décisive à la réduction de l'empreinte environnementale des projets d'aménagement et de construction.

Ce rapport explique également de manière circonstanciée la multitude d'actions que nous menons afin d'être exemplaires en tant qu'entreprise. Réduire nos propres impacts, respecter les droits de l'homme, se conformer à des règles strictes en matière d'éthique des affaires, promouvoir la diversité, veiller à la santé, à la sécurité et au bien-être de nos collaborateurs, leur proposer des environnements de travail épanouissants et des possibilités d'évolution sont autant d'objectifs poursuivis quotidiennement et avec détermination par Artelia, dans une dynamique concrète de progrès continu.

En 2025, nous avons, par exemple, accéléré l'internationalisation de notre comité RSE et publié un Guide de déploiement de la politique



RSE, publication visant à accompagner concrètement nos équipes partout dans le monde, qui font face à des contextes et enjeux très hétérogènes. Nous avons également réactualisé les trajectoires de réduction de nos émissions carbone, afin d'intégrer les principales entreprises qui ont rejoint le Groupe récemment. Enfin, nos offres de formation ont continué de se renforcer, notamment via l'Artelia Academy et la plateforme numérique 360 learning, dont le nombre d'utilisateurs actifs a doublé.

Ces différentes actions nous valent des résultats flatteurs auprès des organismes d'évaluation auxquels nous soumettons nos politiques ESG. L'enquête interne « Bleexo 2025 » à laquelle 81% des collaborateurs ont répondu (en progression de 2 points) continue à sa manière de montrer un niveau global d'engagement très élevé (8,2/10), qui nous positionne dans le peloton de tête des sociétés réalisant ce type d'enquête. L'évaluation de notre politique RSE par Ecovadis a elle aussi

progressé de 5 points par rapport à 2024 ! Toujours classé « Gold », Artelia se situe dans le top 2% des entreprises évaluées dans le monde. De même, Cybervadis a salué l'amélioration de nos systèmes de sécurité numérique, un sujet devenu stratégique. Avec une note de 891/1000, en progression de 80 points, nous nous plaçons parmi les entreprises « matures » en cybersécurité.

Mais nous ne comptons pas nous arrêter là. Au regard des enjeux vitaux auxquels la planète et l'humanité sont aujourd'hui confrontées, Artelia entend poursuivre avec ténacité et ambition ses efforts sur ces différents sujets, en pleine résonance avec sa raison d'être « Créer des solutions pour une vie positive ».

Bonne lecture à tous !

Benoît Clocheret, Président exécutif

Bilan 2020-2025

GARANTIR UNE GOUVERNANCE RESPONSABLE

NOS OBJECTIFS

- Réaliser une évaluation détaillée des risques et opportunités ESG sur 100 % des offres significatives, basée sur la taxonomie européenne et les ODD
- Former chaque année 100 % des collaborateurs et freelances aux risques éthiques
- Intégrer des clauses ESG dans 100 % des contrats d'achats et effectuer chaque année des audits ciblés
- Partager au moins un tiers du résultat généré par l'activité opérationnelle
- Promouvoir l'actionnariat salarié auprès d'au moins 50% des collaborateurs
- Atteindre au moins 50 % d'actionnaires de moins de 45 ans

2025

- **100% des offres en Comité d'Engagement**
- **88%**
- **100 % des contrats types**
- **35,1 %***
- **39 %**
- **57 %**

*Le calcul du pourcentage de partage de la valeur exclut les croissances externes récentes

PROTÉGER NOTRE ENVIRONNEMENT

NOS OBJECTIFS

- Réduire l'empreinte des émissions directes afin de respecter la trajectoire 1,5°C (scopes 1 et 2, en valeur absolue)
- Réduire l'empreinte carbone des émissions indirectes afin de respecter une trajectoire well below 2°C (scope 3, en valeur absolue)
- Former 100% des responsables de projets aux méthodes et outils internes dédiés à l'écoconception et à l'éco-suivi des chantiers
- Déployer une démarche d'écoconception et d'éco-suivi des chantiers sur 100 % des projets significatifs

2025

- **-6,4% (Market based)**
- **+ 1,98%**
- **N.A.***
- **370 profils** d'écoconception créés sur l'outil Trace**

* Un nouveau parcours de formation écoconception a été lancé début 2026, le premier indicateur sera disponible en 2027 (exercice 2026)

**370 profils d'écoconception à mi-année 2026 dont : 216 profils initiaux, 72 profils engagés et 82 profils complets

CULTIVER NOTRE CAPITAL HUMAIN

NOS OBJECTIFS

- Obtenir un taux de fréquence des accidents du travail inférieur à 3,25 et viser zéro accident grave
- Atteindre une note moyenne de 8/10 aux indicateurs « Engagement » et « Bien-être » de l'enquête annuelle des collaborateurs
- Atteindre 25 % de femmes managers et dans les instances dirigeantes
- Sensibiliser chaque année 100 % des collaborateurs à la politique Diversité et Inclusion « Each&All »
- Permettre chaque année à 100 % de nos collaborateurs de suivre une formation (présentiel ou digital)
- Co-construire de nouvelles opportunités professionnelles pour chaque collaborateur à minima tous les 3 à 5

2025

- **2,7**/0 accident grave**
- **7,7/10**
- **27,83***/24,38******
- **100 %**
- **100 %**
- **71,1%*******

** Périmètre France (Artelia Holding, Artelia SAS, Artelia Industrie), Artelia Danemark, Artelia Italie, Artelia Canada, Olav Olsen (Norvège)

*** Périmètre France (Artelia Holding, Artelia SAS, Artelia Industrie), Artelia Danemark, Artelia Italie, Artelia Canada, Olav Olsen (Norvège)

**** Instances dirigeantes Artelia SAS (Loi Rixain)

***** Périmètre : Emirats Arabes Unis, Australie, Portugal, Rwanda, Égypte, Royaume-Uni (excl. Pick Everard), Hong-Kong, Indonésie, Inde, Italie, Cambodge, Arabie Saoudite, Singapour, Autriche, Belgique, Algérie, France, Maroc, Monaco, Philippines, Vietnam, Suisse, République Tchèque, Allemagne, Espagne, Madagascar, Malaisie, Oman, Thaïlande.

S'ENGAGER POUR UN MONDE CITOYEN ET SOLIDAIRE

NOS OBJECTIFS

- Accompagner 15 programmes de recherche via des chaires ou actions doctorales afin d'améliorer l'impact sociétal d'Artelia
- Participer à 5 programmes visant à promouvoir les métiers de l'ingénierie auprès des femmes
- Atteindre 500 jours de missions par an réalisés au profit de projets associatifs
- Consacrer chaque année à la Fondation un investissement représentant au moins 3% du résultat d'exploitation du Groupe

2025

- **13**
- **4**
- **600**
- **1,3 %**

Bilan 2020-2025 : enseignements, progrès et nouveaux défis

GARANTIR UNE GOUVERNANCE RESPONSABLE

Deux objectifs ont été pleinement atteints : celui du partage de la valeur d'abord, marquant la volonté du Groupe de faire bénéficier les salariés des fruits d'une rentabilité obtenue grâce aux efforts de tous. Celui relatif à l'actionnariat auprès des moins de 45 ans également, allant dans le sens d'une logique de transmission. Bien que l'accès à l'actionnariat n'atteigne pas encore 50 % des collaborateurs, on note une progression de 11% du nombre de salariés actionnaires via le FCPE entre 2024 et 2025.

L'analyse ESG a bien été intégrée au niveau des offres soumises aux comités d'engagement, c'est à dire à l'ensemble des offres stratégiques et/ou ayant un montant d'honoraires supérieur à 5M€, mais n'a pas

encore été étendue à l'ensemble des offres significatives*. Nous allons poursuivre nos efforts afin de généraliser l'application de ce dispositif à l'horizon 2030.

Concernant les achats responsables, nous avons intégré dans nos contrats type une clause ESG. Notre objectif est maintenant de mettre en place des processus d'achats responsables robustes dans nos principales entités, adaptés à chaque contexte national.

*Une offre significative est, pour toutes les entités du Groupe, soumise à une revue d'offres commerciales suivant les critères et seuils définis par chaque entité

CULTIVER NOTRE CAPITAL HUMAIN

Nous avons atteint notre objectif en matière de sécurité, mais les statistiques portent encore sur un périmètre partiel, qui sera élargi dès le prochain exercice.

Concernant la note relative aux indicateurs « Engagement » et « Bien-être » de l'enquête annuelle, nous sommes légèrement en deçà des attentes. La direction des ressources humaines travaille activement sur les principaux points d'amélioration à déployer dans les entités.

Nous avons progressé en matière d'accès des femmes aux postes de management, et avons précisé ces objectifs dans notre

nouvelle politique RSE, considérant que l'effort à produire devait se concentrer sur la proportion de femmes dans les instances de direction et de gouvernance.

Enfin, 71,1% des collaborateurs ont eu de nouvelles opportunités professionnelles ou ont eu le sentiment d'évoluer dans leur poste au cours des 3 à 5 dernières années, saluant les efforts du Groupe pour faire d'Artelia une entreprise au sein de laquelle chacun peut construire son parcours.

PROTÉGER NOTRE ENVIRONNEMENT

Sur le plan de notre empreinte carbone, la forte croissance du Groupe a nécessité d'ajuster nos trajectoires SBTi. Les indicateurs présentés se basent sur la nouvelle année de référence, soit 2024. Ainsi, notre empreinte carbone a diminué sur les scopes 1 et 2 (-6,4%) et légèrement augmenté sur le scope 3 (+1,98%). Cette baisse sur les scopes 1 et 2 reflète notamment les efforts engagés pour verdir le parc automobile du Groupe et accroître le recours à une électricité d'origine renouvelable dans nos bâtiments. Nous poursuivons nos efforts afin de réduire

durablement nos émissions de gaz à effet de serre sur l'ensemble des scopes 1, 2 et 3.

Concernant la formation des responsables de projet à l'écoconception, l'essor très rapide de ces problématiques s'est traduit par l'abandon de la formation initiale au profit de nouveaux modules plus complets (voir démarche TRACE by Artelia). Le premier indicateur relatif à ce nouveau programme de formation sera disponible en 2027. De la même manière, le déploiement de l'outil TRACE a débuté début 2026 et est en cours.

S'ENGAGER POUR UN MONDE CITOYEN ET SOLIDAIRE

Sans atteindre exactement les chiffres annoncés, nous sommes fiers d'avoir développé de nombreux partenariats dans le milieu académique, qui se sont traduits par l'accompagnement de plusieurs thèses et programmes de recherche.

De la même manière, Artelia s'est fortement impliqué dans la promotion des métiers de l'ingénierie auprès des femmes.

La Fondation Artelia a dépassé son objectif relatif aux jours de missions réalisés par les collaborateurs, ce qui conforte la volonté d'engagement de nos salariés au profit de causes philanthropiques. Bien que n'atteignant pas 3%, sa dotation a par ailleurs augmenté, le résultat d'exploitation du Groupe ayant progressé en parallèle.

Engagements et objectifs à l'horizon 2030

Artelia met en œuvre une politique RSE ambitieuse axée sur 4 piliers et 20 objectifs chiffrés, qui sont déclinés dans nos différents pays d'implantation et qui font écho à la raison d'être de l'entreprise : **créer des solutions pour une vie positive**. Ces engagements concrets s'appuient sur des référentiels européens (CSRD, taxonomie) et internationaux (Ecovadis, SBTi...) reconnus. Ils sont évalués annuellement par des organismes indépendants.

GARANTIR UNE GOUVERNANCE RESPONSABLE

NOS ENGAGEMENTS

- S'affirmer comme un groupe d'ingénierie de référence en matière de RSE, notamment en termes d'éthique (éthique des affaires, éthique environnementale, éthique comportementale)
- Motiver les collaborateurs en partageant la performance financière créée
- Préserver notre indépendance en associant largement les salariés du Groupe à l'actionnariat

NOS OBJECTIFS

- Réaliser une évaluation détaillée des risques et opportunités ESG⁽¹⁾ sur **100%** de nos offres significatives⁽²⁾, basée sur la taxonomie européenne et les ODD, en s'assurant que nos projets sont alignés avec notre raison d'être
- Former chaque année **100%** de nos collaborateurs aux risques éthiques
- Mettre en œuvre et déployer des processus d'achats responsables dans nos **15** principaux pays⁽³⁾
- Partager au moins **1/3** du résultat généré par l'activité opérationnelle⁽⁴⁾
- Faire en sorte qu'au moins **75%** de nos collaborateurs aient la possibilité de devenir actionnaire

PROTÉGER NOTRE ENVIRONNEMENT

NOS ENGAGEMENTS

- Aligner l'empreinte carbone⁽⁵⁾ du groupe Artelia sur les objectifs de l'Accord de Paris, à travers notre engagement dans l'initiative Science Based Targets (SBTi)
- Contribuer activement aux réflexions sur les émissions carbone évitées sur les projets de nos clients
- Déployer la démarche d'écoconception TRACE by Artelia qui intègre en particulier le carbone, les pollutions, la biodiversité, les risques climatiques et technologiques, les milieux de vie et les enjeux de société

NOS OBJECTIFS

- Scopes 1 et 2 : réduire nos émissions absolues de **42%** d'ici 2030 par rapport à l'année de référence 2024
- Scope 3 : réduire nos émissions par € de VA⁽⁶⁾ de **52%** d'ici 2030 par rapport à l'année de référence 2024
- Développer l'expertise interne, notamment en formant **100%** de nos responsables de projets aux méthodes et outils internes dédiés à l'éco-conception et l'éco-suivi des chantiers
- Promouvoir une démarche d'écoconception et d'éco-suivi des chantiers sur **100%** de nos projets significatifs⁽⁷⁾, en intégrant a minima un profil initial⁽⁸⁾ d'écoconception dès l'offre (à partir de TRACE)

CULTIVER NOTRE CAPITAL HUMAIN

NOS ENGAGEMENTS

- Adopter la culture sécurité « zéro accident »
- Favoriser l'engagement et le bien-être de nos collaborateurs
- Promouvoir la prise de responsabilité des femmes au sein de l'entreprise
- Déployer notre démarche « Each & All »
- Stimuler les trajectoires professionnelles et le partage de connaissances

NOS OBJECTIFS

- Obtenir un taux de fréquence des accidents de travail inférieur à **3** et viser **Zéro** accident grave
- Viser **8/10** sur la moyenne des indicateurs « Engagement » et « Bien-être » de l'enquête annuelle des collaborateurs
- Atteindre **30%** de femmes managers dans les instances de gouvernance (Conseil d'administration et ses comités, Conseil des Associés) et instances dirigeantes (CoDir BU/division, ExCom Groupe)
- Atteindre **100%** de nos salariés (avec au minimum un an d'ancienneté) couverts par des garanties universelles minimum
- Former **100%** de nos collaborateurs à raison d'au moins une journée par an
- Co-construire de nouvelles opportunités professionnelles pour chaque collaborateur a minima tous les **3 à 5 ans**

S'ENGAGER POUR UN MONDE CITOYEN ET SOLIDAIRE

NOS ENGAGEMENTS

- Contribuer à l'attractivité des métiers scientifiques
- Encourager les femmes à rejoindre les métiers de l'ingénierie
- Engager une réflexion pour mesurer et renforcer la valeur sociale des projets de nos clients
- S'engager en faveur de l'intérêt général à travers la Fondation Artelia, en particulier en poursuivant les appels à projet annuels en faveur de la protection de l'environnement

NOS OBJECTIFS

- Accompagner **20** programmes de recherche à travers des chaires ou actions doctorales
- Participer à **10** programmes d'actions visant à promouvoir les métiers de l'ingénierie auprès des femmes
- Atteindre **800** jours annuels de missions réalisées au profit de projets associatifs
- Faire croître, chaque année, notre budget philanthropique afin d'atteindre **2M€** en 2030

(1) ESG désigne les critères environnementaux, sociaux et de bonne gouvernance

(2) Une offre significative est caractérisée, pour toutes les entités du Groupe, comme une offre soumise à une revue d'offres commerciales suivant les critères et seuils définis par chaque entité

(3) Nos 15 principaux pays couvrent 95% de nos ETP

(4) Résultat d'exploitation consolidé avant amortissements, et avant rémunérations variables à caractère individuel / collectif

(5) Scope 1 = émissions générées directement par l'entreprise et ses activités. Scope 2 = émissions associées aux consommations d'électricité, de chaleur ou de vapeur de l'entreprise dans ses installations ou flottes de véhicules électriques. Scope 3 = toutes les émissions indirectes de la chaîne de valeur amont

(6) Valeur ajoutée = EBITDA + Masse salariale

(7) Un projet significatif est caractérisé, pour toutes les entités du Groupe, comme une offre significative gagnée ou comme un projet ayant un risque spécifique identifié

(8) Un profil initial établit un profil des impacts du projet sur 19 critères couvrant les principaux enjeux environnementaux et sociétaux. Il permet d'évaluer les ambitions de la maîtrise d'ouvrage sur ces 19 critères et de fixer les objectifs prioritaires d'écoconception pour chacun d'entre eux

Certifications et labélisation

CLASSÉ SILVER PAR CYBERVADIS

Avec une note de 891/1000, supérieure de 80 points à celle de 2024, Artelia se positionne désormais parmi les entreprises qui disposent d'un système de cybersécurité « mature » au regard des quatre thématiques analysées (confidentialité, protection des données, maintien en condition opérationnelle, gestion des risques liés aux tiers).

2024
SILVER
cybervadis

SBTI

Fin 2025, le Groupe a procédé à une re-soumission de ses trajectoires de décarbonation auprès du la SBTi, afin d'intégrer à son année de référence les émissions de GES des différentes croissances externes réalisées entre 2023 et 2025.



CLASSÉ GOLD PAR ECOVADIS

Avec un score de 84/100, en progression de 5 points par rapport à 2024, Artelia se positionne dans le top 2 % des 150 000 entreprises évaluées par EcoVadis. Cet organisme considère quatre thématiques clés de la RSE (environnement, social et droits humains, éthique, achats responsables).



GLOBAL COMPACT

Membre du Pacte mondial des Nations Unies, Artelia soutient ses dix principes relatifs aux droits humains, aux normes du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption. Le Groupe publie chaque année sa Communication sur le progrès (COP), qui présente les actions mises en œuvre et les avancées réalisées.



CHOOSE MY COMPANY

Artelia est désormais labellisé ChooseMyCompany, une distinction fondée exclusivement sur les avis de nos collaborateurs et collaboratrices, selon une méthodologie rigoureuse garantissant fiabilité et transparence.



ISO 27001

Artelia a commencé à certifier ses sites en France et au Royaume-Uni sur la sécurité de l'information. Les premières certifications obtenues au cours de l'année 2025 portent sur près de 20 % des effectifs du Groupe.



ISO 45001

Artelia a intensifié le déploiement de la certification ISO 45 001 sur l'ensemble de ses entités pour atteindre près de 53 % des effectifs certifiés, consolidant ainsi son système de management de la santé et de la sécurité au travail.



ISO 14001

Artelia a poursuivi sa campagne de certification environnementale. Le périmètre initial a été élargi à de nombreux pays en Europe, en Asie, en Afrique et au Moyen-Orient. Désormais, la certification s'applique à plus de 50 % des collaborateurs du Groupe dans le monde.

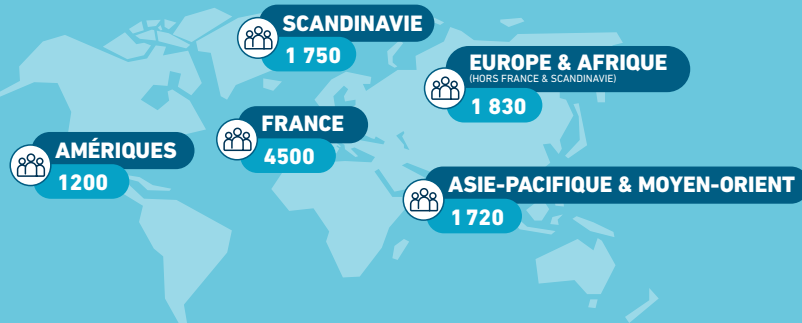


Artelia et son écosystème

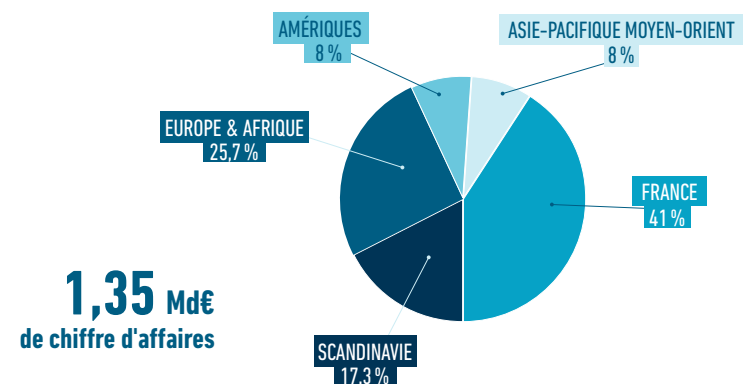
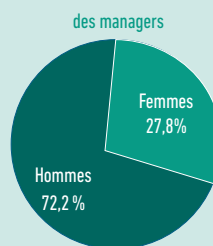
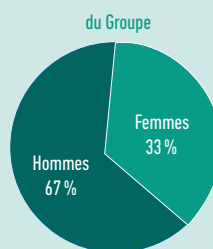
CRÉER DES SOLUTIONS POUR UNE VIE POSITIVE

11 000 collaborateurs

au 31.12.25



Taux de mixité



1,35 Md€
de chiffre d'affaires

82 %
des collaborateurs*
recommandent Artelia

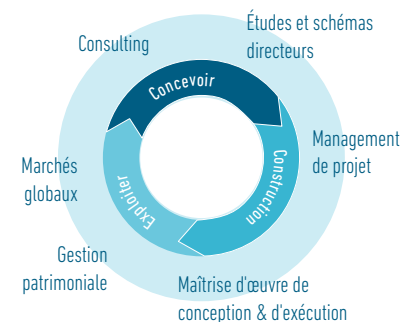
98 %
des clients
recommandent Artelia

* 81 % des collaborateurs du Groupe ont répondu à l'enquête

5 valeurs cardinales

Exigence, simplicité, partage, indépendance, passion

Intervenir sur l'ensemble du cycle de vie des aménagements



Mobilité - Eau - Énergie
Bâtiment - Industrie

Répondre à 7 enjeux stratégiques pour la planète et l'humanité

- Résilience climatique & biodiversité
- Transition énergétique
- Économie des ressources
- Industrie avancée
- Renouveau du bâti
- Mieux vivre en ville
- Mobilité durable & multimodale

30 000 projets opérationnels conduits en 2025

Une démarche d'écoconception applicable dans 100 % de nos implantations

Trajectoires de décarbonation validées par le SBTi
Réduction de **6,4 %** des émissions de GES de scopes 1 & 2 entre 2024 et 2025 (Market based)

Classement ENR* 2026

39^e du TOP 150 global design firms

*Source : Engineering News-Record sur la base des données de 2025

25 M€/an dédiés à la recherche et à l'innovation
79 associations soutenues par notre Fondation

100 % du capital détenu par
4 241 salariés du Groupe

35 % du résultat

du Groupe partagé entre les salariés
Résultat d'exploitation consolidé avant amortissements, et rémunérations variables à caractère individuel / collectif, hors croissances externes récentes

1

INFORMATIONS GÉNÉRALES



BP-1 ET BP-2. BASE DE PRÉPARATION

BP-1. BASE DE PRÉPARATION

Le présent rapport de durabilité est établi sur le même périmètre de consolidation que les états financiers consolidés du Groupe Artelia. Les informations de durabilité couvrent ainsi l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation financière, sauf mention contraire lorsque la disponibilité ou la maturité des données le justifie.

Artelia n'étant pas soumis aux obligations de publication prévues par la directive CSRD avant l'exercice 2027, ce rapport constitue un exercice volontaire d'anticipation de ces exigences. Il s'inscrit dans une démarche progressive visant à préparer le Groupe à la mise en conformité avec les ESRS, à renforcer la fiabilité des données extra-financières et à améliorer les processus de collecte, de consolidation et de contrôle.

Dans ce contexte, certaines informations peuvent présenter un niveau de maturité variable. La déclaration de durabilité couvre les impacts, risques et opportunités liés aux activités propres d'Artelia ainsi qu'à sa chaîne de valeur amont et aval, conformément aux exigences des ESRS et dans la mesure où ces informations sont jugées matérielles et raisonnablement disponibles.

BP-2. CIRCONSTANCES SPÉCIFIQUES : MATURITÉ DU DISPOSITIF DE POLITIQUES DE DURABILITÉ

Le tableau ci-après présente le niveau de déploiement des principales politiques du Groupe Artelia au regard des exigences des ESRS. Il permet de distinguer les politiques déjà harmonisées à l'échelle du Groupe, celles dont le déploiement est en cours ainsi que les thématiques pour lesquelles les enjeux sont principalement traités au travers des activités opérationnelles.

Le Groupe Artelia a connu une forte croissance ces dernières années, notamment par l'intégration de nombreuses sociétés. Cette dynamique a conduit à une hétérogénéité des pratiques et des niveaux de formalisation selon les entités. Dans ce contexte, les politiques Groupe constituent un cadre commun dont le déploiement est progressivement étendu à l'ensemble des filiales.

Pour certains enjeux environnementaux et sociaux, notamment couverts par les ESRS E2 à E5 et S2 à S4, les impacts matériels d'Artelia se situent principalement au niveau de la chaîne de valeur aval, dans le cadre

des prestations réalisées pour ses clients. Ces enjeux sont déjà pris en compte dans les méthodologies de conception, les pratiques métiers et les exigences techniques mises en œuvre dans les projets, sans faire encore l'objet de politiques Groupe dédiées.

Dans le cadre de sa préparation à l'application de la CSRD, à laquelle le Groupe sera soumis à compter de l'exercice 2027 (publication 2028), Artelia poursuit la structuration de son dispositif de mise en conformité, en développant progressivement des politiques Groupe harmonisées et en étendant leur périmètre de déploiement.

ESRS / Disclosure	Politique(s) Groupe / Locale(s)	Niveau de déploiement	Périmètre concerné	Précisions
E1 - Changement climatique	Groupe	Déployé au niveau Groupe	Activités propres et chaîne de valeur (amont et aval)	Cadre Groupe défini, déploiement opérationnel en cours de consolidation.
E2 à E5 - Pollution, ressources en eau et marines, biodiversité et écosystèmes, utilisation des ressources et économie circulaire	-	-	Principalement chaîne de valeur aval (projets clients)	Sujets matériels traités dans le cadre des missions d'ingénierie ; impacts majoritairement indirects. Absence de politique Groupe formalisée à ce stade ; travaux en cours en vue de la conformité CSRD 2028.
S1 - Effectifs internes	Locales	Déploiement variable	Activités propres	Hétérogénéité liée aux acquisitions. La plupart des filiales possèdent leurs propres politiques sur l'ensemble des IRO identifiés.
S2 à S4 - Travailleurs de la chaîne de valeur, communautés affectées, consommateurs et utilisateurs finaux	Locales sur certains ESRS	-	Principalement chaîne de valeur, (projets clients, partenaires, utilisateurs finaux)	Sujets matériels traités indirectement via les projets et les relations avec les partenaires ; impacts majoritairement indirects. Absence de politiques Groupe ; travaux en cours en vue de la conformité CSRD 2028.
G1 - Conduite des affaires	Groupe et locales	Déployé au niveau Groupe	Activités propres et chaîne de valeur (amont et aval)	Cadre harmonisé et structuré porté en partie par le dispositif d'intégrité du Groupe.
ISE - Informations spécifiques supplémentaires - Cybersécurité	Groupe et locales	Déployé au niveau Groupe	Activités propres et chaîne de valeur (amont et aval)	Politique de sécurité des systèmes d'information et dispositifs spécifiques.

GOVERNANCE

GOV-1. RÔLE DES ORGANES ADMINISTRATIFS, DE GESTION ET DE SUPERVISION

La gouvernance de la durabilité d'Artelia repose sur une organisation impliquant les organes de gouvernance du Groupe, les instances de direction, des comités spécialisés ainsi que la direction RSE. Cette organisation vise à intégrer les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans la stratégie, les processus décisionnels et les activités opérationnelles du Groupe.



STRATÉGIE

SBM-1. STRATÉGIE, MODÈLE ÉCONOMIQUE ET CHAÎNE DE VALEUR

Vision stratégique

La raison d'être d'Artelia est de « Créer des solutions pour une vie positive ». Cette ambition se traduit par l'intégration des enjeux de durabilité dans l'ensemble des activités du Groupe.

Artelia veut faire partie des entreprises de référence en matière de RSE. Le Groupe a donc élaboré des trajectoires de décarbonation ambitieuses, validées par la Science Based Targets initiative (SBTi), tout en mettant en œuvre des politiques et dispositifs concrets de bonne gouvernance et de protection sociale, qui sont détaillés dans le présent rapport. Le Groupe s'appuie également sur la Fondation Artelia, pour apporter son aide, par la voie de la philanthropie, à différents projets sociaux et environnementaux.

Artelia veut aussi faire progresser la prise en compte des enjeux de durabilité dans les projets d'aménagement de ses clients, qui constituent le cœur de son activité. Le Groupe a choisi de ne pas dresser de liste d'exclusion, mais a mis en œuvre une grille d'analyse RSE pour évaluer les projets au cas par cas. Son déploiement, sur l'ensemble des offres significatives, est en cours. En complément, le Groupe a construit

une méthode d'écoconception originale, TRACE by Artelia, conçue pour favoriser l'évitement des impacts des projets.

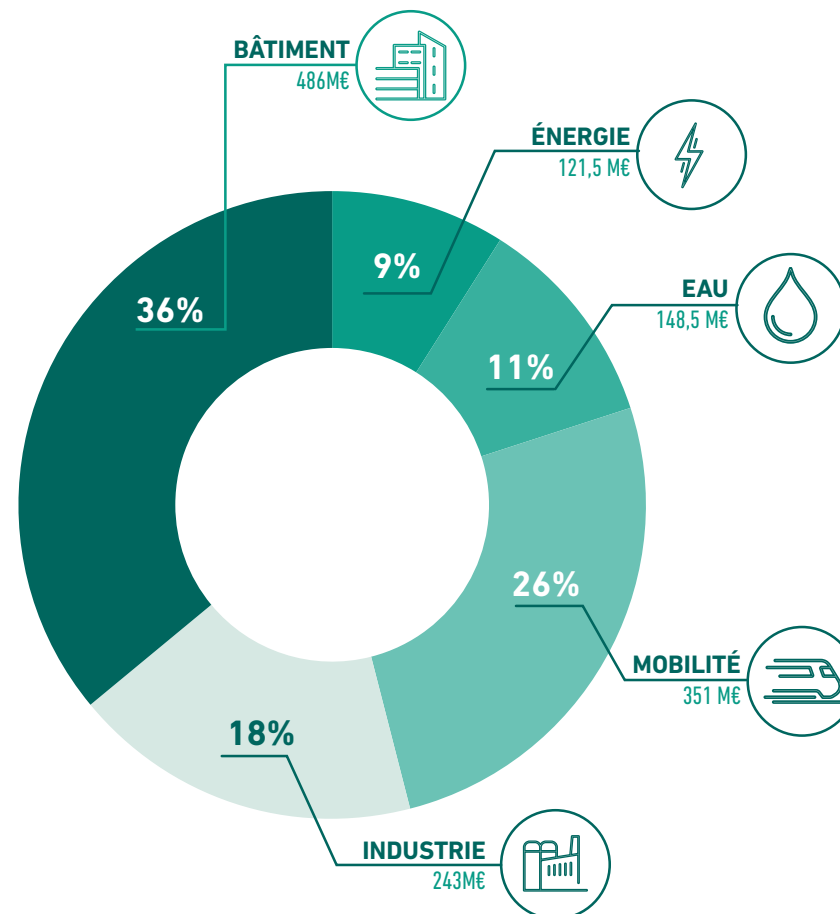
Elle aussi est en cours de déploiement dans l'ensemble du Groupe, au service des clients. Ce sujet de la durabilité des projets d'aménagement est aussi important que complexe. Artelia entend être acteur des nombreux progrès qu'il reste à réaliser dans ce domaine.

Modèle économique

Artelia est un groupe international indépendant d'ingénierie, de management de projet et de conseil dont l'activité porte sur cinq marchés principaux : la mobilité, l'eau, l'énergie, le bâtiment et l'industrie.

Le Groupe accompagne ses clients sur l'ensemble du cycle de vie des aménagements, depuis les phases initiales de réflexion et de conception des projets, jusqu'à la fin de leur exploitation, où il intervient sur leur démantèlement et leur transformation. Artelia propose une offre intégrée de services couvrant le conseil, les études et schémas directeurs, le management de projet, la maîtrise d'œuvre de conception et d'exécution, la gestion patrimoniale, et les marchés globaux.

Artelia s'efforce d'aligner ses interventions sur sept enjeux stratégiques majeurs pour la planète et les populations : résilience climatique et biodiversité, transition énergétique, économie des ressources, industrie avancée, renouveau du bâti, mieux vivre en ville, mobilité durable et multimodale.

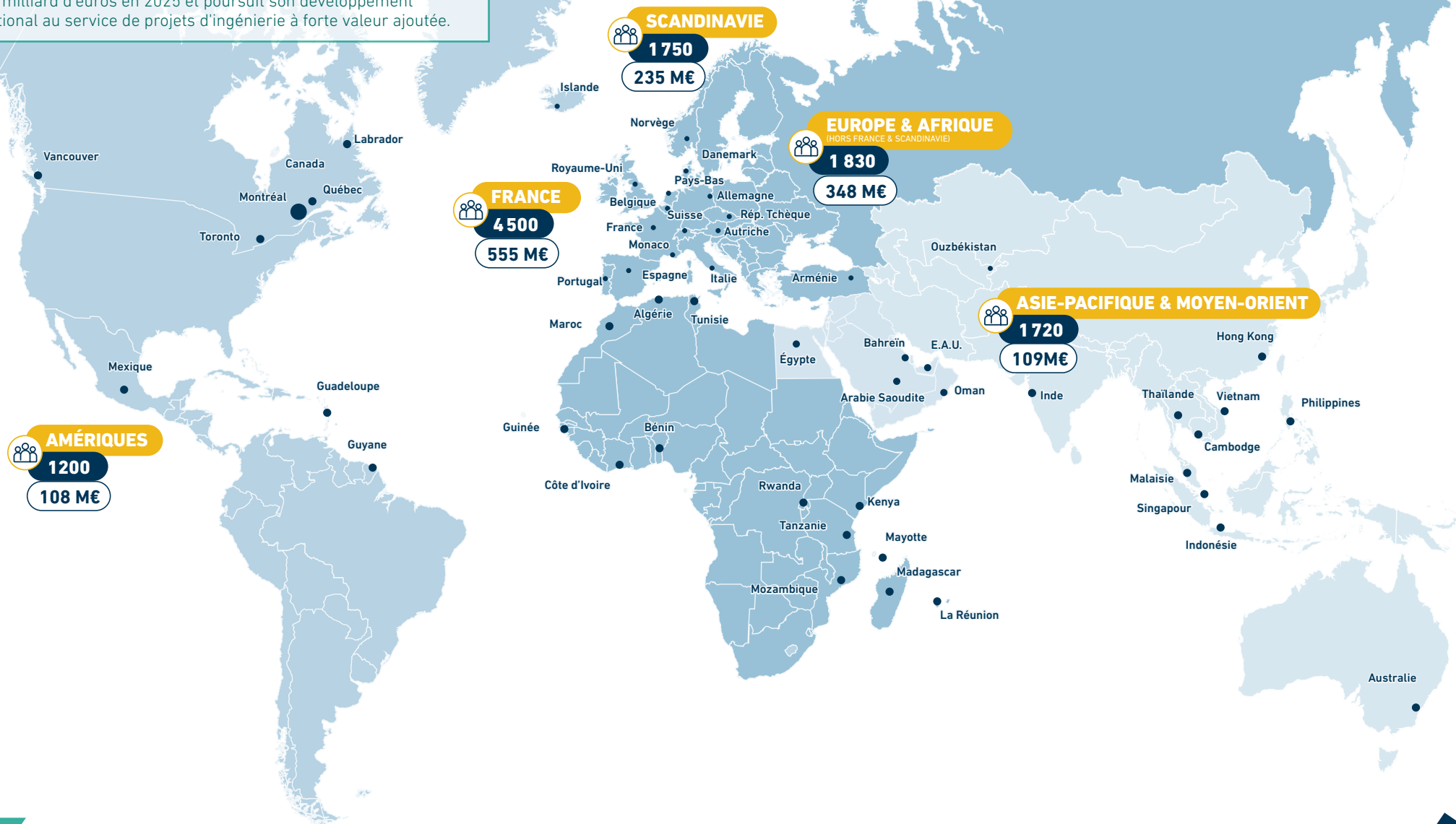


Répartition du chiffre d'affaires 2025 par marché

Chiffre d'affaires 2025 consolidé 1,35Md €

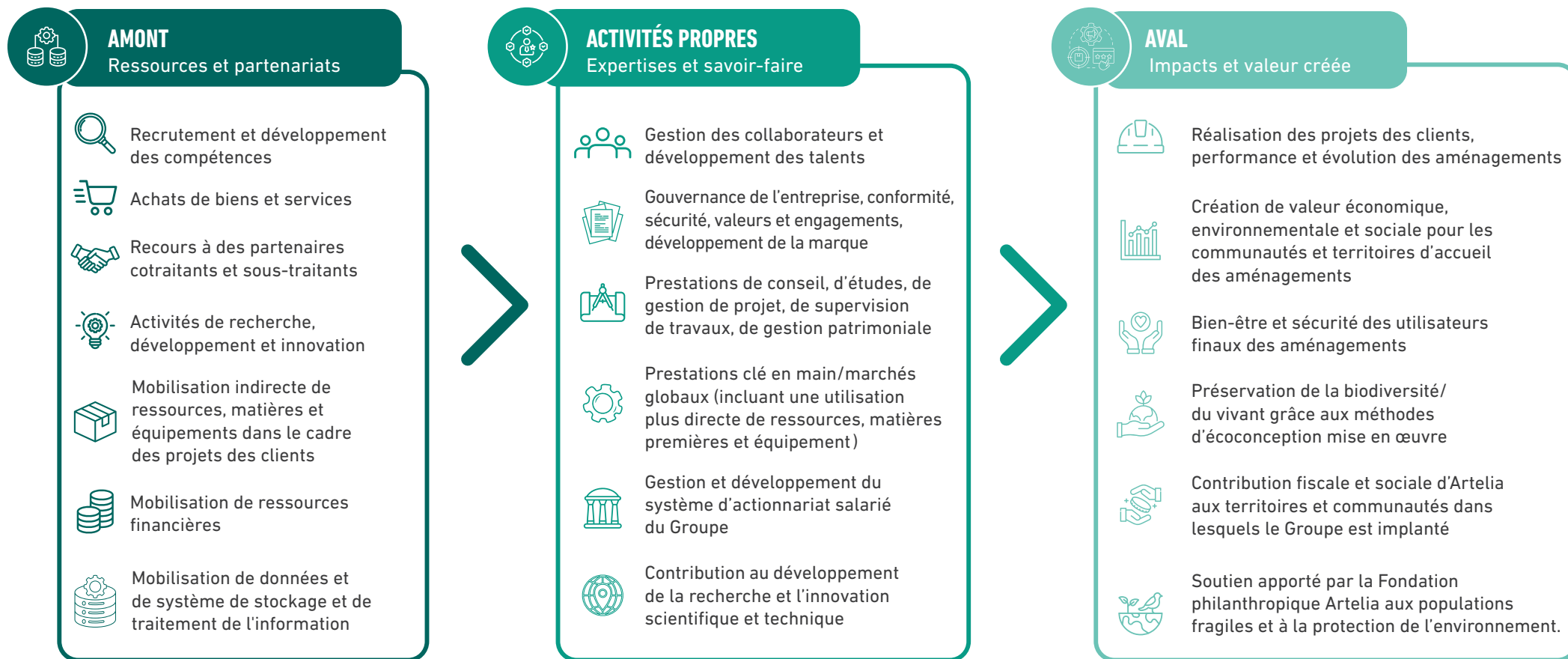
Présence internationale

Au 31 décembre 2025, Artelia compte 11 000 collaborateurs répartis dans plus de 40 pays. Le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 1,35 milliard d'euros en 2025 et poursuit son développement international au service de projets d'ingénierie à forte valeur ajoutée.



Chaîne de valeur

La création de valeur d'Artelia repose principalement sur son capital humain, ses expertises techniques et sa capacité à accompagner ses clients dans leurs projets de transformation.



SPHÈRE D'INFLUENCE ARTELIA SUR LES IRO

(Impacts, Risques et Opportunités)

←..... FAIBLE

Influence indirecte via le choix des partenaires, des fournisseurs et la collaboration

←..... FORTE→

Influence directe sur les impacts risques et opportunités liés à nos activités et à nos décisions opérationnelles

..... FAIBLE→

Influence indirecte sur les usages, l'exploitation et les effets générés par les projets livrés

SBM-2. INTÉRÊTS ET POINTS DE VUE DES PARTIES PRENANTES

Le modèle de développement d'Artelia repose sur un dialogue régulier avec ses principales parties prenantes afin de mieux comprendre leurs attentes, d'anticiper les évolutions de son environnement et d'intégrer leurs préoccupations dans sa stratégie et ses décisions.

Dans le cadre de sa démarche de durabilité, le Groupe a identifié les principales catégories de parties prenantes susceptibles d'influencer ou d'être affectées par ses activités. Ces parties prenantes comprennent notamment les collaborateurs, les représentants du personnel, les candidats, les clients, les fournisseurs et sous-traitants, les actionnaires, les organismes financiers, les écoles et universités, les organisations professionnelles ainsi que les acteurs de la société civile, les collectivités et les associations.

Artelia entretient avec chacune de ces catégories un dialogue structuré, adapté à leurs enjeux respectifs. Les modalités de dialogue comprennent notamment des enquêtes de satisfaction menées auprès des clients, des entretiens annuels de développement, des enquêtes d'engagement des collaborateurs, des réunions avec les instances représentatives du personnel, des questionnaires d'évaluation RSE des fournisseurs, des consultations des riverains dans le cadre des projets, ainsi qu'une participation active aux organisations professionnelles, groupes de travail sectoriels et initiatives collectives. Les informations recueillies dans le cadre de ce dialogue alimentent les réflexions stratégiques du Groupe et sont prises en compte dans l'identification, l'évaluation et la hiérarchisation des impacts, risques et opportunités matériels. Elles ont notamment contribué à l'analyse de double matérialité réalisée par Artelia, à la définition des enjeux matériels du Groupe ainsi qu'à l'élaboration de sa politique RSE et de sa feuille de route de durabilité.

Le dialogue avec les parties prenantes constitue ainsi un élément essentiel du dispositif de gouvernance d'Artelia et contribue à l'amélioration continue de ses politiques, de ses processus de gestion des risques et de ses engagements en matière de développement durable.

Parties prenantes	Principaux modes de dialogue	Principales attentes	Prise en compte par Artelia
Collaborateurs	Enquête annuelle interne Bleexo, entretiens annuels, dialogue social.	Conditions de travail, formation, santé-sécurité, développement des compétences, développement durable.	Politique RH, analyse de double matérialité, plan d'actions RH.
Clients	Dialogue contractuel, enquêtes de satisfaction.	Qualité, innovation, développement durable, éthique.	Développement de l'offre, politique RSE, gestion des IRO.
Fournisseurs	Questionnaires RSE, échanges réguliers.	Éthique, relation durable, climat.	Politique achats responsables.
Organismes financiers	Réunions, reporting ESG.	Performance ESG, gouvernance.	Sustainability-Linked Loan.
Société civile et collectivités	Concertations, consultations publiques, Fondation Artelia.	Impacts environnementaux et sociaux.	Développement des projets et analyse des impacts.
Organisations professionnelles	Commissions et réunions thématiques avec Syntec Ingénierie et l'EFCA	Évolution réglementaire, partage de bonnes pratiques.	Veille réglementaire et évolution des politiques du Groupe.

SBM-3. IMPACTS, RISQUES ET OPPORTUNITÉS MATÉRIELS ET LEUR INTERACTION AVEC LA STRATÉGIE ET LE MODÈLE ÉCONOMIQUE

Les impacts, risques et opportunités (IRO) matériels présentés dans le tableau ci-dessous résultent de l'analyse de double matérialité conduite par Artelia. Ils traduisent les principaux enjeux de durabilité identifiés au regard du modèle économique du

Groupe, de ses activités d'ingénierie et de conseil, ainsi que de sa chaîne de valeur amont et aval.

Cette analyse met en évidence une forte concentration des IRO sur les projets des clients qu'Artelia accompagne et qui constituent le principal levier d'impact du Groupe, notamment sur les enjeux climatiques, environnementaux, sociaux et sociétaux. Elle fait également ressortir des enjeux liés aux activités propres du Groupe, en particulier concernant les effectifs internes, les émissions

de gaz à effet de serre, l'éthique des affaires et la cybersécurité.

Les IRO présentés dans le tableau ci-dessous illustrent ainsi la manière dont les enjeux de durabilité interagissent avec la stratégie, les expertises métiers et le modèle économique d'Artelia. Ils constituent le socle de structuration des sections thématiques du présent rapport et orientent les politiques, actions, objectifs et indicateurs progressivement mis en place par le Groupe.

ESRS	Thématique	Titre IRO	Qualification	Chaîne de valeur
E1	Atténuation du changement climatique	Facilitation de l'accès à l'énergie (et à l'énergie propre)	Impact positif	Aval (projets clients)
		Expertise en énergie	Opportunité	Aval (projets clients)
		Émissions de GES liées aux activités internes d'Artelia (scopes 1, 2, 3)	Impact négatif	Activités propres
		Émissions de GES des projets clients	Impact négatif	Aval (projets clients)
		Être mis en question sur les émissions de GES des projets	Risque	Aval (projets clients)
		Partenaire responsable sur les émissions de GES	Opportunité	Aval (projets clients)
	Adaptation au changement climatique	Résilience des projets clients	Impact positif	Aval (projets clients)
		Expertise en transition climatique	Opportunité	Aval (projets clients)
		Coûts de transition	Risque	Activités propres
		Risque physique des projets clients	Risque	Aval (projets clients)
		Incapacité à répondre à la demande des clients pour des projets d'adaptation	Risque	Aval (projets clients)
E2	Pollution	Expertise dans la réduction de la pollution de l'eau	Opportunité	Aval (projets clients)
		Pollution de l'eau	Impact négatif	Aval (projets clients)
		Pollution des sols	Impact négatif	Aval (projets clients)
		Expertise dans la réduction de la pollution des sols	Opportunité	Aval (projets clients)
E3	Ressources en eau	Pression sur les ressources en eau	Impact négatif	Aval (projets clients)
		Contribution à l'assainissement et à la circulation de l'eau	Impact positif	Aval (projets clients)
		Expertise dans les projets liés à l'eau	Opportunité	Aval (projets clients)
	Ressources marines	Perturbation des écosystèmes marins	Impact négatif	Aval (projets clients)
		Expertise en protection des ressources marines	Opportunité	Aval (projets clients)
E4	Biodiversité et écosystèmes	Dégradation de la biodiversité	Impact négatif	Aval (projets clients)
		Réduction des nouveaux projets de construction	Risque	Aval (projets clients)
		Expertise en protection de la biodiversité	Opportunité	Aval (projets clients)

ESRS	Thématique	Titre IRO	Qualification	Chaîne de valeur
E5	Utilisation des ressources et économie circulaire	Pression sur les matières premières	Impact négatif	Aval (projets clients)
		Résilience des matières premières	Impact positif	Amont + Aval (projets clients)
		Considération du cycle de vie des projets	Impact positif	Aval (projets clients)
		Expertise en solutions circulaires	Opportunité	Aval (projets clients)
		Gaspillage lié au projet du client	Impact négatif	Aval (projets clients)
		Expertise dans le traitement des déchets	Opportunité	Aval (projets clients)
S1	Diversité & Inclusion	Discrimination	Impact négatif	Activités propres
		Attrait pour l'égalité professionnelle	Opportunité	Activités propres
	Conditions de travail	Déséquilibre de charge de travail	Impact négatif	Activités propres
		Conséquences du déséquilibre de charge de travail	Risque	Activités propres
		Conditions de travail des employés	Impact positif	Activités propres
		Sécurité de l'emploi et attrait des soins de santé	Opportunité	Activités propres
	Formation	Formation des employés	Impact positif	Activités propres
		Attraction professionnelle interne	Opportunité	Activités propres
	Santé et sécurité	Santé et sécurité des employés	Impact négatif	Activités propres
		Conséquences d'une gestion inadéquate de la santé et de la sécurité	Risque	Activités propres
S2	Santé et sécurité	Violation des droits humains des employés	Risque	Activités propres
		Santé et sécurité des travailleurs de la chaîne de valeur	Impact négatif	Amont
	Droits de l'homme	Manque de vigilance concernant la santé et la sécurité dans la chaîne de valeur	Risque	Amont
S3	Communautés affectées	Violation des droits humains des travailleurs de la chaîne de valeur	Risque	Amont
		Mise en danger ou nuisance des communautés	Impact négatif	Aval (projets clients)
		Amélioration de la qualité de vie des communautés concernées	Impact positif	Aval (projets clients)
		Conflit avec les communautés touchées	Risque	Aval (projets clients)
S4	Consommateurs et utilisateurs finaux	Expertise en réhabilitation des communautés locales	Opportunité	Aval (projets clients)
		Accès à des infrastructures améliorant la vie	Impact positif	Aval (projets clients)
		Reconnaissance de l'approche inclusive des projets	Opportunité	Aval (projets clients)
		Reconnaissance de la sécurité et de l'intégrité du projet	Opportunité	Aval (projets clients)
G1	Éthique et intégrité des affaires	Violation de l'éthique commerciale	Risque	Toute la chaîne de valeur
	Culture d'entreprise	Climat social pacifié grâce à des pratiques éthiques	Impact positif	Activités propres
		Avantages d'une culture d'entreprise forte	Opportunité	Activités propres
	Gestion de la relation avec les fournisseurs	Encourager des pratiques durables des fournisseurs	Impact positif	Amont
		Sélection de fournisseurs non éthiques	Risque	Amont
ISE	Cybersécurité	Fuite de données des clients sur des projets sensibles	Impact négatif	Activités propres + Aval (projets clients)
		Cyberattaque	Risque	Toute la chaîne de valeur

IRO 1 - PROCESSUS D'ANALYSE DE DOUBLE MATÉRIALITÉ

Dans le cadre de sa mise en conformité avec la directive CSRD, Artelia a conduit une analyse de double matérialité visant à identifier, évaluer et prioriser ses impacts, risques et opportunités (IRO) en matière de durabilité, conformément aux exigences des normes ESRS. Afin de garantir la robustesse, la pertinence sectorielle et l'exhaustivité de cette analyse, Artelia a combiné deux approches complémentaires.

1. Une approche interne, participative et ancrée dans les activités du Groupe

Artelia a mené une analyse de double matérialité entre juillet et octobre 2024, structurée selon une méthodologie en plusieurs étapes et alignée sur les recommandations de l'EFRAG et les normes ESRS.

Cette démarche reposait sur :

- l'identification des enjeux ESG à partir des standards ESRS, de benchmarks sectoriels, de documentation interne (analyses de risques, politiques, DPEF, etc.) ;
- la traduction de ces enjeux en impacts, risques et opportunités (IRO) adaptés aux activités d'Artelia, couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur (amont et aval) ;
- la validation et l'enrichissement via des ateliers internes, mobilisant plusieurs groupes de collaborateurs issus des différentes entités et métiers du Groupe, permettant d'intégrer une vision opérationnelle et transverse.

Ce processus a conduit à l'identification de 95 IRO environnementaux, sociaux et de gouvernance pour les activités d'Artelia. Dans un second temps, ces IRO ont fait l'objet d'une évaluation selon les deux dimensions de la double matérialité :

- matérialité d'impact : évaluation de la gravité et de la probabilité des impacts positifs et négatifs sur

l'environnement et les parties prenantes, selon des critères tels que l'ampleur, le périmètre, le caractère irréversible et la probabilité ;

- matérialité financière : évaluation des risques et opportunités en fonction de leur impact financier potentiel et de leur probabilité d'occurrence.

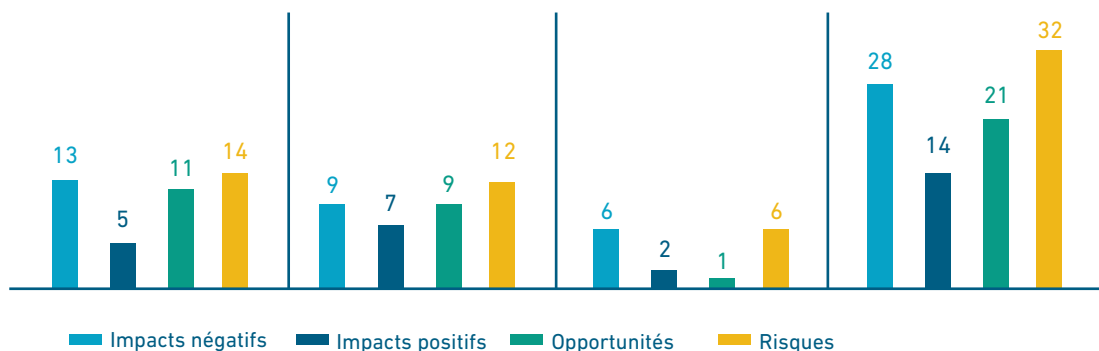
Les évaluations ont été réalisées lors d'ateliers métiers, avec une cotation homogène et des seuils de matérialité définis (≥ 6 pour les impacts, ≥ 3 pour les risques/opportunités), permettant d'identifier 57 IRO matériels pour le Groupe (présentés dans la section SBM-3).

2. Une approche sectorielle menée avec Syntec-Ingénierie

En complément de son analyse interne, Artelia a contribué activement aux travaux menés par Syntec-Ingénierie, fédération professionnelle du secteur en France, dans le cadre d'une étude collective sur l'analyse de double matérialité des activités d'ingénierie. Dans ce cadre, une dizaine d'entreprises d'ingénierie ont été mises à contribution, dont Artelia, qui a été pleinement partie prenante des ateliers de travail organisés. Le Groupe a ainsi participé aux réflexions méthodologiques, à l'identification des

enjeux ESG sectoriels, ainsi qu'à leur évaluation en termes d'impacts, risques et opportunités.

Cette initiative sectorielle vise à définir une grille de lecture commune des enjeux ESG matériels pour les métiers de l'ingénierie, en appliquant les principes de double matérialité, à la fois sous l'angle de l'impact et de la matérialité financière. Elle contribue également à harmoniser les pratiques de reporting et à faciliter l'appropriation de la CSRD par les entreprises du secteur. L'étude couvre l'ensemble des activités d'ingénierie (construction, infrastructures, industrie, environnement, conseil technologique, etc.) et vise à identifier les enjeux ESG structurants pour la profession, ainsi que les indicateurs associés. La combinaison de ces deux approches a permis à Artelia de croiser une analyse interne fine et opérationnelle avec une vision sectorielle consolidée, de renforcer la pertinence et la comparabilité de ses enjeux matériels, et de sécuriser la conformité aux attentes réglementaires de la CSRD tout en s'inscrivant dans les meilleures pratiques de son secteur. Ce processus garantit ainsi une identification exhaustive et priorisée des enjeux de durabilité, constituant le socle du reporting de durabilité d'Artelia.



Répartition des 95 IRO en impacts positifs, négatifs, risques et opportunités (avant cotation de double matérialité)

2



INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

POLITIQUE RSE 2030 : NOS ENGAGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX

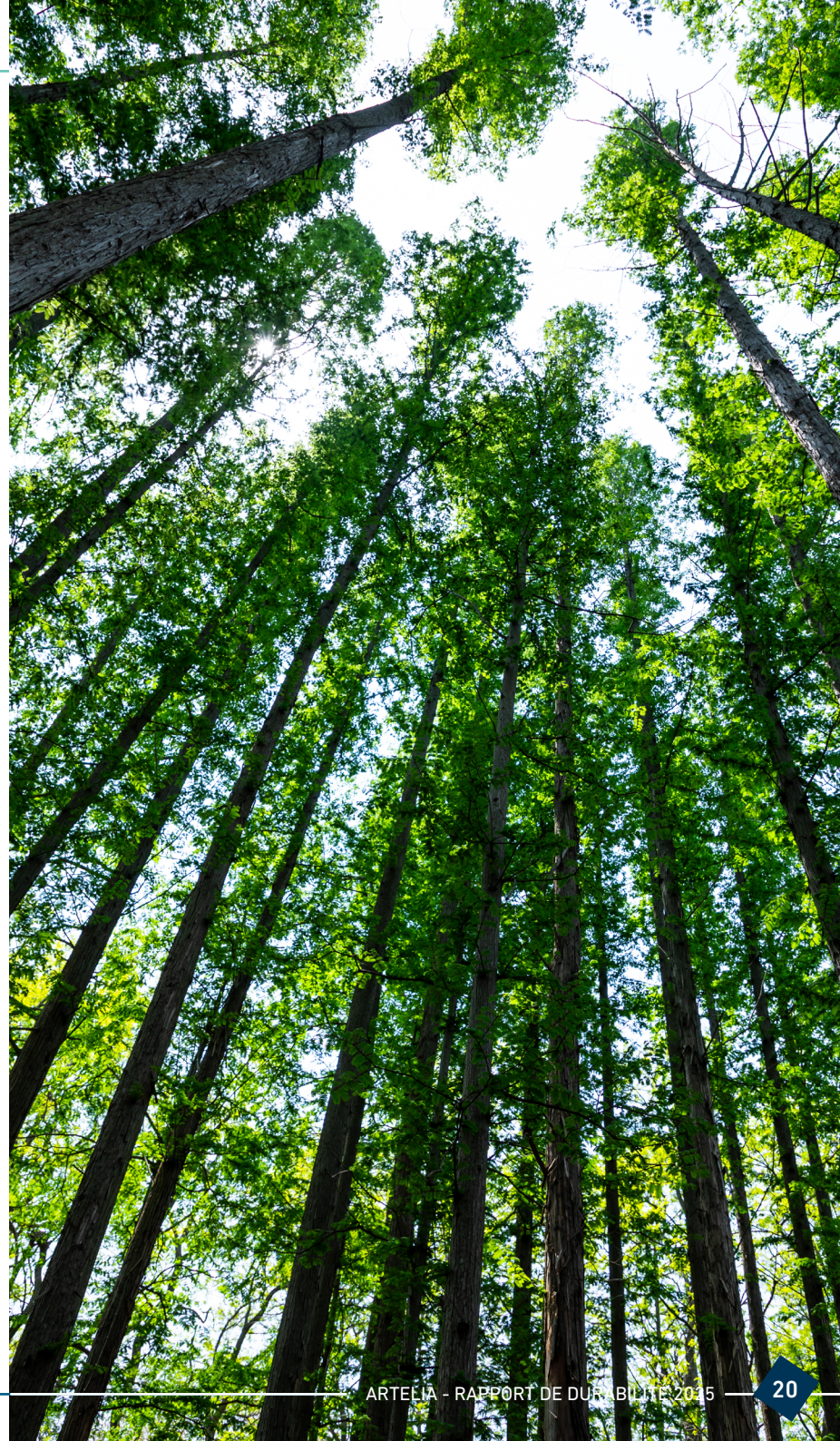
Au cours des cinq dernières années, Artelia a significativement renforcé la mesure de ses émissions de gaz à effet de serre (GES) et fait valider par la Science Based Targets initiative (SBTi) une trajectoire de réduction ambitieuse.

En parallèle, Artelia a conçu et commencé à déployer auprès de ses clients une démarche d'écoconception spécifique, TRACE by Artelia.

ENGAGEMENTS 2030 RELATIFS AU PILIER «PROTÉGER NOTRE ENVIRONNEMENT»

- Aligner l'empreinte carbone du Groupe Artelia sur les objectifs de l'Accord de Paris, dans le cadre de son engagement auprès du SBTi.
- Contribuer activement aux réflexions méthodologiques et opérationnelles sur les émissions carbone évitées dans les projets menés pour les clients.
- Déployer la démarche d'écoconception TRACE by Artelia, qui intègre notamment les enjeux liés au carbone, aux pollutions, à la biodiversité, aux risques climatiques et technologiques, aux milieux de vie et aux dimensions sociétales.

Réduire les émissions propres d'Artelia et accompagner les clients dans la limitation de l'impact environnemental de leurs projets demeurent deux priorités structurantes qui s'inscrivent dans le cadre de la stratégie "Ambition 2030" du Groupe. À horizon 2030, le Groupe entend ainsi généraliser une démarche d'écoconception dans 100 % de ses offres significatives, tout en poursuivant la mise en œuvre de son programme de décarbonation.





DÉMARCHE D'ÉCOCONCEPTION

Mobilisée dès les phases de réflexion préliminaire, l'écoconception constitue un levier essentiel pour faire évoluer les pratiques d'aménagement et de construction. Dans cette perspective, les spécialistes environnementaux d'Artelia ont développé TRACE by Artelia, une méthode désormais mature et en cours de déploiement au sein du Groupe.

TRACE fournit un cadre structuré de dialogue et de collaboration avec les clients et leurs parties prenantes. Il vise à identifier, dès les premières étapes d'un projet, les leviers d'amélioration de son bilan environnemental, puis à en assurer le suivi tout au long de son développement. La démarche repose sur 19 mesures quantitatives couvrant les principaux enjeux environnementaux et sociétaux afin d'anticiper les impacts des projets et de mieux les réduire. À partir du profil initial du projet, le client peut préciser ses ambitions et ses priorités, qu'Artelia traduit ensuite en objectifs opérationnels. Le profil est actualisé au fil du projet afin de suivre l'avancement des engagements retenus.

Conçue pour intervenir dès les phases de réflexions préliminaires d'un projet, au moment où les marges de manœuvre sont les plus importantes, la démarche TRACE privilégie l'évitement et l'atténuation des impacts. Elle peut toutefois être mobilisée à toutes les étapes du projet, y compris sur les enjeux d'adaptation. Sa valeur ajoutée tient notamment à sa capacité à structurer l'analyse et la décision.

TRACE a été conçu comme un dispositif robuste, car il s'appuie sur les convictions environnementales du Groupe, transversal, car il traduit une ambition commune à l'ensemble des métiers, et accessible, car il vise à favoriser une progression concrète des pratiques. L'objectif d'Artelia est que chaque projet accompagné puisse intégrer progressivement les principes de l'écoconception et contribuer à en faire une pratique de référence.

THÉMATIQUES	MESURES QUANTITATIVES
 CARBONE	Énergie Activités / Processus Transport Matériaux Utilisation des sols
 POLLUTIONS / RESSOURCES	Eau (ressource quantitative) Milieux (qualité air, sol, eau...) Déchets (production et gestion...)
 BIODIVERSITÉ	Espèces et habitats Services rendus par la nature
 RISQUES	Risques naturels (submersions, inondations, ruissellement) Risques technologiques, industriels et sanitaires
 CADRE DE VIE ET INSERTION TERRITORIALE	Paysage et identité Mobilité Nuisances (bruit, odeurs, lumière...) Confort thermique
 SOCIÉTÉ	Acceptabilité sociale et des parties prenantes Genre / Inclusion Usagers (accès aux services, bien-être)

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Comme indiqué en BP-1, le présent rapport s'inscrit dans une démarche volontaire d'anticipation des exigences de la CSRD, en amont de l'échéance réglementaire applicable à Artelia. Dans ce cadre, Artelia poursuit la structuration de ses politiques, processus, objectifs et indicateurs de durabilité. Les thématiques E2, E3, E4 et E5 reflètent à ce stade un niveau de maturité encore en cours de consolidation, notamment en matière de gouvernance, de suivi et de reporting.

À l'inverse, pour l'ESRS E1 relatif au changement climatique, le Groupe dispose déjà d'un ensemble consolidé de politiques, de procédures, d'actions et d'indicateurs. Cette maturité permet de présenter, dans le présent rapport, un niveau d'information plus avancé sur cette thématique. Les sections consacrées aux ESRS E2, E3, E4 et E5 reflètent quant à elles l'état actuel de structuration du dispositif et les axes de travail qui continueront d'être développés au cours des prochains exercices.

ESRS E1 : CHANGEMENT CLIMATIQUE

Stratégie

E1-1. PLAN DE TRANSITION POUR L'ATTÉNUATION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Contexte

En février 2024, les objectifs de réduction des émissions du Groupe ont été officiellement validés par le SBTi. Cette initiative accompagne les entreprises à l'échelle internationale dans la définition de trajectoires de réduction des émissions fondées sur la science et compatibles avec les objectifs de l'Accord de Paris.

À la fin de l'année 2025, ces objectifs ont été ajustés puis resoumis au SBTi afin de tenir compte de l'évolution significative du périmètre du Groupe au cours des exercices 2023 et 2024. Cette période a en effet été marquée par plusieurs opérations de croissance externe, notamment l'intégration de FNX-INNOV au Canada et de Pick Everard au Royaume-Uni, qui ont entraîné une hausse importante des effectifs du Groupe et des émissions de GES associées.

Cette évolution de périmètre a été intégrée aux nouvelles trajectoires de décarbonation du Groupe. Les objectifs de réduction des émissions d'Artelia à horizon 2030 ont ainsi été actualisés sur la base d'une nouvelle année de référence, fixée à 2024.

Gouvernance et suivi du plan de transition

Mis en place début 2024, le comité de pilotage SBTi réunit les principales directions fonctionnelles du Groupe : ressources humaines, finance et achats, immobilier, performance et risques, ainsi que la direction RSE. Il a pour mission de contribuer à la définition, au pilotage et à l'évaluation des actions de réduction des émissions de

GES mises en œuvre au sein du Groupe. À la suite de la validation des nouvelles trajectoires SBTi au printemps 2026, Artelia a engagé l'élaboration d'un plan de transition à l'horizon 2030. Le réseau international des coordinateurs RSE locaux se réunit régulièrement afin d'assurer le suivi opérationnel de cette démarche. Chaque coordinateur local, en lien avec sa direction, est chargé de décliner le plan d'action de réduction des émissions de GES sur son périmètre. Une gouvernance locale dédiée, associant les principales directions concernées, doit être mise en place au sein des filiales afin de piloter et de suivre ces plans d'action. Le comité RSE Groupe intervient, si nécessaire, pour valider les actions à engager et les ressources associées.

Bien que plusieurs actions de réduction des émissions soient déjà engagées, Artelia n'est pas encore en mesure de présenter, dans le présent rapport, un plan de transition consolidé à l'échelle du Groupe. Son élaboration constitue une priorité pour l'année à venir. Le principal enjeu réside dans la construction d'un cadre commun, applicable à un groupe international composé de filiales aux contextes, contraintes et priorités parfois hétérogènes.

Analyse et suivi du plan de transition

Le Groupe réalise chaque année un calcul de ses émissions afin de suivre les résultats des actions mises en œuvre et de piloter sa trajectoire de réduction à l'horizon 2030. Ce suivi permettra d'ajuster les actions si nécessaire et de renforcer progressivement les efforts engagés pour garantir l'efficacité du plan de transition.

En 2026, Artelia a déployé un outil de reporting carbone destiné à établir le bilan carbone 2025. Cette démarche vise à améliorer la fiabilité des données, à faciliter leur consolidation et à renforcer le pilotage des actions de réduction des émissions.

Une fois finalisé, le plan de transition sera communiqué à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs afin de favoriser son appropriation et sa mise en œuvre dans les pratiques quotidiennes. Son avancement fera l'objet d'un suivi régulier, notamment à l'occasion des mises à jour annuelles du bilan carbone du Groupe.



Un plan durabilité en 15 actions

Fin décembre 2025, Artelia UK a déployé auprès de ses collaborateurs un nouveau plan de durabilité en 15 points, destiné à renforcer leurs compétences et leur aisance dans le dialogue avec les clients sur les enjeux de durabilité. Élaboré au sein du forum durabilité d'Artelia UK, ce plan constitue un guide pratique pour l'ensemble des équipes et s'appuie sur des études de cas adaptées aux différents secteurs d'activité, sur des projets durables menés avec succès.

Depuis son lancement, ce dispositif fait l'objet d'un déploiement progressif auprès des collaborateurs concernés, à travers un module de formation dédié.

E1-SBM-3. IMPACTS, RISQUES ET OPPORTUNITÉS MATÉRIELS ET LEUR INTERACTION AVEC LA STRATÉGIE ET LE MODÈLE ÉCONOMIQUE

Dans le cadre de son analyse de double matérialité (cf. chapitre 1.4), Artelia a identifié le changement climatique comme l'un des enjeux les plus matériels pour ses activités. Les impacts, risques et opportunités concernent à la fois les émissions de gaz à effet de serre générées par les activités propres du Groupe, les émissions associées aux projets réalisés pour le compte des clients, ainsi que les conséquences de la transition climatique et des effets physiques du changement climatique sur ses activités.

Les impacts négatifs matériels sont principalement liés aux émissions

de gaz à effet de serre des activités propres d'Artelia (scopes 1, 2 et 3) et aux émissions induites par les infrastructures, bâtiments et installations conçus ou pilotés pour ses clients. Ces dernières ne sont pas directement générées par le Groupe, dans la mesure où Artelia ne décide ni de la création de ces aménagements ni des conditions de leur exploitation. Artelia peut toutefois influencer sur ces émissions, en proposant des solutions techniques et organisationnelles permettant de les éviter ou de les réduire, tant en phase de création de l'aménagement que tout au long de son exploitation. L'adoption de ces solutions est toutefois, elle aussi, soumise à la décision du client. Les choix techniques réalisés lors des phases de conception peuvent influencer significativement l'empreinte carbone des projets tout au long de leur cycle de vie.

Le changement climatique représente également plusieurs risques pour

Artelia. Les évolutions réglementaires, les exigences croissantes des clients, les tensions sur certaines ressources et l'évolution des attentes du marché peuvent générer des coûts de transition et remettre en question certains projets fortement émetteurs. Par ailleurs, l'intensification des aléas climatiques est susceptible d'affecter les infrastructures conçues par le Groupe, nécessitant une prise en compte renforcée des risques physiques dès les phases de conception.

Inversement, le changement climatique constitue un levier majeur d'opportunités pour Artelia. La transition vers une économie bas carbone entraîne une demande croissante en matière d'ingénierie, de conseil et de management de projets liés à la transition énergétique, à l'efficacité énergétique, aux infrastructures résilientes et à l'adaptation des territoires. Les expertises développées par le Groupe dans ces domaines, ainsi

que le déploiement de sa démarche d'écoconception TRACE by Artelia, lui permettent d'accompagner ses clients dans la réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre, l'amélioration de la résilience de leurs infrastructures et l'intégration des enjeux climatiques dans leurs projets.

Le changement climatique influence ainsi directement la stratégie et le modèle économique d'Artelia. Le Groupe a engagé une trajectoire de réduction de ses propres émissions, validée par la Science Based Targets initiative (SBTi), tout en renforçant son offre de services dédiée à la décarbonation, à la transition énergétique et à l'adaptation au changement climatique. Cette orientation stratégique répond à la fois aux attentes des parties prenantes, aux évolutions réglementaires et aux besoins croissants de ses clients en matière de développement d'infrastructures durables et résilientes.

Les impacts, risques et opportunités matériels identifiés sont présentés dans le tableau ci-après.

Thématique des IRO	Titre IRO	Qualification de l'IRO
Atténuation du changement climatique	Facilitation de l'accès à l'énergie	Impact positif
	Expertise en énergie	Opportunité
	Émissions de GES de nos activités propres (Scopes 1, 2 & 3)	Impact négatif
	Émissions de GES des projets clients	Impact négatif
	Être remis en question sur les émissions de GES des projets	Risque
	Partenaire responsable sur les émissions de GES	Opportunité
	Résilience des projets clients	Impact positif
	Expertise en transition climatique	Opportunité
	Coûts de transition	Risque
	Risque physique des projets clients	Risque
	Incapacité à répondre à la demande des clients pour des projets d'adaptation	Risque

Gestion des impacts, risques et opportunités

IRO-1. DESCRIPTION DES PROCESSUS PERMETTANT D'IDENTIFIER ET D'ÉVALUER LES IROS MATÉRIELS LIÉS AU CLIMAT

Les impacts, risques et opportunités présentés dans le tableau ci-dessus ont été identifiés dans le cadre de l'analyse de double matérialité conduite par le Groupe en 2024.

S'agissant de l'atténuation du changement climatique, plusieurs IRO ont été qualifiés de matériels. Les impacts négatifs identifiés portent principalement sur les émissions de GES associées aux activités propres d'Artelia, couvrant les scopes 1, 2 et 3, ainsi que sur les émissions générées par les projets des clients.

En matière d'adaptation au changement climatique, l'analyse a mis en évidence des risques physiques liés au climat dans le cadre des projets des clients, ainsi que des risques de transition susceptibles d'affecter les activités du Groupe ou les projets qu'il accompagne.

E1-2. POLITIQUES LIÉES À L'ATTÉNUATION ET À L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Politique	Périmètre	Contribution aux enjeux climatiques	Chaîne de valeur concernée
Politique RSE 2026-2030	Groupe	Constitue le cadre stratégique de la démarche climat du Groupe. Le pilier « Protéger notre environnement » vise à inscrire les activités d'Artelia dans une trajectoire compatible avec l'Accord de Paris, notamment au travers des trajectoires validées par la Science Based Targets initiative (SBTi). Il intègre également le déploiement de l'écoconception des projets et la montée en compétences des responsables de projets sur les enjeux climatiques.	Activités propres, amont et aval
Politique environnement	Groupe	Définit les engagements du Groupe en matière de réduction de ses impacts environnementaux, d'amélioration de la performance énergétique, de prévention des pollutions et de conformité réglementaire. Elle accompagne également les clients dans leur transition écologique.	Activités propres et projets clients
Politique de gestion des risques	Groupe	Intègre les risques liés au changement climatique dans le dispositif global de gestion des risques afin d'identifier, d'évaluer et de suivre les risques susceptibles d'affecter les activités, les projets et les actifs du Groupe.	Activités propres et projets clients
Charte numérique responsable	Groupe	Contribue à la réduction de l'empreinte environnementale des activités numériques et des émissions associées aux scopes 2 et 3. Elle s'appuie notamment sur une démarche d'analyse du cycle de vie (ACV) du système d'information et sur le déploiement de bonnes pratiques en matière de Green IT.	Activités propres
Politiques et dispositifs locaux	Certaines filiales	Complètent les politiques Groupe afin de répondre aux enjeux réglementaires et opérationnels propres aux différents pays d'implantation.	Activités propres

E1-3. ACTIONS ET RESSOURCES LIÉES AUX POLITIQUES SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Atténuation du changement climatique

Le plan de décarbonation d'Artelia vise à réduire les émissions de GES du Groupe à horizon 2030, avec une année de référence fixée à 2024. Il s'articule autour de deux objectifs principaux, couvrant les émissions des Scopes 1 et 2 d'une part, et les émissions de Scope 3 d'autre part. Ces objectifs sont associés à des leviers d'action opérationnels, progressivement déployés au sein du Groupe.

Objectif n°1 : réduire les émissions de Scopes 1 et 2

Les actions identifiées pour atteindre cet objectif portent principalement sur la réduction des consommations énergétiques et la décarbonation des sources d'énergie utilisées par le Groupe. Elles comprennent notamment :

- l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments ;
- la mise en œuvre d'un plan de sobriété énergétique ;
- la conversion progressive des contrats d'électricité vers des contrats d'approvisionnement en énergie renouvelable ;

- l'optimisation et l'électrification progressive de la flotte de véhicules, une exigence commune définie au niveau du Groupe. Cette orientation se traduit notamment en France par le renouvellement obligatoire des véhicules de service et de fonction vers des véhicules électriques ou hybrides rechargeables.

Objectif n°2 : réduire les émissions de Scope 3

Les actions associées à cet objectif visent à mieux mesurer et réduire les principales sources d'émissions indirectes du Groupe. Elles portent notamment sur :

- l'amélioration de la qualité des données relatives aux émissions liées aux achats de biens et services, notamment par la collecte d'informations sur les émissions de GES des fournisseurs ;
- la mise en place d'actions de décarbonation dédiées aux achats de matériaux sur projets clés en main (ACV, écoconception) ;
- l'incitation et l'accompagnement des collaborateurs dans l'utilisation de modes de transport faiblement carbonés pour les trajets domicile-travail ;
- l'optimisation des déplacements professionnels, en particulier ceux réalisés en avion ou en voiture ;
- l'allongement de la durée de vie de l'ensemble des équipements immobilisés (parc informatique, parc automobile, parc immobilier).

Cap sur l'énergie solaire

En décembre 2025, Artelia Madagascar a installé des panneaux photovoltaïques d'une puissance totale de 12,87 kWc sur son site d'Ankadivato (46 collaborateurs). Cette installation vise à couvrir une partie des besoins énergétiques des locaux et à réduire les émissions associées à leur fonctionnement.



Des solutions de déplacements moins carbonées

Depuis deux ans, Artelia UK développe l'application Whereabouts afin de suivre les émissions carbone liées aux déplacements professionnels et aux trajets domicile-travail. Au cours des six derniers mois, les fonctionnalités de l'outil ont été renforcées afin non seulement de mesurer les émissions associées aux déplacements, mais aussi de proposer en complément des itinéraires alternatifs moins carbonés.

Mise en œuvre et ressources

La mise en œuvre du plan de décarbonation mobilise principalement les directions RSE, Ressources humaines, Finance & Achats, Immobilière et Performance & Risques. Ces équipes contribuent au déploiement opérationnel des actions, chacune sur son périmètre de responsabilité. Les ressources financières nécessaires à la mise en œuvre des actions identifiées sont, pour l'essentiel, intégrées aux budgets existants. Certaines actions font encore l'objet d'estimations complémentaires, afin de préciser les moyens

nécessaires à leur déploiement et d'en assurer le suivi dans la durée. Le plan d'action repose ainsi sur une combinaison de mesures déjà engagées et d'actions en cours de structuration. Il sera progressivement consolidé afin de garantir la cohérence des moyens humains et financiers mobilisés avec les objectifs de réduction fixés à horizon 2030.

Suivi et analyse

L'avancement des actions fait l'objet d'un suivi annuel, en lien avec la mise à jour du bilan carbone du Groupe. Ce suivi permet d'évaluer

les résultats obtenus, d'identifier les écarts éventuels par rapport à la trajectoire visée et d'ajuster, le cas échéant, les mesures mises en œuvre. Une analyse plus détaillée sera conduite d'ici 2030 afin d'apprécier l'efficacité globale du plan de décarbonation et la contribution des différentes actions à la réduction des émissions de scopes 1, 2 et 3.

Réduire le plastique à usage unique au quotidien

En 2025, Artelia Vietnam a organisé une campagne interne pour réduire l'usage du plastique à usage unique. Les collaborateurs ont été invités à proposer des idées concrètes, parmi lesquelles deux initiatives ont été retenues. L'une d'elles, No Plastic Lunch, a été déployée chaque mardi afin d'encourager les équipes à éviter les emballages et contenants plastiques lors des repas. Cette action illustre une démarche simple et participative en faveur de pratiques plus responsables au quotidien, dans un contexte national marqué par une consommation importante de plastique à usage unique et par des initiatives croissantes visant à promouvoir leur réduction.

Valoriser le marc de café dans une logique circulaire

En 2025, Artelia Danemark a engagé une démarche visant à réduire l'impact environnemental de sa consommation de café, en choisissant des grains à plus faible empreinte carbone et en rejoignant le partenariat circulaire Kaffesymbiosen. Dans ce cadre, le marc de café usagé est collecté puis valorisé en nouveaux produits, tels que des tasses ou des produits cosmétiques. Cette initiative contribue à limiter les biodéchets et à soutenir le développement de chaînes de valeur circulaires.



Adaptation au changement climatique

L'adaptation au changement climatique constitue un enjeu croissant pour les territoires, les infrastructures et les projets sur lesquels Artelia intervient. Face à l'intensification des aléas climatiques, le Groupe mobilise ses expertises pour aider ses clients à anticiper les risques, renforcer la résilience des aménagements et intégrer les contraintes climatiques dès les phases de conception.

Reconsidérer le risque inondation

L'augmentation attendue de la fréquence et de l'intensité des événements climatiques conduit de nombreuses villes et collectivités territoriales à réévaluer leur

exposition au risque d'inondation. Cette évolution implique de renforcer les stratégies d'adaptation, depuis l'analyse des vulnérabilités jusqu'à la planification des aménagements, la création ou la requalification d'ouvrages, et la préparation des dispositifs d'alerte et de gestion de crise.

Artelia accompagne les collectivités et les acteurs territoriaux dans l'ensemble de cette démarche. Le Groupe intervient notamment dans la modélisation des phénomènes de crues et d'inondation à différentes échelles, la réalisation d'études de vulnérabilité et la définition de solutions adaptées, intégrant des critères techniques, économiques, environnementaux et sociaux. Artelia contribue également à l'étude et au dimensionnement d'aménagements

et d'ouvrages nécessaires à l'adaptation aux aléas climatiques, ainsi qu'à l'élaboration de systèmes d'alerte et de gestion de crise performants.

Dans ce cadre, Artelia a notamment développé La Méthod'O, une méthode de gestion des eaux pluviales et du ruissellement qui privilégie leur infiltration et leur gestion locale par les sols.

S'adapter à l'élévation du niveau de l'océan

L'aménagement des zones littorales doit désormais intégrer l'élévation du niveau des océans, qui accélère l'érosion côtière et accroît l'exposition aux tempêtes et aux vagues de submersion. De nombreuses collectivités territoriales reconsidèrent ainsi leur rapport

au littoral, réévaluant l'exposition des zones urbanisées et cherchant des solutions d'aménagement susceptibles de renforcer leur résilience.

Artelia accompagne les acteurs exposés à ces phénomènes tout au long de leur démarche d'évaluation, de planification et de mise en œuvre de mesures d'adaptation. Fort d'une expertise développée depuis plusieurs décennies en modélisation littorale et en préservation du trait de côte, le Groupe intervient auprès de collectivités littorales, d'exploitants portuaires et d'autres acteurs concernés pour les aider à repenser la cohabitation avec l'océan et à concevoir des aménagements côtiers et maritimes adaptés aux évolutions climatiques.

Une rue éponge à Montréal

Au Canada, à Montréal, Artelia a contribué au réaménagement de la rue Larivière en « rue éponge ». Ce projet associe gestion optimisée des eaux pluviales, végétalisation du site et prise en compte des usages récréatifs du quartier. Les équipes d'Artelia ont coréalisé la conception de l'aménagement, qui comprenait notamment la création de bassins de rétention de surface, d'un nouveau réseau de drainage et d'un skatepark multifonctionnel pouvant également servir de bassin de rétention.



Vivre avec l'augmentation des températures

Dans de nombreuses régions du monde, le changement climatique se traduit déjà par une hausse sensible des températures et une augmentation du nombre de journées de forte chaleur. Ces évolutions affectent toutes les sociétés humaines et l'ensemble de la biodiversité. Elles impactent directement les ressources en eau et affectent tous les secteurs (agriculture, industrie, bâtiment, mobilité, ville), questionnant les pratiques

d'aménagement et amenant certaines infrastructures aux limites de leurs capacités de fonctionnement.

Artelia accompagne ses clients dans la définition de stratégies d'adaptation. Le Groupe intervient particulièrement sur ces sujets dans les domaines de l'aménagement urbain et de la conception des bâtiments. Il accompagne de nombreuses collectivités dans leurs démarches de lutte contre les îlots de chaleur, notamment à travers

la renaturation d'espaces publics et l'intégration de solutions fondées sur la nature. Il mobilise également des méthodes d'écoconception des bâtiments, incluant les études d'ensoleillement, l'analyse héliodon et l'évaluation des performances thermiques. Il s'appuie sur une expertise reconnue en matière de solutions de refroidissement, telles que les réseaux de froid, les boucles chaud/froid et la thalassothermie.



Lutter contre les îlots de chaleur urbains à l'échelle du quartier

Dans le cadre du projet de renouvellement urbain de Prunel, qui concerne trois quartiers prioritaires de la ville de Saint-Denis de la Réunion, Artelia accompagne la définition de solutions visant à limiter les effets d'îlots de chaleur urbains. Les équipes locales et les experts du Groupe réalisent conjointement une étude approfondie destinée à identifier les leviers d'adaptation les plus pertinents à l'échelle du quartier, en tenant compte des caractéristiques du site, des usages des habitants et des objectifs de résilience climatique. Certaines rues font déjà l'objet d'actions de végétalisation, engagées dans le cadre des premières phases du projet. L'étude menée par Artelia, qui mêle mesures in situ, modélisation numérique et appui à la conception, permet d'aller plus loin en orientant les futurs aménagements vers des solutions plus structurantes faisant appel à de multiples leviers : végétal, eau, matériaux, vent, usages, etc.

Indicateurs et objectifs

E1-4. OBJECTIFS LIÉS À L'ATTÉNUATION ET À L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le pilier « Protéger notre environnement » de la politique RSE d'Artelia comprend deux objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2030. Ces objectifs, établis conformément aux critères et recommandations du SBTi, ont été officiellement validés par le conseil d'administration d'Artelia en mai 2026. Ils constituent le cadre de référence du Groupe pour piloter sa trajectoire de décarbonation et suivre les progrès réalisés par rapport à l'année de référence 2024. Ce pilier comprend également deux objectifs dédiés à l'écoconception des projets et à l'éco-suivi des chantiers.

OBJECTIFS	DESCRIPTION DE L'ENGAGEMENT	2024	2025	PÉRIMÈTRE COUVERT
 OBJECTIF 1	Réduction des émissions de scopes 1 & 2 Artelia s'engage à réduire ses émissions absolues de GES des scopes 1 et 2* de 42% d'ici 2030, par rapport à l'année de référence 2024. *sur la base de la méthodologie "market-based"	5 997,74 tCO ₂ e	5 615,75 tCO ₂ e	 -42% d'ici à 2030 vs année de référence 2024 Périmètre : 100% des émissions des scopes 1 et 2 du Groupe
		/	 -6,4%	
 OBJECTIF 2	Réduction des émissions de scope 3 Artelia s'engage également à réduire de 52% par euro de valeur ajoutée, sur la même période, ses émissions de GES du scope 3.	100,91 tCO ₂ e/M€ de VA	97,84 tCO ₂ e/M€ de VA	 -52% par euro de valeur ajoutée d'ici à 2030 vs année de référence 2024 Périmètre : 90% des émissions de scope 3 du Groupe Entités incluses : France, Canada, Australie, Danemark, Norvège, Royaume-Uni et Italie
		/	 -3,4%	
 OBJECTIF 3	Formation des responsables de projets Développer l'expertise interne, notamment en formant 100% de nos responsables de projets aux méthodes et outils interne dédiés à l'écoconception et l'éco-suivi des chantiers	NA*	NA*	 100% des responsables de projets formés d'ici 2030
 OBJECTIF 4	Écoconception dans le cadre de nos projets clients Promouvoir une démarche d'écoconception et d'éco-suivi des chantiers sur 100% de nos projets significatifs, en intégrant a minima un profil initial d'écoconception dès l'offre (à partir de TRACE).	NA*	370 profils d'écoconception créés sur l'outil Trace**	 100% des projets significatifs concernés d'ici 2030

*Un nouveau parcours de formation écoconception a été lancé début 2026, le premier indicateur sera disponible en 2027 (exercice 2026)

**370 profils d'écoconception à mi année 2026 dont : 216 profils initiaux, 72 profils engagés et 82 profils complets

E1-5. CONSOMMATION D'ÉNERGIE ET MIX ÉNERGÉTIQUE

CONSOMMATION TOTALE D'ÉNERGIE		2025 (MWh)
Consommation totale d'énergie		28 396,7
	Consommation totale d'énergie fossile	17 691,8
	Consommation totale d'énergie d'origine nucléaire	2 460,1
Consommation totale d'énergie renouvelable		8 244,8
	— dont combustibles renouvelables (biomasse, biogaz, biocarburants, hydrogène renouvelable...)	0,0
	— dont électricité, chaleur, vapeur et froid achetés ou acquis à partir de sources renouvelables	8 223,1
	— dont énergie renouvelable autoproduite et autoconsommée	21,7
TOTAL CONSOMMATION D'ÉNERGIE		28 396,7

PRODUCTION D'ÉNERGIE		2025 (MWh)
	Production d'énergie non renouvelable	0,0
	Production d'énergie renouvelable	21,7

Note méthodologique

- Les données couvrent 100 % du périmètre consolidé du Groupe selon l'approche du contrôle opérationnel, conformément aux exigences de l'ESRS E1-5. Les consommations d'énergie sont exprimées en mégawattheures (MWh).
- Les consommations d'électricité ont été ventilées selon une approche market-based. L'électricité couverte par un contrat renouvelable, des garanties d'origine ou un dispositif équivalent est comptabilisée comme renouvelable. Pour l'électricité non couverte par un instrument contractuel, le mix résiduel 2025 publié par l'Association of Issuing Bodies (AIB) a été appliqué pour les pays concernés. Lorsqu'aucun

mix résiduel n'était disponible, le mix de production national a été utilisé. Le mix résiduel vise à représenter les attributs de l'électricité non couverte par des certificats d'origine.

- Les consommations des réseaux de chaleur et de froid ont été traitées par pays. La part renouvelable du chauffage et du refroidissement danois repose notamment sur les statistiques nationales disponibles, tandis que le mix norvégien est fondé sur les données de production de chaleur publiées par Statistics Norway.
- Lorsque les consommations de la flotte étaient disponibles en litres, elles ont été converties en énergie à partir de pouvoirs calorifiques

inférieurs. Lorsque seules les distances étaient disponibles, les consommations ont été estimées à partir d'hypothèses moyennes par type de carburant, cohérentes avec la méthodologie DEFRA utilisée pour le bilan carbone. Les distances relatives aux véhicules électriques ont été converties sur la base d'une consommation moyenne de 0,20 kWh/km.

- L'énergie solaire et géothermique autoproduite et autoconsommée en Norvège, soit 21,664 MWh, est incluse dans la consommation totale d'énergie renouvelable et présentée séparément. Elle a été retranchée de l'électricité achetée en Norvège afin d'éviter tout double comptage, sans augmenter la consommation totale d'énergie.

E1-6. ÉMISSIONS BRUTES DE GES DES SCOPES 1, 2 ET 3

Le bilan des émissions de Gaz à Effet de Serre 2025 couvre 100% des implantations pérennes du groupe. 95% des émissions ont été calculées à partir de données d'activité provenant des 15 pays les plus importants en termes d'effectifs (Allemagne, Danemark, France, Espagne, Italie, Norvège, Royaume-Uni, Indonésie, Philippines, Thaïlande, Vietnam, Émirats arabes unis, Madagascar, Canada et Australie). Les 5% restants, correspondant aux ETP des implantations restantes du groupe, ont été extrapolés.

		2024*	2025	ÉVOLUTION 2024 - 2025
 SCOPE 1 Émissions directes	1.1 Émissions directes des sources fixes de combustion	317,40	267,92	↓15,6 %
	1.2 Émissions directes des sources mobiles de combustion	3 678,85	3 413,22	↓7,2 %
	1.3 Émissions directes des procédés	0,00	0,00	NA
	1.4 Émissions directes fugitives	799,51	868,41	↑8,6 %
	TOTAL ÉMISSIONS DE SCOPE 1	4795,75	4 549,55	↓5,1 %
 SCOPE 2 (Location-based)	2.1 Émissions indirectes liées à la consommation d'électricité	1 467,84	1 243,50	↓15,3 %
	2.2 Émissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur ou froid	134,11	139,13	↑3,7 %
	TOTAL ÉMISSIONS DE SCOPE 2 (LOCATION-BASED)	1 601,94	1 382,63	↓13,7 %
 SCOPE 2 (Market-based)	2.1 Émissions indirectes liées à la consommation d'électricité	1 047,89	927,07	↓11,5 %
	2.2 Émissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur ou froid	134,11	139,13	↑3,7 %
	TOTAL ÉMISSIONS DE SCOPE 2 (MARKET-BASED)	1 181,99	1 066,20	↓9,8 %
 SCOPE 3	3.1 Produits et services achetés	53 418,83	57 765,16	↑8,1 %
	3.2 Biens immobilisés	11 955,03	12 225,94	↑2,3 %
	3.3 Émissions liées aux combustibles et à l'énergie (non inclus dans le scope 1 ou le scope 2)	1 383,59	1 196,79	↓13,5 %
	3.4 Transport de marchandise amont et distribution	368,59	196,08	↓46,8 %
	3.5 Déchets générés	408,67	361,24	↓11,6 %
	3.6 Déplacements professionnels	7 717,48	6 768,32	↓12,3 %
	3.7 Déplacements domicile-travail	11 331,43	10 373,73	↓8,5 %
	TOTAL ÉMISSIONS SIGNIFICATIVES DE SCOPE 3	86 583,61	88 887,26	↑2,66 %
 TOTAL DES ÉMISSIONS DE GES (SCOPES 1,2 ET 3 - MARKET-BASED)		92 981,31	94 819,44	↑1,98 %

* voir la note méthodologique page 31

*NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Recalcul des données comparatives de l'année de référence (2024)

Les émissions 2024 du Groupe, présentées dans le dernier rapport de durabilité (anciennement rapport de performance extra-financière) ont été réexaminées dans le cadre du déploiement d'un nouvel outil interne de reporting carbone. Lors de l'intégration des données 2024 et des facteurs d'émission dans cet outil, plusieurs erreurs de calcul ont été identifiées puis corrigées. Ces ajustements ont notamment concerné les émissions liées aux projets clés en main et aux déplacements professionnels en avion. Ce travail de fiabilisation a été mené en parallèle de la soumission au SBTi de la nouvelle année de référence du Groupe, fixée à 2024. Les résultats 2024 ont ainsi été révisés afin de mieux refléter le périmètre réel des émissions et de renforcer la fiabilité du suivi de la trajectoire de décarbonation du Groupe. Afin d'améliorer la qualité, la précision et la représentativité de son bilan carbone, Artelia a procédé en 2025 à un recalcul de certaines émissions de l'année de référence 2024, conformément aux principes du GHG Protocol et aux exigences de l'ESRS E1.

Déplacements professionnels

À l'occasion de la consolidation des données 2025, un contrôle de cohérence a mis en évidence une erreur de classification concernant une partie des déplacements aériens de l'année 2024. Certains trajets avaient été enregistrés en classe affaires alors qu'ils avaient

été réalisés en classe économique. Cette correction a conduit à une révision à la baisse des émissions associées aux déplacements professionnels pour l'année de référence 2024, les facteurs d'émission appliqués à la classe économique étant inférieurs à ceux de la classe affaires.

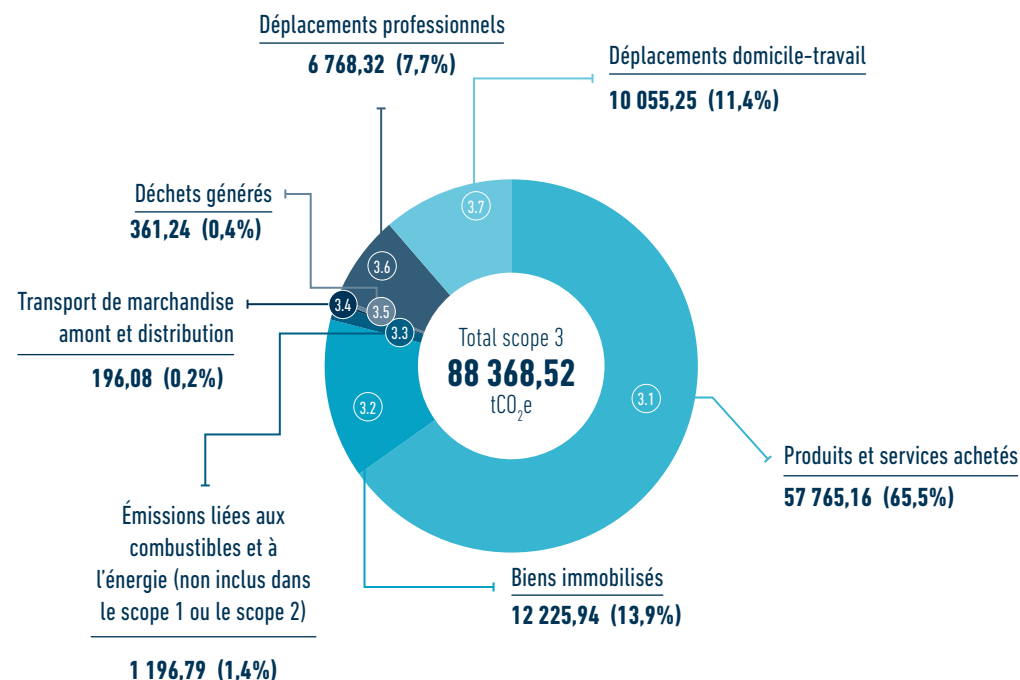
Achats de biens et services - Projets clés en main

Artelia a également fait évoluer la méthodologie de calcul appliquée aux achats de matériaux réalisés dans le cadre des projets clés en main.

Jusqu'à présent, ces achats étaient majoritairement évalués à l'aide d'un nombre limité de facteurs d'émission monétaires génériques. Afin d'améliorer la représentativité des calculs, Artelia a mis en place une classification systématique des fournisseurs et sous-traitants selon leur domaine d'activité (par exemple : gros œuvre, peinture, cloisons, tuyauterie, électricité, etc.). Cette classification permet d'attribuer à chaque fournisseur un facteur d'émission monétaire spécifique correspondant à son activité et de ventiler les dépenses par catégories de travaux. Cette évolution méthodologique améliore la précision des émissions associées aux projets clés en main en reflétant plus fidèlement la nature des matériaux et des travaux réalisés. Afin de garantir la comparabilité des données entre les exercices, cette nouvelle méthodologie a été appliquée rétrospectivement à l'année de référence 2024.

Répartition des émissions de scope 3 - 2025

en tCO₂e et en %



ESRS E2 : POLLUTION

Gestion des impacts, risques et opportunités

E2-SBM-3. IMPACTS, RISQUES ET OPPORTUNITÉS MATÉRIELS ET LEUR INTERACTION AVEC LA STRATÉGIE ET LE MODÈLE ÉCONOMIQUE

L'analyse de double matérialité menée par Artelia a mis en évidence plusieurs impacts, risques et opportunités matériels liés à la pollution. Compte tenu de la nature de ses activités, le Groupe génère peu d'impacts directs significatifs sur ce thème. Les enjeux matériels identifiés concernent principalement les incidences environnementales susceptibles d'être générées par les projets conçus ou pilotés pour le compte des clients, notamment en matière de pollution de l'eau et des sols.

Inversement, ces enjeux représentent des opportunités de développement pour Artelia. Grâce à ses expertises en ingénierie et en conseil, le Groupe accompagne ses clients dans la réduction des pollutions, la prévention des impacts environnementaux et la mise en œuvre de solutions techniques favorisant la préservation des milieux naturels. Ces expertises constituent un levier de création de valeur tout en contribuant à la transition environnementale des territoires.

Les impacts, risques et opportunités matériels relatifs à la pollution identifiés par Artelia sont présentés dans le tableau ci-contre.

E2-1. POLITIQUES RELATIVES À LA POLLUTION

Artelia intègre les enjeux liés à la prévention et la réduction des pollutions dans sa politique environnementale et dans ses pratiques d'ingénierie, en cohérence avec sa raison d'être « Créer des solutions pour une vie positive ». Bien que le Groupe ne dispose pas, à ce stade, d'une politique dédiée spécifiquement au thème de la pollution au sens de l'ESRS E2, cette thématique est prise en compte de manière transversale dans les politiques Groupe relatives à l'environnement, à l'écoconception des projets, à la biodiversité, à la gestion de l'eau et à la qualité environnementale des infrastructures.

Les principaux impacts identifiés étant majoritairement situés dans la chaîne de valeur aval, Artelia agit principalement au travers de ses missions d'ingénierie et de conseil afin d'accompagner ses clients dans la prévention des pollutions, la réduction des nuisances environnementales et la restauration des milieux dégradés.

À cette fin, le Groupe déploie progressivement TRACE by Artelia (cf. section 2.1) sa méthode d'écoconception des projets.

Thématique des IRO	Titre IRO	Qualification de l'IRO
Pollution	Expertise dans la réduction de la pollution de l'eau	Opportunité
	Pollution de l'eau	Impact négatif
	Pollution des sols	Impact négatif
	Expertise dans la réduction de la pollution des sols	Opportunité

E2-2. ACTIONS ET RESSOURCES RELATIVES À LA POLLUTION

Hormis la poursuite du déploiement de TRACE by Artelia, afin de réduire les pollutions inhérentes à tout aménagement, Artelia intervient sur de nombreux projets spécifiquement dédiés à la réduction des pollutions :

- conception et modernisation de stations d'épuration et d'infrastructures de traitement des eaux usées permettant d'améliorer la qualité des rejets dans les milieux naturels ;
- développement de solutions de gestion des déchets solides, afin de réduire les impacts environnementaux et sanitaires liés aux décharges non contrôlées ;
- dépollution et réhabilitation de sites industriels ;
- déconstruction et réutilisation de matériaux dans une logique d'économie circulaire ;

- accompagnement des industriels dans l'amélioration de leurs performances environnementales et la réduction des émissions et rejets polluants ;
- intégration systématique des enjeux de pollution dans les études environnementales réalisées pour les projets d'aménagement.

Artelia mobilise également son expertise technique afin de développer, pour ses clients, des solutions permettant de prévenir les pollutions des sols, de l'eau et des milieux naturels, ce qui constitue également une opportunité de développement identifiée dans l'analyse de double matérialité.

Indicateurs et objectifs

Cette information n'est pas encore présentée dans le cadre du présent rapport de transition, Artelia poursuivant actuellement la structuration de son dispositif de reporting sur ce sujet.

Amélioration de la gestion des déchets solides à Conakry

En Guinée, Artelia accompagne l'Agence nationale d'assainissement et de salubrité publique de Guinée (ANASP) dans la structuration de la filière aval de gestion des déchets solides de Conakry, avec l'appui de l'Agence française de

développement (AFD) et de l'Union européenne (UE). Le Groupe apporte à cette démarche une expertise technique, financière, juridique et organisationnelle afin de contribuer à la définition d'une solution durable et conforme aux standards internationaux. À la suite de cette phase stratégique, les équipes d'Artelia assurent la maîtrise d'œuvre complète du projet, qui prévoit la création d'un centre

d'enfouissement technique et de trois centres de transfert destinés à optimiser les flux de déchets. Cette opération vise à réduire les impacts environnementaux et sanitaires associés à l'ancienne décharge non contrôlée de la Minière, qui concentre aujourd'hui l'ensemble des déchets solides de la capitale. Artelia a également réalisé le projet préliminaire de réhabilitation de ce site.

ESRS E3 : RESSOURCES EN EAU ET MARINES

Gestion des impacts, risques et opportunités

E3-SBM-3. IMPACTS, RISQUES ET OPPORTUNITÉS MATÉRIELS ET LEUR INTERACTION AVEC LA STRATÉGIE ET LE MODÈLE ÉCONOMIQUE

L'analyse de double matérialité conduite par Artelia a mis en évidence que les principaux impacts, risques et opportunités liés aux ressources en eau concernent principalement les projets menés pour les clients, situés en aval de la chaîne de valeur du Groupe. Les consommations, prélèvements et rejets liés aux activités propres d'Artelia demeurent, pour leur part, limités aux usages d'eau potable et sanitaire dans les bureaux. Dans le cadre de sa démarche de sobriété, le Groupe encourage néanmoins ses collaborateurs à limiter ces consommations au moyen d'écogestes.

Dans le cadre des missions réalisées pour ses clients, Artelia intervient sur des projets d'aménagement énergétique, urbain et industriel susceptibles d'exercer une pression

quantitative et qualitative sur les ressources en eau, ainsi que d'entraîner une augmentation des rejets d'eaux usées. Le Groupe contribue également à la conception et à la mise en œuvre d'infrastructures hydrauliques, de rétention et d'adduction d'eau qui peuvent, selon les cas, sécuriser l'accès à la ressource tout en influant sur le régime des cours d'eau et l'état des réserves souterraines.

Pour ces projets, réalisés soit en maîtrise d'œuvre, soit dans le cadre d'opérations clés en main, le principal impact identifié concerne la pression exercée sur les ressources en eau. Cette pression peut générer des conflits d'usage, notamment lors des périodes de sécheresse ou dans les territoires exposés au stress hydrique.

Le principal risque opérationnel associé tient également à ces enjeux d'accès à l'eau et de conflits d'usage. Au-delà de leurs conséquences

sociétales, ces situations peuvent compromettre la réalisation de certains projets d'aménagement et affecter, par conséquent, l'activité et le chiffre d'affaires du Groupe.

Les besoins croissants en matière de gestion de la ressource en eau représentent également une opportunité pour Artelia. En tant qu'acteur reconnu dans ce domaine et dans les aménagements hydrauliques associés, le Groupe intervient sur de nombreuses problématiques hydriques, renforcées par le dérèglement climatique. Il contribue notamment à des projets de sécurisation de la ressource, d'amélioration de sa gestion à l'échelle des bassins versants, de traitement des rejets, ainsi que de gestion des eaux pluviales et du ruissellement.

S'agissant des ressources marines, l'analyse de double matérialité a également conduit Artelia à identifier

des impacts, risques et opportunités principalement liés aux projets réalisés pour ses clients.

Artelia participe en effet à la création et à la transformation d'aménagements maritimes, littoraux et portuaires, tels que des plages, promenades urbaines, extensions sur la mer, digues, quais, plateformes en mer, îles artificielles ou usines de dessalement. Ces projets peuvent générer des impacts sur les milieux et les écosystèmes marins, en phase de travaux comme d'exploitation, notamment en modifiant les courants, la salinité, la température ou les habitats naturels.

Inversement, l'expertise reconnue d'Artelia dans le domaine maritime lui permet de proposer à ses clients des solutions d'aménagement moins intrusives et plus respectueuses des ressources marines, constituant pour le Groupe une opportunité de développement.

Thématique des IRO	Titre IRO	Qualification de l'IRO
Gestion de l'eau des projets clients	Pression sur les ressources en eau	Impact négatif
	Contribution à la sécurisation de l'eau et à la circulation	Impact positif
	Expertise dans les projets liés à l'eau	Opportunité
Pression des projets des clients sur les ressources marines	Perturbation des écosystèmes marins	Impact négatif
	Expertise en protection des ressources marines	Opportunité

E3-1. POLITIQUES RELATIVES AUX RESSOURCES EN EAU ET AUX RESSOURCES MARINES

Ressources en eau

La préservation des ressources en eau constitue un axe structurant de la politique environnementale d'Artelia. Compte tenu de la nature de ses activités, les principaux impacts, risques et opportunités identifiés concernant principalement la chaîne de valeur aval, au travers des projets réalisés pour le compte des clients.

Le Groupe intègre les enjeux liés à la gestion durable de l'eau dans ses activités de conseil, d'ingénierie et de management de projet afin d'accompagner ses clients dans la préservation de la ressource, l'amélioration de la qualité des milieux aquatiques et l'adaptation des infrastructures aux effets du changement climatique.

Cette démarche s'appuie notamment sur TRACE by Artelia, la méthodologie d'écoconception développée par le Groupe, qui évalue les

projets au regard de 19 critères environnementaux et sociétaux, dont la gestion des ressources en eau. Elle permet d'intégrer ces enjeux dès les premières phases de conception et d'orienter les décisions vers les solutions les plus durables.

Ressources marines

La préservation des ressources marines s'inscrit dans la continuité de la politique environnementale et de la stratégie biodiversité du Groupe. Artelia ne dispose pas, à ce stade, d'une politique Groupe spécifique dédiée aux milieux marins, les

approches étant définies et adaptées en fonction des caractéristiques de chaque projet.

Les enjeux liés aux ressources marines sont principalement intégrés dans les projets maritimes, portuaires et littoraux, au travers des études environnementales, des choix de conception et des mesures mises en œuvre afin de préserver les écosystèmes marins et côtiers.



RÉCOMPENSE

La Méthod'O est une méthode d'éco-planification du territoire récompensée par le Prix national français de l'ingénierie 2023

Gestion intégrée des eaux pluviales

Face à l'évolution du régime des précipitations et à l'augmentation attendue des épisodes pluvieux intenses, la gestion des eaux de ruissellement constitue un levier important d'adaptation des territoires au risque d'inondation.

Artelia accompagne cette évolution en développant des approches favorisant une gestion des eaux pluviales au plus près de leur point de chute, notamment au travers de la Méthod'O, qui vise à privilégier l'infiltration, la désimperméabilisation et la déconnexion progressive des eaux pluviales des réseaux publics.

Dans ce cadre, les équipes d'Artelia en France ont réalisé pour Saint-Brieuc Armor Agglomération une étude portant sur une aire urbaine de 5 830 hectares afin de définir un programme de déconnexion fondé sur les principes de gestion intégrée des eaux pluviales. Cette mission a notamment permis d'établir une cartographie du potentiel de désimperméabilisation et de dé raccordement des eaux pluviales du réseau public.

E3-2. ACTIONS ET RESSOURCES RELATIVES AUX RESSOURCES EN EAU ET AUX RESSOURCES MARINES

Ressources en eau

Artelia accompagne ses clients dans la gestion durable de la ressource en eau sur l'ensemble du cycle de vie des projets. Le Groupe réalise des études destinées à évaluer la disponibilité et la qualité des eaux de surface et souterraines, à anticiper les effets du changement climatique sur la ressource et à définir des stratégies de gestion intégrée répondant aux besoins des territoires et des populations.

Ses expertises couvrent notamment :

- la protection et la restauration des nappes phréatiques ;
- la gestion intégrée des ressources en eau ;
- la conception et la modernisation des réseaux d'alimentation en eau potable ;
- la collecte, le transport et le traitement des eaux usées ;
- la valorisation des boues d'épuration ;
- la réutilisation des eaux usées traitées ;
- l'adaptation des infrastructures hydrauliques aux évolutions réglementaires et climatiques.

Artelia développe également des solutions innovantes de gestion des eaux pluviales, comme la Méthod'O, qui permet de favoriser l'infiltration des eaux à la source, de limiter le ruissellement et de renforcer la résilience des territoires face aux événements climatiques extrêmes.

Le Groupe intervient enfin sur des projets de restauration de cours d'eau, de renaturation des milieux aquatiques et de préservation des zones humides afin d'améliorer le fonctionnement écologique des bassins versants.

Ressources marines

Dans le domaine maritime, Artelia accompagne ses clients dans la conception d'infrastructures portuaires, côtières et maritimes intégrant les enjeux de préservation des écosystèmes.

Le Groupe réalise des études d'impact environnemental et développe des solutions permettant de limiter les incidences des aménagements sur le milieu marin. Il accompagne notamment les autorités portuaires dans le développement de ports durables, conciliant performance économique, adaptation au changement climatique et préservation des milieux naturels.

Artelia développe également des solutions fondées sur la nature pour les aménagements littoraux et participe à des opérations de restauration écologique des zones côtières. Le Groupe a notamment conçu des blocs de protection de digues favorisant simultanément la stabilité des ouvrages et le développement de la biodiversité marine.

Indicateurs et objectifs

Cette information n'est pas encore présentée dans le cadre du présent rapport de transition, Artelia poursuivant actuellement la structuration de son dispositif de reporting sur ce sujet.

Réhabilitation d'une usine d'eau potable à La Réunion

Essentielle à la résilience du territoire, la réhabilitation de l'usine d'eau potable de Bellepierre vise à garantir une distribution d'eau potable en continu à près de la moitié de la population de l'agglomération de Saint-Denis. Artelia assure la maîtrise d'œuvre de ce programme, qui prévoit la démolition et le démantèlement de certains ouvrages existants afin de les remplacer par des unités de production plus modernes et de plus grande capacité, notamment pour la file eau, la file boues et les bâtiments réactifs. Les équipes mobilisées intègrent une démarche d'écoconception, en privilégiant la réutilisation des ouvrages existants et la valorisation des matériaux issus de la démolition.

ESRS E4 : BIODIVERSITÉ ET ÉCOSYSTÈME

Stratégie

Ces dernières décennies, les études scientifiques ont clairement démontré et quantifié l'effondrement en cours de la biodiversité à l'échelle planétaire. Ses causes principales sont la perte d'habitats, liée à la destruction et à l'artificialisation des milieux naturels, la surexploitation du vivant et le dérèglement climatique, aggravés par d'autres facteurs, comme la pollution des eaux et des sols ou encore la prolifération d'espèces invasives.

Artelia n'a pas d'impact direct sur la biodiversité et ses écosystèmes. En dehors de la construction de ses immeubles de bureaux, le Groupe ne modifie ni n'exploite directement les milieux naturels. En revanche, il contribue, via les projets de ses clients, à la réalisation de grandes infrastructures qui sont susceptibles d'entraîner des destructions et artificialisations d'habitats et de milieux naturels.

Depuis plusieurs années, Artelia a donc renforcé sa capacité à accompagner ses clients, afin de les aider à éviter, réduire ou, en dernier recours, à compenser les impacts que peuvent avoir leurs projets sur la biodiversité et les écosystèmes. Cette stratégie s'est concrétisée par le recrutement d'écologues et le renforcement des équipes environnementales qui ont développé la méthodologie TRACE by Artelia (cf. Politique RSE et engagements environnementaux, p. 19), dont l'un des axes est dédié à la biodiversité. Les IRO identifiés par le Groupe, relatifs à la fois à la dégradation de la biodiversité et à l'expertise qu'il peut fournir pour la minimiser, constituent la synthèse de notre stratégie sur ce sujet.

Gestion des impacts, risques et opportunités

E4-SBM-3. IMPACTS, RISQUES ET OPPORTUNITÉS MATÉRIELS ET LEUR INTERACTION AVEC LA STRATÉGIE ET LE MODÈLE ÉCONOMIQUE

Dans le cadre de son analyse de double matérialité (cf. chap 1.4), Artelia a identifié que les principaux impacts, risques et opportunités dans le domaine de la biodiversité et des écosystèmes étaient liés à sa contribution aux projets de ses clients. L'impact que peut avoir Artelia au regard de ses activités quotidiennes (construction et fonctionnement des bureaux, déplacements) n'a pas été considéré comme significatif.

La question de la biodiversité étant liée à tous les autres sujets environnementaux (changement climatique, pollution, eau, ressources), nous vous invitons, pour ces aspects spécifiques, à vous reporter aux chapitres concernés (ESRS 1-3/5). Nous nous concentrerons ici sur l'impact que peuvent avoir les projets d'aménagement sur les écosystèmes et en particulier sur les habitats, dont la dégradation est une cause majeure de l'effondrement de la biodiversité.

Pour le compte de ses clients, Artelia participe à des projets de construction et d'extension d'infrastructures de transport, d'espaces publics, de bâtiments, d'usines, de sites d'extraction, qui peuvent avoir un impact significatif sur la

biodiversité, notamment en affectant les habitats de certaines espèces.

Le principal risque opérationnel lié à la biodiversité tient à la suspension ou à l'arrêt de projets d'aménagement, dans le but de préserver certains milieux et espèces, qui peuvent entraîner une réduction du chiffre d'affaires du Groupe.

La préservation de la biodiversité et des écosystèmes constitue aussi une opportunité pour Artelia. En tant qu'ingénierie disposant d'une forte expertise environnementale, et intégrant des écologues dédiés aux questions de biodiversité, le Groupe propose différentes prestations d'études et d'ingénierie dans ce domaine afin d'aider ses clients à éviter, réduire et compenser leurs impacts.

Thématique des IRO	Titre IRO	Qualification de l'IRO
Impact des projets clients sur la biodiversité et les écosystèmes	Dégradation de la biodiversité	Impact négatif
	Réduction des nouveaux projets de construction	Risque
	Expertise en protection de la biodiversité	Opportunité

E4-1. POLITIQUES RELATIVES À LA BIODIVERSITÉ ET AUX ÉCOSYSTÈMES

La préservation de la biodiversité constitue un axe majeur de la politique environnementale d'Artelia. Compte tenu de la nature de ses activités, les principaux impacts, risques et opportunités identifiés concernent la chaîne de valeur aval, au travers des projets d'aménagement, d'infrastructures et de construction réalisés pour le compte des clients.

Le Groupe intègre les enjeux liés à la biodiversité dans ses activités d'ingénierie et de conseil afin de contribuer à la conception de projets limitant leurs incidences sur les milieux naturels et favorisant leur restauration lorsque cela est possible. Cette approche s'appuie notamment sur TRACE by Artelia, la méthodologie d'écoconception développée par le Groupe, qui évalue les projets au regard de 19 critères environnementaux et sociétaux, dont la biodiversité et les écosystèmes.

La prise en compte de la biodiversité intervient dès les premières phases de conception des projets afin d'identifier les enjeux écologiques, d'orienter les choix techniques et de privilégier les solutions permettant d'éviter ou de réduire les impacts sur les habitats naturels et les espèces.

E4-2. ACTIONS ET RESSOURCES RELATIVES À LA BIODIVERSITÉ ET AUX ÉCOSYSTÈMES

Artelia accompagne ses clients tout au long du cycle de vie des projets afin d'intégrer les enjeux de biodiversité dans les décisions de conception, de réalisation et de suivi des aménagements.

Les équipes spécialisées réalisent des inventaires écologiques, des diagnostics faune-flore-habitats

ainsi que des études d'incidences permettant de caractériser les enjeux environnementaux des sites et d'évaluer les impacts potentiels des projets sur les écosystèmes.

Conformément à la séquence Éviter – Réduire – Compenser (ERC), Artelia propose des mesures visant à éviter les impacts lorsque cela est possible, à les réduire lorsqu'ils ne peuvent être totalement supprimés et, en dernier recours, à définir des mesures compensatoires adaptées. Le Groupe accompagne également la mise en œuvre de ces mesures et réalise des suivis écologiques post-travaux, pouvant être conduits plusieurs années après la réalisation des projets, afin d'évaluer leur efficacité.

Artelia intervient par ailleurs sur des opérations de restauration écologique, notamment dans le cadre de projets d'aménagement ou à la demande de collectivités souhaitant renforcer la biodiversité de leur territoire. Ses expertises couvrent également la gestion des espèces exotiques envahissantes, la restauration des continuités écologiques, la renaturation des espaces et la valorisation des fonctionnalités écologiques des sites.

À travers ces interventions, Artelia contribue à limiter les impacts des projets sur la biodiversité, à restaurer les milieux dégradés et à développer des solutions fondées sur la nature, en cohérence avec sa stratégie environnementale et les attentes de ses clients.

Indicateurs et objectifs

Cette information n'est pas encore présentée dans le cadre du présent rapport de transition, Artelia poursuivant actuellement la structuration de son dispositif de reporting sur ce sujet.

Inventaire et hiérarchisation des zones humides du bassin versant Auze-Sumène (France)

Située au centre de la France, la communauté de communes Sumène Artense a confié à Artelia une mission d'inventaire et de caractérisation des zones humides du bassin versant de l'Auze et de la Sumène, deux affluents de la rive gauche de la Dordogne. Ce territoire couvre environ 726 km² et près de 1 000 km de cours d'eau. Les équipes d'Artelia ont réalisé les inventaires floristiques et les sondages pédologiques nécessaires à l'identification des zones humides, avant d'engager un travail de hiérarchisation destiné à prioriser les secteurs selon leurs enjeux écologiques et fonctionnels. Cette démarche vise à fournir aux acteurs locaux une base d'aide à la décision pour mieux préserver, gérer et valoriser ces milieux essentiels.



ESRS E5 : UTILISATION DES RESSOURCES ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Stratégie

Surexploitées, comme le sable et le bois pour différentes constructions et fabrications, ou devenues critiques, comme certains métaux et terres rares avec l'essor du numérique, beaucoup de matières premières sont désormais sous tension. Une situation qui oblige à repenser le modèle « extractiviste » dominant pour adopter des logiques d'économie circulaire axées sur la récupération, le réemploi et le recyclage.

Prestataire de « matière grise », Artelia n'est pas un grand consommateur de matières premières ou de produits fabriqués. Sa consommation en ressources est

essentiellement indirecte. Elle tient à ses activités de bureau, son parc informatique, sa flotte de véhicules...

En revanche, Artelia participe à des projets de bâtiments, d'infrastructures de transport et d'ouvrages hydrauliques qui consomment de grandes quantités de ressources. Le Groupe a donc rapidement adhéré à ces principes d'économie circulaire, en participant à différentes réflexions et en développant en interne des solutions de recyclage et de réemploi, notamment dans le domaine de la construction. Privilégier des solutions d'ingénierie économes en ressources, prolonger la durée de vie de bâtiments, quitte à transformer leur fonction d'origine, développer une filière de réemploi de matériaux et d'éléments mobiliers, comptent parmi les voies que nous avons empruntées ces dernières années. Nos IRO sur l'utilisation des ressources et matière première, le cycle de vie des ouvrages et la gestion des déchets traduisent nos préoccupations stratégiques.

Thématique des IRO	Titre IRO	Qualification de l'IRO
Utilisation des ressources et matières premières pour les projets des clients	Pression sur la matière première	Impact négatif
	Résilience des matières premières	Impact positif
Cycle de vie des projets des clients	Considération du cycle de vie des projets	Impact positif
	Expertise en solutions circulaires	Opportunité
Gestion des déchets des projets clients	Gaspillage lié au projet du client	Impact négatif
	Expertise dans le traitement des déchets	Opportunité

Gestion des impacts, risques et opportunités

E5-SBM-3. IMPACTS, RISQUES ET OPPORTUNITÉS MATÉRIELS ET LEUR INTERACTION AVEC LA STRATÉGIE ET LE MODÈLE ÉCONOMIQUE

Dans le cadre de son analyse de double matérialité (cf. chapitre 1.4), Artelia a identifié que les principaux impacts, risques et opportunités relatifs à l'utilisation des ressources et à l'économie circulaire sont principalement situés dans sa chaîne de valeur aval, au travers des projets réalisés pour le compte de ses clients.

Les impacts directs du Groupe sur cette thématique demeurent limités et concernent essentiellement la consommation de ressources liée à ses activités de bureau (bâtiments, équipements informatiques, fournitures, mobilier) ainsi qu'à l'exploitation de sa flotte de véhicules et aux déplacements professionnels.

En revanche, les projets d'ingénierie et de construction auxquels Artelia contribue mobilisent d'importants volumes de matières premières, de matériaux de construction, d'équipements et de produits manufacturés. Les choix techniques réalisés dès les phases de conception influencent directement la consommation de ressources, la durée de vie des ouvrages, leur capacité d'évolution ainsi que les volumes de déchets générés lors de leur réalisation et de leur exploitation.

À travers ses activités de conseil, d'ingénierie, d'assistance à maîtrise d'ouvrage, d'économie de la construction et de management de projet, Artelia accompagne ses clients dans l'optimisation

de l'utilisation des ressources, l'intégration des principes d'économie circulaire et la prise en compte du cycle de vie des infrastructures. Cette expertise constitue un facteur différenciant du Groupe et une opportunité de création de valeur.

Les impacts, risques et opportunités matériels identifiés concernent principalement :

- la pression exercée sur les ressources et les matières premières nécessaires à la réalisation des projets, identifiée comme un impact négatif matériel ;
- le risque de pénurie de matières premières, susceptible d'affecter le coût, le calendrier ou la réalisation de certains projets ;
- la prise en compte du cycle de vie des ouvrages, permettant d'optimiser les performances environnementales, économiques et techniques des infrastructures sur l'ensemble de leur durée de vie ;
- la gestion des déchets de chantier, dont les volumes peuvent être significatifs selon la nature des projets, et qui représente un enjeu majeur de réduction des impacts environnementaux ;
- le développement de solutions d'économie circulaire, notamment par le réemploi, la valorisation des matériaux, l'optimisation des ressources et l'amélioration de la gestion des déchets, qui constitue une opportunité de développement pour le Groupe.

La maîtrise de ces enjeux permet à Artelia de proposer des solutions de conception plus sobres en ressources, favorisant la réduction des impacts environnementaux des projets tout au long de leur cycle de vie, tout en renforçant la résilience et la performance des infrastructures réalisées pour ses clients.

E5-1. POLITIQUES RELATIVES À L'UTILISATION DES RESSOURCES ET À L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Artelia ne dispose pas, à ce stade, d'une politique Groupe dédiée à l'utilisation des ressources et à l'économie circulaire au sens de l'ESRS E5. Ces enjeux sont néanmoins pleinement intégrés aux pratiques d'ingénierie du Groupe et s'inscrivent dans sa politique environnementale, sa démarche d'écoconception, et son ambition d'accompagner ses clients vers des projets plus sobres en ressources et plus durables.

Les principaux impacts identifiés étant situés dans la chaîne de valeur aval, Artelia agit principalement au travers de ses missions de conseil, d'ingénierie, de maîtrise d'œuvre et de management de projet. Les équipes sont mobilisées afin d'optimiser l'utilisation des ressources naturelles, de limiter les consommations de matières premières, de favoriser le recours à des matériaux alternatifs et de promouvoir les principes de l'économie circulaire dès les phases amont des projets.

Dans ses activités de conception, Artelia recherche systématiquement les solutions techniques les plus efficaces afin de dimensionner les ouvrages au plus juste, tout en garantissant leur performance, leur sécurité et leur pérennité. Les progrès des méthodes de calcul, de la modélisation numérique et des outils de simulation permettent aujourd'hui d'optimiser les structures et de réduire les quantités de matériaux nécessaires à leur réalisation.

Le Groupe développe également des expertises spécifiques dans l'utilisation de matériaux biosourcés, notamment dans le domaine du bâtiment durable et de la construction bois, ainsi que dans l'évaluation et le développement de matériaux innovants, tels que les bétons bas carbone et les revêtements à plus faible impact environnemental.

E5-2. ACTIONS ET RESSOURCES RELATIVES À L'UTILISATION DES RESSOURCES ET À L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Afin de réduire la consommation de ressources et de favoriser une approche circulaire des projets, Artelia déploie plusieurs démarches opérationnelles auprès de ses clients.

Le Groupe s'appuie notamment sur TRACE by Artelia, sa méthodologie d'écoconception progressivement déployée à l'échelle internationale. TRACE permet d'évaluer les projets selon 19 critères environnementaux et sociétaux, dont la consommation de ressources, l'analyse du cycle de vie et l'économie circulaire. Cette approche aide les maîtres d'ouvrage à choisir des solutions offrant les meilleures performances environnementales sur l'ensemble du cycle de vie des infrastructures.

Artelia intègre l'analyse du cycle de vie dans la conception de nombreux projets afin d'évaluer simultanément les coûts d'investissement, d'exploitation, de maintenance, de transformation et de fin de vie des ouvrages. Cette approche favorise des choix de conception optimisés tant sur le plan économique qu'environnemental.

Le Groupe intervient également sur des projets favorisant le changement d'usage des bâtiments, le réemploi des matériaux, le recyclage, et, à défaut, la valorisation des déchets. En partenariat avec plusieurs organisations professionnelles, Artelia a notamment contribué à l'élaboration de guides techniques relatifs à la transformation des bâtiments existants et à la conception d'ouvrages plus facilement démontables et adaptables à de nouveaux usages.

Enfin, Artelia accompagne ses clients dans l'optimisation de la gestion des déchets de chantier en proposant des prestations de conseil, des méthodologies et des outils visant à améliorer le tri, le réemploi, le recyclage et la valorisation des matériaux. Compte tenu du nombre et de la diversité des projets réalisés, le Groupe ne consolide pas à ce stade d'indicateurs quantitatifs relatifs aux volumes de déchets gérés pour le compte de ses clients.

Indicateurs et objectifs

Cette information n'est pas encore présentée dans le cadre du présent rapport de transition, Artelia poursuivant actuellement la structuration de son dispositif de reporting sur ce sujet.

3

INFORMATIONS SOCIALES



POLITIQUE RSE 2030 : NOS ENGAGEMENTS SOCIAUX

L'approche sociale d'Artelia s'articule autour de plusieurs piliers complémentaires de sa politique RSE, qui traduisent l'importance que le Groupe accorde à ses collaborateurs et aux enjeux sociétaux des territoires dans lesquels il est présent.

ENGAGEMENTS 2030 RELATIFS AU PILIER « CULTIVER NOTRE CAPITAL HUMAIN »

- Adopter la culture sécurité « zéro accident ».
- Favoriser l'engagement et le bien-être de nos collaborateurs.
- Promouvoir la prise de responsabilité des femmes au sein de l'entreprise.
- Déployer notre démarche d'inclusion « Each & All ».
- Stimuler les trajectoires professionnelles et le partage de connaissances.

Le pilier, « Cultiver notre capital humain », repose sur la conviction que les collaborateurs

constituent le principal actif d'Artelia et le socle de la qualité de ses prestations. Il regroupe des engagements visant à renforcer l'implication des équipes, à accompagner leur développement professionnel et à consolider un environnement de travail sûr, inclusif et attractif.

ENGAGEMENTS 2030 RELATIFS AU PILIER « S'ENGAGER POUR UN MONDE CITOYEN ET SOLIDAIRE »

- Contribuer à l'attractivité des métiers scientifiques.
- Encourager les femmes à rejoindre les métiers de l'ingénierie.
- Engager une réflexion pour mesurer et renforcer la valeur sociale des projets de nos clients.
- S'engager en faveur de l'intérêt général à travers la Fondation Artelia, dont la mission s'articule ainsi autour de trois piliers fondamentaux : l'aide au développement, la protection de l'environnement et l'insertion sociale et professionnelle.

Le pilier, « S'engager pour un monde citoyen et solidaire », traduit la volonté d'Artelia de contribuer positivement à la société, au-delà de son propre périmètre d'entreprise. À travers cet axe, le Groupe entend mettre son expertise technique au service de la société, renforcer l'attractivité des métiers scientifiques et de l'ingénierie, et promouvoir la création de valeur sociale dans les projets qu'il accompagne.

Conformément à sa Stratégie 2030, Artelia entend consolider ces deux piliers en renforçant progressivement ses engagements en matière de capital humain et de contribution sociétale,

afin de générer un impact positif pour les collaborateurs, les communautés et les territoires dans lesquels le Groupe exerce ses activités.

ENGAGEMENTS 2030 RELATIFS AU PILIER « GARANTIR UNE GOUVERNANCE RESPONSABLE »

- Motiver les collaborateurs en partageant la performance financière créée.
- Préserver notre indépendance en associant largement les salariés du Groupe à l'actionnariat.

Deux engagements, inscrits dans le pilier « Garantir une gouvernance responsable » de la politique RSE d'Artelia, sont également abordés dans cette section du rapport de durabilité, en raison de leur contribution directe à la stratégie sociale du Groupe et de leur lien avec les enjeux de main-d'œuvre propre au sens de l'ESRS S1.

Artelia a la volonté d'associer durablement ses collaborateurs au développement de l'entreprise, en mettant en œuvre des dispositifs de partage de la performance financière du Groupe. Au regard de sa taille, Artelia se distingue également par un modèle actionnarial rare, 100 % de son capital étant détenu par ses salariés. Pour faire perdurer et prospérer ce modèle, garant de son indépendance, le Groupe encourage les collaborateurs à devenir actionnaires. Ces deux engagements visent à favoriser la participation et la fidélisation, et à rapprocher les intérêts de l'entreprise et des salariés.

ALIGNEMENT DES POLITIQUES SOCIALES SUR LES CADRES DE RÉFÉRENCE NATIONAUX ET INTERNATIONAUX

Les politiques d'Artelia présentées dans les sections suivantes s'appuient sur un ensemble cohérent de référentiels internationaux en matière de responsabilité sociale, d'éthique et de conditions de travail décentes.

Le Groupe se réfère notamment au Pacte mondial des Nations Unies et à la Déclaration universelle des droits de l'homme, en intégrant des principes fondamentaux, tels que la non-discrimination, la dignité au travail, le respect des droits humains, ainsi que la promotion de la diversité, de l'égalité des chances et de l'inclusion dans l'environnement professionnel.

Ces principes sont complétés par les normes de l'Organisation internationale du Travail (OIT), notamment en ce qui concerne l'interdiction du travail forcé et du travail des enfants, la liberté d'association, le droit à la négociation collective et la promotion du travail décent.

En matière de gouvernance et de conduite des affaires, Artelia prend également pour référence les Principes directeurs de l'OCDE, les recommandations de la Chambre de commerce internationale ainsi que les conventions internationales de lutte contre la corruption.

Enfin, le Groupe s'appuie sur les cadres législatifs applicables dans chacun des pays où il opère, lesquels encadrent les conditions de travail, la santé et la sécurité au travail ainsi que les droits des salariés.

Note méthodologique

Comme indiqué en BP-1, ce rapport s'inscrit dans une démarche volontaire de préparation à la CSRD, en amont de l'échéance applicable à Artelia.

Dans ce cadre, le Groupe poursuit la structuration de ses politiques, processus, objectifs et indicateurs sociaux. Les thématiques S2, S3 et S4 restent à ce stade en cours de consolidation, notamment sur les volets gouvernance, suivi et reporting.

À l'inverse, pour l'ESRS S1 relatif aux effectifs internes, le Groupe dispose déjà d'un ensemble consolidé de politiques, de procédures, d'actions et d'indicateurs déployés au niveau du Groupe. Cette maturité permet de présenter, dans le présent rapport, un niveau d'information plus avancé sur cet ESRS. Les sections consacrées aux ESRS S2, S3 et S4 reflètent quant à elles l'état actuel de structuration du dispositif et les axes de travail qui continueront d'être développés au cours des prochains exercices.

ESRS S1 : EFFECTIFS DE L'ENTREPRISE

Stratégie

La stratégie d'Artelia relative à l'ESRS S1 place les collaborateurs au cœur du développement durable du Groupe. Elle reconnaît le rôle déterminant de l'engagement, des compétences et du bien-être des salariés dans la création de valeur à long terme. Cette approche s'inscrit dans une gestion responsable des effectifs internes, fondée sur le respect des droits humains, la promotion de conditions de travail sûres, équitables et inclusives, ainsi que sur le développement professionnel des collaborateurs.

En matière de droits humains, Artelia réaffirme son engagement en faveur de la dignité au travail, de la prévention de toute forme de travail forcé, ainsi que d'une tolérance zéro à l'égard du harcèlement et des comportements abusifs. Le Groupe veille également au respect de la vie privée des collaborateurs et à la protection de leurs droits dans l'utilisation des systèmes d'information.

La stratégie sociale du Groupe intègre par ailleurs une approche structurée en matière de santé, de sécurité et de bien-être au travail, orientée vers la prévention des risques et l'amélioration

continue des conditions de travail. Artelia promeut également l'égalité des chances et la non-discrimination dans les décisions relatives à l'emploi, fondées sur des critères objectifs liés aux compétences et aux exigences des postes. Une attention particulière est portée à l'inclusion des personnes susceptibles d'être exposées à des situations de vulnérabilité, notamment les personnes en situation de handicap.

Enfin, la stratégie 2030 prévoit le renforcement du développement professionnel des collaborateurs, notamment à travers la formation, la mobilité interne et l'accompagnement des parcours. Cette démarche est complétée par le développement du dialogue entre managers et collaborateurs, le respect de la liberté d'association et du dialogue social, ainsi que par des initiatives de diversité et d'inclusion, telles que le programme Each&All.

En complément de cette stratégie, Artelia encourage la participation des collaborateurs au capital de l'entreprise par le biais de son modèle d'actionnariat salarié. Par cet encouragement, soutenu par des dispositifs d'abondement, il s'agit de proposer aux salariés la possibilité de s'associer plus étroitement au développement du Groupe et à ses orientations, tout en leur offrant une opportunité supplémentaire de bénéficier de sa réussite économique.

S1-SBM-2. INTÉRÊTS ET POINTS DE VUE DES PARTIES PRENANTES

Dans le cadre de l'ESRS S1, les collaborateurs constituent l'une des principales parties prenantes d'Artelia. Compte tenu de la nature des activités du Groupe, fondées sur la prestation de services d'ingénierie et de conseil, l'engagement, les compétences et le bien-être des personnes constituent un élément essentiel à la création de valeur et au développement durable de l'entreprise. C'est pourquoi leurs attentes, leurs besoins et leurs perceptions ont été pris en compte lors du processus d'identification des impacts, des risques et des opportunités significatifs liés à l'effectif lui-même.

Cette prise en compte revêt une importance particulière chez Artelia, dont le capital est entièrement détenu par ses collaborateurs, qui participent à la fois à l'activité de l'entreprise et à son actionnariat. Cette particularité renforce l'importance d'intégrer leurs points de vue dans la définition des politiques de ressources humaines, dans la stratégie sociale du Groupe et dans l'amélioration continue des conditions de travail.

Pour ce faire, Artelia combine des dispositifs de dialogue social et d'écoute directe de ses collaborateurs. Le dialogue social s'articule autour d'un système de représentation à plusieurs niveaux qui intègre des instances

d'information, de consultation et de négociation. Au niveau du Groupe, ce dialogue s'articule autour du comité de Groupe, tandis qu'au sein de l'UES Artelia, il s'appuie sur le comité social et économique (CSE), diverses commissions thématiques spécialisées et un réseau de représentants de proximité répartis sur l'ensemble du territoire. Cette organisation permet de concilier une vision stratégique des enjeux du Groupe avec la prise en compte des réalités locales, en favorisant la participation des collaborateurs aux questions sociales, économiques et liées aux conditions de travail.

Artelia dispose de dispositifs supplémentaires d'écoute directe, parmi lesquels figure notamment l'enquête annuelle sur l'engagement et le climat social menée jusqu'à présent via la plateforme indépendante Bleexo. Ce dispositif permet de mesurer régulièrement la perception des collaborateurs, d'identifier les opportunités d'amélioration et d'orienter les décisions du Groupe sur des sujets tels que le bien-être, les conditions de travail, le développement professionnel, la diversité et l'inclusion.

Cet ensemble de mécanismes permet d'intégrer les points de vue des collaborateurs dans le processus décisionnel du Groupe et constitue une source d'informations pertinente pour la définition des politiques, des actions et des priorités en matière de gestion des effectifs.

Organisation du dialogue social au sein du Comité de Groupe.

COMITÉ DE GROUPE

CSE UES ARTELIA

Artelia Holding

Artelia SAS

Gantha

Secoa

CLI

RFR

Quadric

Spretec

Artelia People
Solutions

MTC

AFA+SANA
Architecture

Artelia Digital
Solutions

Artelia
Advisory

CSE INDUSTRIE

Artelia Industrie

CSE PRINCIPIA

Principia

FILIALES À L'ÉTRANGER

Océanie

Asie

Amérique

Europe

Afrique

Proche
et moyen-orient

S1-SBM-3. IMPACTS MATÉRIELS, RISQUES ET OPPORTUNITÉS AINSI QUE LEUR INTÉRACTION AVEC LA STRATÉGIE ET LE MODÈLE ÉCONOMIQUE

Thématique des IRO	Titre IRO	Qualification de l'IRO
Diversité et inclusion	Possibilité de discrimination	Impact négatif
	Attrait pour l'égalité professionnelle	Opportunité
Conditions de travail	Déséquilibre de charge de travail	Impact négatif
	Conséquences du déséquilibre de charge de travail	Risque
	Conditions de travail des employés	Impact positif
	Sécurité de l'emploi et attrait des soins de santé	Opportunité
Formation	Formation des employés	Impact positif
	Attraction professionnelle interne	Opportunité
Santé et sécurité	Santé et sécurité des employés	Impact négatif
	Conséquences d'une gestion inadéquate de la santé et de la sécurité	Risque
Droits de l'Homme	Violation des droits humains des employés	Risque

S1-1. POLITIQUES RELATIVES AUX EFFECTIFS DE L'ENTREPRISE

Afin de prévenir et de gérer les impacts, risques et opportunités matériels relatifs à sa main-d'œuvre, Artelia s'appuie sur un ensemble cohérent de politiques et de dispositifs couvrant les principaux enjeux sociaux identifiés dans son analyse de double matérialité.

Cette démarche repose, d'une part, sur des politiques Groupe transversales qui définissent les principes, engagements et exigences applicables à l'ensemble des collaborateurs, notamment en matière de ressources humaines, de santé et sécurité, de développement des compétences, de diversité et d'inclusion, d'éthique et de conditions de travail. D'autre part, ces orientations sont complétées par des politiques, procédures et référentiels spécifiques dédiés à certaines thématiques ou à certains risques particuliers, permettant d'encadrer plus précisément les pratiques opérationnelles.

Cet ensemble documentaire constitue le cadre de référence du Groupe pour la gestion de ses enjeux sociaux. Il est progressivement harmonisé et déployé dans l'ensemble des entités afin d'accompagner le développement international du Groupe et de renforcer la cohérence des pratiques, dans une logique d'amélioration continue et de préparation aux exigences de la CSRD.

Synthèse des politiques relatives aux effectifs de l'entreprise

Politique	Périmètre	Objectifs
Charte éthique	Groupe	Définir un cadre de référence en matière de droits humains, de conditions de travail et de conduite responsable, en garantissant le respect de la dignité, de l'égalité des chances, de la liberté d'association et de la non discrimination, tout en promouvant un environnement de travail sûr, inclusif et respectueux pour l'ensemble des collaborateurs et des parties prenantes.
Dispositif d'alerte du groupe Artelia		Formaliser un dispositif permettant d'identifier, signaler et traiter des situations de travail problématiques ayant un impact sur la santé ou le fonctionnement des équipes, en organisant un processus structuré d'analyse, de dialogue et de mise en place de solutions d'amélioration.
Accord groupe relatif à la promotion du dialogue social et à l'organisation des instances du personnel		Structurer et renforcer le dialogue social au sein d'Artelia en définissant les instances de représentation du personnel, leurs compétences ainsi que leurs modalités de fonctionnement, afin de garantir la participation des salariés aux processus d'information, de consultation et de négociation relatifs à la gestion économique, sociale et organisationnelle du Groupe.
Human Resources Handbook for Managers		Fournir un cadre de référence aux managers pour la gestion des ressources humaines à l'international, en définissant des principes et règles visant à garantir le respect des droits humains, des conditions de travail équitables, de la non discrimination, de la diversité et de la liberté d'association, tout en assurant le bien-être des collaborateurs, la conformité réglementaire et une gestion responsable et cohérente des équipes.
Santé et sécurité au travail		Définir les engagements d'Artelia en matière de santé et sécurité au travail. Elle vise à garantir des conditions de travail sûres, le respect des exigences réglementaires applicables et une démarche d'amélioration continue fondée sur la prévention des risques, l'implication des collaborateurs et la mise en place de moyens adaptés.
Diversité & inclusion		Promouvoir un environnement de travail inclusif où chaque collaborateur et collaboratrice bénéficie des mêmes opportunités de recrutement, de développement et d'évolution professionnelle. Elle encourage la diversité des profils, lutte contre les discriminations et favorise une culture d'entreprise fondée sur le respect, l'équité et la valorisation des différences.
Accord-cadre Groupe relatif à la diversité		Formaliser les engagements d'Artelia en matière de droits humains, de diversité et d'inclusion, tout en assurant un dialogue régulier avec les représentants des travailleurs afin d'identifier et de traiter les enjeux liés aux conditions de travail, à l'égalité de traitement et au respect des droits fondamentaux.
Accord Groupe Artelia relatif à l'égalité professionnelle femmes-hommes 2024-2026		Garantir l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes chez Artelia en favorisant la mixité, l'égalité des opportunités de carrière et de rémunération, un environnement de travail inclusif et une meilleure conciliation entre vie professionnelle et vie personnelle.
Formation		Artelia ne dispose pas d'une politique Groupe spécifique dédiée à la formation. Néanmoins, le développement des compétences constitue un axe transversal de la politique RSE du Groupe et du Human Resources Handbook for Managers. Dans cette approche, la formation est considérée non seulement comme un levier de développement des compétences, mais également comme un facteur d'épanouissement professionnel, d'employabilité et de bien-être des collaborateurs. Cette vision se traduit par la mise en œuvre de nombreux dispositifs de formation déployés à l'échelle du Groupe.

Gestion des impacts, risques et opportunités

S1-2. PROCESSUS DE DIALOGUE AVEC LES TRAVAILLEURS CONCERNANT LES INCIDENCES

Artelia considère que la prise en compte des points de vue de ses collaborateurs constitue un élément essentiel de la gestion des impacts liés à sa propre main-d'œuvre. La prise en compte des attentes et des perceptions des collaborateurs revêt une importance particulière au sein d'Artelia, dont le capital est intégralement détenu par ses salariés.

En ce sens, Artelia dispose de plusieurs mécanismes permettant de recueillir les perspectives et attentes de ses collaborateurs et d'intégrer ces retours dans l'évolution de ses politiques et pratiques de gestion des ressources humaines.

En premier lieu, Artelia dispose d'un accord Diversité, Inclusion et Droits fondamentaux conclu avec les représentants du personnel. Il prévoit un dialogue régulier avec les représentants des salariés, permettant de recueillir les préoccupations, attentes et retours d'expérience des collaborateurs. Cet accord réaffirme l'engagement du Groupe en faveur du respect des droits humains, de la lutte contre toutes les formes de discrimination, de l'égalité des chances, de la diversité et de l'inclusion.

En second lieu, le Groupe réalise des entretiens annuels de performance et de développement. Ces échanges permettent d'accompagner les collaborateurs dans leur évolution professionnelle, d'évaluer leur niveau de satisfaction, d'identifier leurs besoins en matière de développement et de définir les objectifs pour l'année à venir.

En complément, Artelia mène chaque année une enquête d'engagement et de climat social auprès de l'ensemble de ses collaborateurs via la plateforme indépendante Bleexo. Cette enquête évalue 31 indicateurs relatifs notamment au bien-être, aux conditions de travail, à la collaboration, à l'engagement et à l'expérience collaborateur. En 2025, l'enquête a enregistré un taux de participation de 81 %, soit 7 996 répondants sur 9 901 collaborateurs.

Les résultats de cette enquête sont analysés par la direction des ressources humaines afin d'identifier les principaux axes d'amélioration et d'orienter les actions mises en œuvre au sein du Groupe. Ce dispositif permet également de suivre l'évolution des indicateurs dans le temps et d'évaluer l'efficacité des actions engagées.

S1-3. PROCESSUS DE REMÉDIATION DES INCIDENCES NÉGATIVES ET CANAUX PERMETTANT AUX SALARIÉS DE FAIRE PART DE LEURS PRÉOCCUPATIONS

Comme présenté dans le tableau des IRO matériels, Artelia a identifié trois impacts négatifs relatifs à sa propre main-d'œuvre ainsi que trois risques matériels. Ces impacts et risques sont pris en compte au travers des politiques et dispositifs décrits dans les sections précédentes.

Afin de permettre l'identification, le traitement et, le cas échéant, la remédiation de situations susceptibles de générer de tels impacts et risques, Artelia dispose notamment d'un dispositif d'alerte éthique et de conformité intégré à son programme d'intégrité. Ce dispositif permet aux collaborateurs et aux parties prenantes

internes et externes de signaler, de bonne foi, des faits graves relatifs à l'éthique, à la conformité, aux droits humains, à la santé et sécurité au travail ou à l'environnement. Il complète les canaux de dialogue «RH» et «social» existants et peut notamment être mobilisé en cas de préoccupations relatives à la discrimination, au harcèlement, aux conditions de travail, à la santé et sécurité ou au respect des droits humains. Une description détaillée de son fonctionnement et de sa gouvernance est présentée dans la section Gouvernance du présent rapport.

En complément, Artelia dispose d'un dispositif de la direction des ressources humaines «Santé au travail», dédié à l'écoute, à la prévention et à la résolution des situations susceptibles d'affecter le bien-être, la santé ou les conditions de travail des collaborateurs. Ce dispositif permet à toute personne de signaler, de manière confidentielle, une situation individuelle ou collective de mal-être, d'inconfort ou de difficulté rencontrée dans le cadre du travail. Il peut notamment être mobilisé en cas de tensions ou de conflits, de situations perçues comme du harcèlement, de discrimination ou d'agissements sexistes, de difficultés organisationnelles, d'évolution de la charge de travail pouvant entraîner un épuisement professionnel, ou encore à la suite d'un événement traumatique ou d'un accident lié au travail.

Les situations signalées font l'objet d'un processus structuré d'identification, d'analyse, de traitement et de suivi, associant, selon les besoins, les équipes RH, le management, la médecine du travail et les autres acteurs concernés, afin de définir et mettre en œuvre des solutions adaptées et de prévenir la récurrence des situations rencontrées.



Reconnaissance de l'écoute des collaborateurs

La démarche d'écoute et d'amélioration continue menée par Artelia via son enquête annuelle Bleexo a contribué à l'obtention de la certification Gold de ChooseMyCompany.

Cette reconnaissance s'appuie sur l'analyse et la certification des avis exprimés par les collaborateurs, et reflète l'attention portée par le Groupe à leur expérience, à leur engagement et à la qualité du dialogue interne.

S1-4. MESURES PRISES CONCERNANT LES INCIDENCES MATÉRIELLES SUR LES EFFECTIFS DE L'ENTREPRISE ET APPROCHES POUR GÉRER LES RISQUES MATÉRIELS ET POURSUIVRE LES OPPORTUNITÉS MATÉRIELLES

Compte tenu des IRO matériels identifiés et des politiques adoptées, Artelia a mis en place un ensemble de procédures, d'actions et de dispositifs visant à prévenir, atténuer et gérer les impacts, ainsi qu'à faire face aux risques et à tirer parti des opportunités liées à son propre personnel. Les principales actions mises en œuvre sont présentées ci-après, classées par thèmes : santé et sécurité, diversité et inclusion, formation et développement, et conditions de travail.

Santé et sécurité au travail

La santé et la sécurité des travailleurs constituent une priorité pour Artelia. Compte tenu de la nature de ses activités, notamment celles menées sur les chantiers et les sites de ses clients, l'entreprise a mis en place un cadre de gestion visant à identifier, prévenir et atténuer les risques professionnels, garantissant ainsi des conditions de travail sûres à son personnel.

La vision d'Artelia en matière de santé et de sécurité adopte une approche globale qui va au-delà de la prévention des accidents et du respect des exigences de sécurité. L'entreprise reconnaît que le bien-être des personnes englobe à la fois la santé physique et la santé mentale, et promeut un environnement de travail favorisant l'équilibre, la prévention des risques psychosociaux et le bien-être de ses collaborateurs.

Dans ce contexte, Artelia met en œuvre diverses actions et procédures :

- la mise à disposition d'une couverture santé et de dispositifs d'assistance aux employés ;
- la réalisation d'évaluations des risques et le déploiement de mesures de prévention en matière de santé et sécurité au travail ;

- le développement d'initiatives visant à promouvoir la santé physique et mentale ainsi que le bien-être des collaborateurs ;
- l'adaptation des conditions et des postes de travail afin de prévenir les risques ergonomiques et de favoriser la qualité de vie au travail ;
- la mise en place de dispositifs d'accompagnement des collaborateurs en cas de maladie ou d'accident.

Dispositifs spécifiques : le Groupe déploie des systèmes de management de la santé et de la sécurité, une partie de ses sites étant certifiée selon la norme ISO 45001 (couverture 52,5%).



Safety Week, une semaine dédiée à la santé et sécurité à l'échelle du Groupe

Artelia poursuit ses actions de sensibilisation en matière de santé et sécurité au travail, notamment par l'organisation de la Safety Week. Cette initiative a donné lieu à plus de 120 événements déployés à l'échelle du Groupe et a mobilisé plus de 3 500 collaborateurs. En complément, cinq vidéos de sensibilisation diffusées sur le réseau social interne ont permis de prolonger la démarche auprès des équipes, en générant plus de 28 000 vues.

Favoriser le bien-être des salariés

Artelia UK a organisé sa semaine annuelle dédiée au bien-être, sur le thème Refresh & Recharge. Cette initiative visait à promouvoir la santé mentale et physique des collaborateurs grâce à des activités pratiques autour de l'alimentation, de l'activité physique, de la pleine conscience, de l'équilibre de vie et de la qualité des échanges au sein des équipes. Elle illustre l'engagement d'Artelia UK en faveur d'un environnement de travail attentif au bien-être des collaborateurs, fondé sur la sensibilisation, la participation collective et des actions concrètes.

Diversité et inclusion

Artelia œuvre pour que chacun et chacune trouve sa place, s'épanouisse, progresse et contribue au projet collectif, avec ses différences visibles et invisibles, quel que soit son genre, son âge, son orientation sexuelle, ses origines, ses choix de vie, sa situation face au handicap. La diversité a un impact positif sur le lien qui unit le collectif, dans les projets menés et réalisés, et sur la performance.

Dans ce contexte, Artelia met en œuvre diverses actions et procédures :

- la prévention des discriminations et du harcèlement ainsi que la promotion de l'égalité des chances ;
- la sensibilisation et la formation des collaborateurs et des managers aux enjeux de diversité, d'équité et d'inclusion ;
- la promotion de pratiques de recrutement, de mobilité et de développement professionnel fondées sur des critères objectifs liés aux compétences et aux exigences des postes ;
- la mise en œuvre d'actions en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ;
- le déploiement de mesures destinées à favoriser l'emploi et le maintien dans l'emploi des collaborateurs en situation de handicap.

Périmètre	Dispositifs spécifiques relatifs à la diversité et l'inclusion	Objectifs
France	Accord-cadre 2024-2026 en faveur de l'emploi et du maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap	Favoriser le recrutement, l'intégration et le maintien dans l'emploi des collaborateurs en situation de handicap ; accompagner les situations individuelles ; sensibiliser les équipes et les managers ; faciliter l'adaptation des postes de travail
	Clauses sociales d'insertion	Favoriser l'accès à l'emploi de personnes éloignées du marché du travail ou en situation de handicap
	Partenariats avec des entreprises de travail adapté	Recourir à des prestataires employant des personnes en situation de handicap ou éloignées de l'emploi et soutenir leur insertion professionnelle
Italie	Certification SA8000	Garantir des conditions de travail éthiques et responsables ; respecter les droits des travailleurs ; renforcer le dialogue avec les collaborateurs, clients et fournisseurs ; promouvoir la transparence et la responsabilité sociale
Selon les pays	Réseaux internes et initiatives de sensibilisation à la diversité	Organisation d'événements, conférences, ateliers, campagnes de sensibilisation...



Concours éloquendi

Dans le cadre de sa politique diversité et inclusion, Artelia a organisé en France en juin 2025 le concours interne d'art oratoire éloquendi, une initiative visant à sensibiliser les collaborateurs à l'inclusion des personnes en situation de handicap. Le programme a réuni 22 participants, répartis en 9 équipes issues de 5 sites (Grenoble, Lyon, Saint-Ouen, Choisy-le-Roi et Paris). Pendant six mois, les participants ont bénéficié d'une formation et d'un accompagnement spécialisés afin d'imaginer des propositions visant à promouvoir des environnements plus inclusifs au sein de l'entreprise et dans la société.

Formation et développement professionnel

Artelia accompagne le développement professionnel de ses collaborateurs en mettant en œuvre des parcours de formation, des démarches d'accompagnement et des outils de gestion des compétences. Ces actions visent à renforcer les expertises techniques et comportementales, à soutenir l'évolution des parcours au sein du Groupe et à anticiper la transformation des métiers.

Dans cette perspective, le Groupe mobilise notamment les leviers suivants :

- le déploiement de programmes de formation techniques, managériaux et transversaux destinés à accompagner le développement continu des compétences ;
- la mise en œuvre de parcours d'intégration et d'accompagnement des collaborateurs tout au long de leur parcours professionnel ;
- la réalisation d'entretiens de performance et de développement permettant d'identifier les besoins en formation et les opportunités d'évolution professionnelle ;
- le développement de dispositifs de mobilité interne et de parcours de carrière visant à favoriser l'évolution professionnelle au sein du Groupe ;
- la promotion du partage des connaissances au travers de communautés de pratiques et des dispositifs collaboratifs.

Périmètre	Dispositifs spécifiques relatifs à la formation et au développement des compétences	Objectifs
France	Accord relatif au développement des compétences	Organiser le développement des compétences à travers un plan de formation triennal, des parcours professionnels et des outils d'apprentissage ; favoriser l'employabilité des collaborateurs ; fixer des objectifs en matière d'accès à la formation, d'investissement et de reconnaissance des compétences.
	MyTalent	Centraliser l'offre de formation ; accompagner le développement professionnel ; faciliter le suivi des parcours de carrière des collaborateurs.
Groupe	Artelia Academy	Rassembler des parcours de formation structurants, déployés et adaptés dans plusieurs pays, qui servent la stratégie et la vision du groupe. Ces formations transverses permettent de vivre une expérience humaine d'exception et de participer à plusieurs conférences thématiques chaque année.
	Artelia 360 learning	Donner accès aux collaborateurs librement et à tout moment, à du contenu de formation elearning qualitatif pour développer leurs compétences techniques et comportementales.

Promouvoir les métiers scientifiques et techniques auprès des jeunes femmes

En 2025, le client d'Artelia UK NeuConnect, a organisé un événement dédié aux carrières scientifiques et techniques à la Thomas Aveling School, à Rochester. Cette initiative a permis à plus de 45 jeunes femmes de découvrir des parcours professionnels dans les domaines de l'ingénierie, des infrastructures et de l'énergie. Organisé en partenariat avec Inspiring Girls International, avec le soutien d'Artelia UK et de Prysmian, contractants de NeuConnect, l'événement a combiné plusieurs formats complémentaires : table ronde avec des femmes exerçant des métiers techniques, sessions de mentorat rapide et atelier pratique autour du fonctionnement d'une interconnexion électrique. Cette action constitue la première étape d'une initiative internationale en deux volets, complétée par un atelier parallèle organisé en Allemagne avec la participation de la filiale locale Artelia GmbH. Elle illustre la contribution d'Artelia à la promotion des métiers scientifiques et techniques auprès des jeunes générations, en particulier auprès des jeunes femmes.



Conditions de travail

Les conditions de travail constituent un axe important des engagements sociaux du Groupe. À travers différents dispositifs et pratiques de gestion des ressources humaines, Artelia définit un ensemble de principes visant à favoriser des conditions de travail adaptées, tout en tenant compte des contextes locaux et des réalités opérationnelles des différentes entités. Les principales actions sont les suivantes :

- la mise en place de dispositifs de flexibilité du travail, incluant des horaires flexibles et, lorsque les activités le permettent, des modalités de télétravail ou de travail hybride ;
- la promotion de l'équilibre entre la vie professionnelle et personnelle grâce à des dispositifs d'aménagement du temps de travail, et la prise en compte des situations personnelles et familiales des collaborateurs ;
- la mise à disposition de garanties sociales et de dispositifs de protection des collaborateurs, incluant notamment les congés parentaux, les dispositifs de santé, les couvertures de prévoyance ou les avantages sociaux prévus par les législations locales ou les accords applicables ;
- le développement de dispositifs d'écoute et d'accompagnement des collaborateurs, permettant d'identifier les besoins individuels et de favoriser des conditions de travail adaptées aux réalités opérationnelles et aux contextes locaux ;
- la promotion d'organisations du travail favorisant l'autonomie, la responsabilité et la qualité de vie au travail, tout en tenant compte des contraintes opérationnelles des différents métiers et projets du Groupe ;
- la promotion du droit à la déconnexion, afin de contribuer à la prévention des risques liés à l'hyperconnexion et de favoriser un équilibre durable entre vie professionnelle et vie personnelle.

Le Groupe s'engage à appliquer le principe d'égalité de traitement en matière de rémunération dans l'ensemble de ses entités. Les pratiques de rémunération doivent être définies et mises en œuvre de manière équitable, cohérente et conforme aux lois, réglementations et conventions

collectives applicables dans chaque pays.

La rémunération globale de chaque salarié doit comprendre, au minimum, un salaire de base, déterminé en fonction du poste occupé, du niveau de responsabilités, des compétences requises, des pratiques du marché local et des dispositions légales ou conventionnelles applicables.

Selon le poste, le pays d'emploi et les politiques locales applicables, la rémunération globale peut également inclure des éléments complémentaires, tels qu'une couverture santé, prévoyance ou invalidité mise en place par l'entreprise.

Dans le cadre de son engagement en faveur de la reconnaissance et de l'implication de ses collaborateurs, Artelia met par ailleurs en place **des mécanismes visant à partager la valeur générée par le Groupe**. Dans ce contexte, l'**actionnariat salarié** constitue un élément du modèle d'entreprise d'Artelia, dont 100% du capital est détenu par ses salariés. Il permet, pour les collaborateurs éligibles et dans les filiales où ce dispositif est déployé, de prendre une participation au capital de l'entreprise et de bénéficier de la création de valeur ainsi que du développement à long terme du Groupe. Cette approche est complétée par différents mécanismes de partage de la valeur, dont l'objectif est de permettre aux salariés de partager les bénéfices issus de la performance collective grâce à une rémunération intégrant différentes formes de reconnaissance et de participation.

- Plan d'Épargne Groupe (PEG) : Artelia met à la disposition de ses collaborateurs un Plan d'Épargne Groupe comprenant différents fonds d'investissement, dont le FCPE Artelia.
- FCPE Artelia : Le Groupe dispose du fonds commun de placement d'entreprise (FCPE Artelia), un mécanisme d'actionnariat salarié majoritairement investi en actions Artelia, permettant aux collaborateurs de participer indirectement au capital de l'entreprise.

À ce jour, le FCPE Artelia est accessible uniquement aux collaborateurs rattachés aux sites français et italiens. Le Groupe étudie la possibilité d'étendre progressivement ce dispositif à d'autres pays afin d'élargir l'accès à l'actionnariat salarié au cours des prochaines années.

Chez Artelia, l'actionnariat salarié reflète notre modèle unique et notre culture d'entreprise : **une gouvernance partagée, un engagement collectif et une vision de long terme.**

ÉTAT 2025 DE L'ACTIONNARIAT SALARIÉ



Managers actionnaires
(=actionnaires Artelia Global)

1 660



Collaborateurs actionnaires via le FCPE
(Fonds commun de placement d'entreprise)

2 581

TOTAL ACTIONNAIRES

4 241



4241
actionnaires



38,3%
des salariés du Groupe
sont actionnaires



57%
d'actionnaires de
moins de 45 ans

S1-5. OBJECTIFS LIÉS À LA GESTION DES IMPACTS NÉGATIFS MATÉRIELS, À LA PROMOTION DES IMPACTS POSITIFS ET À LA GESTION DES RISQUES ET OPPORTUNITÉS MATÉRIELS

Objectif 2030	Description
Accidentologie	Obtenir un taux de fréquence des accidents du travail inférieur à 3 et viser 0 accident grave.
Mixité	Atteindre 30 % de femmes managers dans les instances de gouvernance (conseil d'administration et ses comités, conseil des Associés) et instances dirigeantes (comités de direction des Business Units/ division, comité exécutif du Groupe).
	Participer à 10 programmes d'actions visant à promouvoir les métiers de l'ingénierie auprès des femmes.
Formation	Former 100 % de nos collaborateurs à raison d'au moins une journée par an.
Évolution professionnelle	Co-construire de nouvelles opportunités professionnelles pour chaque collaborateur a minima tous les 3 à 5 ans.
Engagement et bien-être	Viser 8/10 sur la moyenne des indicateurs « Engagement » et « Bien-être » de l'enquête annuelle des collaborateurs.
Conditions de travail	Atteindre une couverture de 100 % de nos salariés (avec au minimum un an d'ancienneté) par des garanties universelles minimum.
Actionnariat	Faire en sorte qu'au moins 75 % de nos collaborateurs aient la possibilité de devenir actionnaires.
Partage de la valeur	Partager au moins 1/3 du résultat généré par l'activité opérationnelle

S1-6. CARACTÉRISTIQUES DES EMPLOYÉS D'ARTELIA

Thème	Indicateur	2025
Caractéristiques des effectifs	Effectif total	11 082
	Répartition des effectifs inscrits par tranche d'âge	24 et - = 5,7% 25-29 = 14,7% 30-34 = 16,2% 35-39 = 14,8% 40-44 = 13,2% 45-49 = 11,4% 50-54 = 9,1% 55-59 = 8% 60 et + = 6,9%
	Répartition des effectifs par sexe	Femmes : 33% Hommes : 67%
Organisation du travail	Nombre total d'employés par contrat de travail, par genre	<u>Contrats permanents :</u> 3286 femmes / 6526 hommes <u>Contrats temporaires :</u> 331 femmes / 939 hommes
	Nombre total d'employés par type d'emploi, par genre	Temps partiel : 447 femmes / 336 hommes <u>Temps plein :</u> 3170 femmes / 7129 hommes
	Nombre total d'employés par contrat de travail, par région et genre	France : Permanent : 1559 F / 2876 H - Temporaire : 82 F / 169 H Europe (hors France et Scandinavie) : Permanent : 542 F / 969 H - Temporaire : 37 F / 40 H Scandinavie : Permanent : 543 F / 1087 H - Temporaire : 27 F / 93 H Afrique Moyen-Orient : Permanent : 39 F / 130 H - Temporaire : 42 F / 124 H Asie -Océanie : Permanent : 270 F / 664 H - Temporaire : 122 F / 476 H Amériques : Permanent 333 F / 800 H - Temporaire : 21 F / 37 H
	Absentéisme - France	2,46%

Thème	Indicateur	2025
Santé & sécurité	Nombre d'accidents du travail	30*
	Taux de couverture assurance santé	90%
	Fréquence et gravité des accidents du travail	TF : 2,78* TG : 0,06**
Formation	Nombre total d'heures de formation	172 321,5
	Taux d'accès à la formation	77%***
	Taux d'accès à des actions de développement des compétences	98%
Diversité & Inclusion	Index d'égalité professionnelle femme / homme	Artelia UES : 89/100 Artelia Industrie : 89/100 Principia : 87 /100
	Taux de féminisation dans l'encadrement et le management	27,83%*
	Taux de femmes dans les instances dirigeantes	24,38%**
	Nombre de recrutements de travailleurs handicapés	15**
	Taux d'emploi de travailleurs handicapés	4,15%**
	Nombre de maintien dans l'emploi de personnes en situation de handicap	54**
Conditions de travail	Taux d'accès au télétravail	86%
	Taux d'accès aux congés familiaux	87%

Le périmètre par défaut des indicateurs est « Groupe » sauf indication contraire par un astérisque.

* Périmètre : Artelia SAS, Artelia Holding, Artelia industrie, Artelia Danemark, Artelia Italie, Artelia Canada et Artelia Allemagne

** Périmètre : France

***Périmètre : CSE UES Artelia

ESRS S2 : TRAVAILLEURS DE LA CHAÎNE DE VALEUR

Stratégie

Artelia opère dans des domaines d'activité à fort impact humain : eau, énergie, mobilité, bâtiment, industrie. Son modèle économique mobilise une chaîne de valeur étendue impliquant sous-traitants, fournisseurs de services spécialisés et prestataires locaux dont les intérêts, opinions et droits peuvent être affectés par les décisions du Groupe.

- Sous-traitants et prestataires représentent un maillon critique. Dans les projets de construction et d'infrastructure, Artelia intervient fréquemment en tant que maître d'œuvre ou assistant à maîtrise d'ouvrage, coordonnant des entreprises de construction, des bureaux d'études locaux et des fournisseurs de matériaux. Ces acteurs peuvent être exposés à des conditions de travail précaires, notamment dans des pays à réglementation sociale moins robuste.
- Travailleurs locaux dans les pays en développement ou en situation post-conflit constituent un cas particulier : engagés sur des projets financés par des bailleurs internationaux, ils se trouvent

au cœur d'enjeux de droits humains fondamentaux, dans des environnements où les protections légales sont souvent insuffisantes ou peu appliquées.

- Fournisseurs de la chaîne d'approvisionnement (fabricants de matériaux, équipementiers, prestataires logistiques) complètent ce périmètre. Bien que plus distants des opérations quotidiennes d'Artelia, leurs travailleurs peuvent être indirectement affectés par les exigences (ou l'absence d'exigences) formulées par le Groupe dans ses spécifications et ses processus d'achat.

Dans ses relations avec les tiers, Artelia s'attache au respect des règles issues de sa charte éthique et de son programme d'intégrité. À ce titre, Artelia s'assure que ses relations commerciales n'ont pas pour effet de fausser le libre jeu de la concurrence. De plus, Artelia attend de ses partenaires et de ses prestataires qu'ils adoptent un comportement respectueux de l'éthique et de l'intégrité dans la conduite des affaires. À cet égard, Artelia a établi des règles rigoureuses de sélection, de contractualisation et de suivi des partenaires et prestataires.

Le Groupe respecte tous les droits humains internationalement reconnus conformément aux principes directeurs des Nations Unies sur l'entreprise et les droits humains. Le Groupe est un employeur qui pratique le

principe de l'égalité des chances et qui prend ses décisions en matière d'emploi en se fondant sur des considérations telles que l'expérience, les compétences, la formation et la performance. Le Groupe s'engage à faire tout son possible pour identifier les risques pertinents, et y répondre, en étant toujours attentif aux conditions suspectes et en faisant preuve d'une diligence raisonnable.

S2-SBM-2. INTÉRÊTS ET POINTS DE VUE DES TRAVAILLEURS DE LA CHAÎNE DE VALEUR

Les travailleurs susceptibles d'être matériellement affectés sont principalement ceux des sous-traitants, prestataires et fournisseurs intervenant sur les projets menés par Artelia, notamment dans des contextes où les protections sociales sont moins robustes. Leurs intérêts et leurs droits sont pris en compte au travers des exigences contractuelles, des procédures de sélection et de suivi des partenaires ainsi que des critères de santé-sécurité, d'éthique et de respect des droits humains.

À ce stade, Artelia ne dispose pas encore d'un dispositif Groupe harmonisé de consultation directe de ces travailleurs ; la structuration de ce dialogue fait partie des travaux engagés en vue de la conformité CSRD.

S2-SBM-3. IMPACTS MATÉRIELS, RISQUES ET OPPORTUNITÉS AINSI QUE LEUR INTERACTION AVEC LA STRATÉGIE ET LE MODÈLE ÉCONOMIQUE

Les projets portés par Artelia peuvent potentiellement exposer les travailleurs des entreprises exécutantes à des risques physiques significatifs. En tant que concepteur et superviseur, Artelia exerce une influence déterminante sur les exigences de sécurité imposées contractuellement. Ses choix de conception, ses cahiers des charges et ses pratiques de contrôle peuvent soit renforcer, soit affaiblir la protection réelle des travailleurs sur le terrain.

Rappel des résultats de l'analyse de double matérialité du Groupe et de la suggestion de regroupement des IRO matériels :

Thématique des IRO	Titre IRO	Qualification de l'IRO
Santé et sécurité	Santé et sécurité des travailleurs de la chaîne de valeur	Impact négatif
	Manque de vigilance concernant la santé et la sécurité dans la chaîne de valeur	Risque
Droits de l'Homme	Violation des droits humains des travailleurs de la chaîne de valeur	Risque

Gestion des impacts, risques et opportunités

S2-1. POLITIQUES LIÉES AUX TRAVAILLEURS DE LA CHAÎNE DE VALEUR

Il est important de souligner qu'à ce jour, Artelia ne dispose pas d'une politique spécifique au Groupe consacrée exclusivement à la gestion des IRO liés aux travailleurs de la chaîne de valeur. Par conséquent, le Groupe ne dispose pas encore d'un cadre unique d'objectifs et d'indicateurs associés à cette thématique pouvant faire l'objet d'une communication consolidée.

Toutefois, Artelia s'appuie sur plusieurs politiques et dispositifs applicables à l'échelle du Groupe qui contribuent à prévenir et à gérer les enjeux relatifs

aux travailleurs de la chaîne de valeur. Ces référentiels sont conformes aux principaux standards internationaux, notamment la Déclaration universelle des droits de l'homme, la Convention des Nations unies contre la corruption ainsi que la Convention de l'OCDE sur la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers dans les transactions commerciales internationales.

Les principaux dispositifs mis en place sont :

- la charte éthique ;
- le programme intégrité ;
- la politique relative au dispositif d'alerte du Groupe Artelia.

Au travers de ces dispositifs, Artelia s'engage à réaliser les missions qui lui sont confiées dans le respect des lois et réglementations, et plus généralement avec intégrité et dans le respect des parties prenantes, dans tous les pays où le Groupe exerce ses activités. Ces dispositifs étant de nature transversale, ils sont présentés plus en détail dans la section « Gouvernance » du présent rapport.

S2-2. PROCESSUS DE DIALOGUE AVEC LES TRAVAILLEURS DE LA CHAÎNE DE VALEUR

À ce stade, Artelia ne dispose pas d'un processus Groupe harmonisé de dialogue direct avec les travailleurs de la chaîne de valeur ou leurs représentants. Leurs perspectives sont principalement prises en compte de manière indirecte, au travers des échanges réguliers avec les fournisseurs et sous-traitants, des questionnaires RSE, des évaluations préalables et du suivi des missions. Ces échanges portent notamment sur l'éthique, la qualité de la relation, la santé-sécurité, les enjeux sociaux et climatiques. Les informations recueillies alimentent la politique d'achats responsables, les procédures de sélection et d'évaluation des partenaires ainsi que les mesures correctives éventuellement mises en œuvre.

Artelia poursuit la structuration de ce dispositif afin de mieux formaliser les modalités, la fréquence, les responsabilités et l'évaluation de l'efficacité du dialogue, en accordant une attention particulière aux travailleurs les plus vulnérables.

Indicateurs et objectifs

Cette information n'est pas encore présentée dans le cadre du présent rapport de transition, Artelia poursuivant actuellement la structuration de son dispositif de reporting sur ce sujet.

ESRS S3 : COMMUNAUTÉS AFFECTÉES

Stratégie

La stratégie d'Artelia concernant l'ESRS S3 repose sur la nature même de son modèle d'affaires. En tant que société d'ingénierie et de conseil, Artelia intervient dans la planification, la conception technique et la supervision de projets d'aménagement dans de nombreux secteurs d'activité, en conseillant ses clients tout au long de leur cycle de vie. Toutefois, dans la majorité des cas, le Groupe n'est pas l'entité responsable des décisions finales relatives au développement de ces projets.

Cette position implique que la capacité d'Artelia à agir sur les impacts que les projets peuvent générer sur les communautés s'exerce principalement au travers de son expertise technique et son rôle de conseil. À ce titre, la responsabilité du Groupe consiste à intégrer les enjeux sociaux et environnementaux dès les premières phases de conception, à identifier les risques, à proposer des alternatives de conception et à accompagner ses clients dans l'adoption de solutions permettant de prévenir et d'atténuer les impacts sur les communautés. La stratégie d'Artelia vise à renforcer cette capacité d'influence, en favorisant l'intégration des enjeux sociaux et environnementaux tout au long du cycle de vie des projets sur lesquels le Groupe intervient.

S3-SBM-2. INTÉRÊTS ET POINTS DE VUE DES COMMUNAUTÉS AFFECTÉES

Les communautés susceptibles d'être affectées comprennent principalement les populations riveraines des projets, les personnes concernées par une réinstallation ou une modification de leurs moyens d'existence, ainsi que certaines communautés autochtones. Leurs intérêts, leurs droits et leurs attentes sont pris en compte au travers de concertations publiques, d'enquêtes socio-économiques, de cartographies des parties prenantes et d'évaluations des impacts sociaux, culturels et économiques.

Ces démarches permettent d'identifier les risques de nuisances, de conflits ou d'atteinte à la qualité de vie

et d'orienter les choix de conception et les mesures d'accompagnement. Selon les projets, Artelia peut également contribuer à des plans de développement communautaire, de restauration des moyens d'existence ou de réinstallation. La prise en compte des communautés est adaptée au contexte local, notamment pour les communautés autochtones en Australie et au Canada.

S3-SBM-3. IMPACTS MATÉRIELS, RISQUES ET OPPORTUNITÉS AINSI QUE LEUR INTERACTION AVEC LA STRATÉGIE ET LE MODÈLE ÉCONOMIQUE

Dans ce contexte, les IRO identifiés reflètent à la fois les risques et les impacts pouvant découler des décisions en matière de planification, de conception et d'accompagnement technique des projets, ainsi que les opportunités que ceux-ci représentent pour les communautés concernées. Dans cette perspective, un projet peut générer des impacts négatifs s'il n'intègre pas correctement les dimensions sociales et environnementales, ce qui peut affecter la qualité de vie des personnes ou engendrer des conflits avec les différentes parties prenantes. Parallèlement, le rôle d'Artelia dans les phases de conception et de développement des projets lui permet d'exercer une influence positive sur l'intégration de solutions favorisant le développement durable, contribuant à améliorer la qualité de vie des communautés et générant une valeur sociétale à long terme.

Thématique des IRO	Titre IRO	Qualification de l'IRO
Considération pour les communautés proches des projets	Mise en danger ou nuisance des communautés	Impact négatif
	Amélioration de la qualité de vie des communautés concernées	Impact positif
	Conflit avec les communautés touchées	Risque
	Expertise en réhabilitation des communautés locales	Opportunité

Gestion des impacts, risques et opportunités

S3-1. POLITIQUES LIÉES AUX COMMUNAUTÉS AFFECTÉES

Politiques Groupe

À ce jour, Artelia ne dispose pas d'une politique spécifique, consacrée exclusivement à la gestion des IRO liés aux communautés concernées. Par conséquent, le Groupe ne dispose pas encore d'un cadre unique d'objectifs et d'indicateurs associés à cette thématique pouvant faire l'objet d'une communication consolidée.

Toutefois, la prise en compte des communautés concernées est intégrée de manière transversale dans différentes politiques, outils et démarches du Groupe. Ceux-ci contribuent à identifier, prévenir et gérer les impacts sociaux liés aux projets des clients et, dans le même temps, reflètent la volonté du Groupe de mettre son expertise technique au service de solutions contribuant à améliorer la qualité de vie des communautés.

C'est pourquoi l'analyse présentée dans cette section s'articule selon deux niveaux. Tout d'abord, elle décrit les mécanismes et les politiques applicables au niveau du Groupe. Ensuite, elle présente deux filiales qui, en raison de la nature de leurs activités et du contexte dans lequel elles mènent leurs projets, ont mis en place des mécanismes de relation avec les communautés plus spécifiques.

Grille d'analyse ESG

Dans le cadre de sa politique de RSE, Artelia a mis en place une grille d'analyse ESG qui sert d'outil d'aide à la décision lors des phases commerciales d'appels d'offres pour les projets significatifs. En ce qui concerne les communautés concernées, cette analyse permet d'identifier très tôt les impacts sociaux potentiels, les risques susceptibles d'affecter les populations concernées et les conflits potentiels avec les différentes parties prenantes. Ainsi, cette grille constitue un premier niveau d'évaluation pour la prise de décision, permettant de déterminer si un projet est cohérent avec les engagements et les valeurs du Groupe.

TRACE by Artelia

Le Groupe déploie également TRACE by Artelia, une méthodologie d'écoconception qui propose un cadre structuré de collaboration avec les clients et leurs parties prenantes afin d'identifier et de valoriser les opportunités d'amélioration de la performance environnementale des projets tout au long de leur cycle de vie. Conçu pour intégrer les enjeux de la transition écologique dès les phases de conception, cet outil s'appuie sur des indicateurs qualitatifs et comprend notamment une évaluation de l'acceptabilité sociale du projet, accompagnée d'un plan d'action dédié visant à renforcer cette acceptabilité.

S3-2. PROCESSUS DE DIALOGUE AVEC LES COMMUNAUTÉS AFFECTÉES

Les modalités de dialogue sont définies au niveau des projets et adaptées aux contextes locaux. Elles peuvent reposer sur des concertations publiques, des enquêtes de terrain, des cartographies de parties prenantes ou des dispositifs dédiés aux communautés autochtones. Certaines filiales ont développé des approches spécifiques. En Australie, le Reconciliation Action Plan prévoit des relations durables avec les communautés aborigènes et l'intégration, lorsque cela est pertinent, des perspectives des «Traditional Owners» dans les projets. Au Canada, Artelia développe des partenariats avec des entreprises issues des Premières Nations. Au Royaume-Uni, les équipes utilisent la méthodologie «Social Value» TOMs pour évaluer les bénéfices sociaux attendus des projets.

Les résultats de ces échanges peuvent conduire à adapter la conception des projets, à mettre en place des plans de développement communautaire ou de restauration des moyens d'existence, ou encore à accompagner des procédures de réinstallation.

Au Canada, l'engagement d'Artelia pour la croissance économique des Premières Nations, se traduit par un partenariat stratégique signé en 2025 avec Katak, une entreprise de la communauté innue spécialisée dans les enquêtes et l'acquisition de données de terrain. Cette première collaboration va bien au-delà des obligations contractuelles : elle représente une véritable alliance fondée sur le partage d'expertise, le respect mutuel et une vision à long terme pour une croissance inclusive.

Au Royaume-Uni, les équipes d'Artelia appliquent la méthodologie «Social Value» TOMs (Themes, Outcomes and Measures), un cadre de référence largement utilisé pour mesurer, quantifier et rendre compte de la valeur sociale générée par un projet, une organisation ou un contrat, notamment dans le domaine des marchés publics. L'application de cette méthodologie permet d'intégrer, dès les premières étapes des projets, une évaluation structurée des bénéfices sociaux susceptibles d'être générés pour les communautés. Bien que son utilisation réponde initialement aux exigences du secteur public britannique, les filiales Pick Everard et Artelia UK ont développé des méthodologies et des outils permettant d'adapter cette approche à des projets du secteur privé.

LCI, la filiale australienne du Groupe, a mis en œuvre un Reconciliation Action Plan (RAP), un cadre reconnu au niveau national et développé par «Reconciliation

Australia», visant à renforcer les relations avec les communautés aborigènes et les peuples des îles du détroit de Torres, peuples autochtones d'Australie.

En 2023, LCI a lancé son «Reflect RAP», première étape d'une démarche de long terme destinée à intégrer progressivement les principes de réconciliation dans les pratiques de l'entreprise. Cette approche vise notamment à renforcer la compréhension des enjeux liés aux peuples autochtones, à développer une gouvernance dédiée, à établir des relations durables avec les communautés concernées et à intégrer leurs perspectives dans les activités de l'entreprise. Le plan s'articule autour de trois axes principaux :

- relations (développer des partenariats durables avec les communautés et les organisations aborigènes et des îles du détroit de Torres);
- respect (renforcer la connaissance des cultures, de l'histoire et des protocoles culturels des peuples autochtones grâce à des actions de sensibilisation et de formation);
- opportunités (favoriser l'accès à l'emploi, aux marchés et aux opportunités économiques pour les peuples autochtones).

Afin de mettre en œuvre ces engagements, Artelia s'appuie notamment sur un groupe de travail dédié, mène des actions de sensibilisation culturelle, développe des partenariats avec des organisations et entreprises autochtones et intègre, lorsque cela est pertinent, les perspectives des «Traditional Owners» et des communautés autochtones dans la conception et le développement des projets.

Soutenir les Premières Nations au Canada

Dans le cadre de son engagement plus large en faveur de pratiques commerciales responsables et durables, Artelia Canada explore d'autres modes de partenariats plus tangibles pour aider les entrepreneurs issus des Premières Nations au Canada à intégrer une structure susceptible de leur donner accès aux mandats publics sur leur territoire ancestral. Artelia Canada a pour ambition de servir de moteur tangible au développement économique des communautés autochtones, en créant des opportunités d'emploi, de formation et de participation à long terme.

Artelia est fier d'intégrer cette initiative dans sa stratégie d'exécution, renforçant ainsi son rôle non seulement en tant que prestataire technique, mais aussi en tant que partenaire social engagé en faveur de la réconciliation, de l'équité et de la prospérité partagée. Afin de soutenir davantage cette initiative, Artelia Canada a engagé un conseiller aux relations avec les Premières Nations qui a rejoint l'équipe de Artelia Canada en 2025, car elle est déterminée à maintenir des relations respectueuses et proactives avec ces communautés.

Notre savoir-faire d'ingénierie sociétale permet d'accompagner les porteurs de projets (maîtres d'ouvrages, EPC...), comme les populations concernées par ces projets, afin d'identifier au plus tôt leurs potentiels impacts et créer les conditions de leur réalisation apaisée et respectueuse des parties prenantes. Artelia propose une large gamme de services.

Gestion des impacts sociaux, culturels et économiques :

- enquêtes socio-économiques de ménages ;
- cartographies des parties prenantes ;
- concertation publique ;
- développement d'outils d'enquêtes pour une analyse approfondie par groupe (genre, âges, ethnies, vulnérabilité...) ;
- évaluation des impacts sociaux, culturels et économiques (genre, minorités éthiques...).

Développement communautaire et restauration des moyens d'existence :

- accompagnement des communautés concernées par les projets, notamment grâce aux plans de développement communautaire ;
- développement de plans de restauration des moyens d'existence, à partir d'enquêtes de terrain.

Réinstallations des populations :

- développement de cadres et plans de réinstallations économiques et physiques des populations ;
- Inventaires des biens et personnes affectées par les projets ;
- suivi de la mise en œuvre de plans d'action de réinstallation (PAR).

Optimisation sociale des projets :

- audit « due diligence » d'études et installations visant à vérifier leur conformité aux standards des bailleurs de fonds et proposition d'optimisation ;
- identification des enjeux socio-économiques et culturels dès l'amont des projets pour en optimiser la conception ;
- co-construction avec les populations locales pour le développement de plans de gestion sociaux-économiques et culturels.

Contribution au développement des communautés via la Fondation Artelia

La Fondation Artelia est une entité philanthropique, dotée d'un statut juridique propre. Toutefois, elle constitue un dispositif complémentaire par lequel Artelia contribue à des initiatives d'intérêt général, en cohérence avec les engagements définis dans sa politique RSE.

Artelia finance la Fondation afin d'accompagner des initiatives, généralement portées par des associations et des ONG, dans les domaines de la solidarité et de la protection de l'environnement. Cet engagement repose à la fois sur un mécénat financier et sur un mécénat de compétences, permettant aux collaborateurs du Groupe de mettre leur expertise technique et professionnelle au service des projets soutenus.

Les actions portées par la Fondation complètent les démarches mises en œuvre par le Groupe dans le cadre de ses activités d'ingénierie et de conseil. Elles ne se substituent pas aux mécanismes de gestion des impacts liés aux projets, mais traduisent la volonté d'Artelia

de soutenir des initiatives d'intérêt général et de contribuer au développement des communautés.

Objectifs 2030 de la politique RSE

Objectif	Description
Jours de mission	Atteindre 800 jours annuels de missions réalisées au profit de projets associatifs.
Budget philanthropique	Faire croître, chaque année, notre budget philanthropique afin d'atteindre 2 M€ en 2030.

Note méthodologique

Il convient de préciser que la Fondation Artelia est une entité juridique distincte du Groupe. À ce titre, ses activités ne relèvent pas directement du périmètre opérationnel d'Artelia et font l'objet d'une communication distincte à travers le rapport annuel de la Fondation. Toutefois, dans le cadre de ce premier exercice de préparation à la CSRD, il a été jugé pertinent de présenter le soutien apporté par Artelia à la Fondation, dans la mesure où celui-ci constitue un engagement inscrit dans la politique RSE du Groupe et reflète la volonté de l'entreprise de contribuer au développement des communautés.

ESRS S4 : CONSOMMATEURS ET UTILISATEURS FINAUX

Stratégie

La stratégie d'Artelia concernant l'ESRS S4 repose sur la raison d'être du Groupe « Créer des solutions pour une vie positive », avec l'ambition d'être utile au monde, en relevant les défis environnementaux et sociétaux de notre temps. En ce sens, Artelia accompagne ses clients pour que leurs projets génèrent une valeur positive pour la société, en contribuant au développement de solutions durables qui répondent aux défis sociaux et environnementaux actuels.

S4-SBM-2. INTÉRÊTS ET POINTS DE VUE DES CONSOMMATEURS ET UTILISATEURS FINAUX

La nature du modèle économique d'Artelia implique de distinguer deux groupes : les clients directs, qui font appel aux services du Groupe, et les utilisateurs finaux, qui bénéficient des infrastructures, des espaces ou des services développés dans le cadre des projets. Par exemple, une collectivité territoriale peut être le client d'un projet d'aménagement d'un espace public, tandis que les utilisateurs finaux sont les citoyens qui utiliseront cet espace.

Dans ce contexte, la stratégie du Groupe s'articule autour d'un double objectif. D'une part, répondre

aux besoins et aux attentes de ses clients grâce à des services d'ingénierie et de conseil de qualité. D'autre part, mettre à profit son expertise pour les accompagner dans l'intégration des enjeux sociaux et environnementaux dès les premières phases de conception des projets. Ainsi, Artelia veille à ce que les solutions développées répondent non seulement aux besoins de ses clients, mais apportent également des avantages aux utilisateurs finaux et à la société.

Cette capacité d'accompagnement constitue en outre une opportunité stratégique pour le Groupe, car elle lui permet d'encourager l'intégration de considérations à valeur sociale dans les projets des clients et de répondre à leur demande de solutions durables.

S4-SBM-3. IMPACTS MATÉRIELS, RISQUES ET OPPORTUNITÉS AINSI QUE LEUR INTERACTION AVEC LA STRATÉGIE ET LE MODÈLE ÉCONOMIQUE

Les IRO présentés dans le tableau ci-dessous reflètent les principaux impacts positifs et opportunités qu'Artelia a identifiés en lien avec les utilisateurs finaux des projets qu'il accompagne. L'impact positif relatif à l'accès à des infrastructures améliorant la qualité de vie traduit la contribution que ces projets peuvent apporter au développement des territoires et à l'amélioration des services rendus aux populations.

Toutefois, certains projets peuvent également générer des contraintes ou des nuisances pour les communautés et les territoires concernés. Dans ce

contexte, il est essentiel d'identifier ces enjeux et de les prendre en compte dès les premières phases de conception. Les opportunités identifiées visent, d'une part, à intégrer une approche inclusive permettant de mieux répondre à la diversité des usages et des besoins des utilisateurs finaux et, d'autre part, à concevoir des projets répondant à des exigences élevées en matière de sécurité et d'intégrité, en cohérence avec les engagements du Groupe en matière de qualité, de santé et de sécurité.

Thématique des IRO	Titre IRO	Qualification de l'IRO
Améliorer la qualité de vie pour tous	Accès à des infrastructures améliorant la vie des utilisateurs	Impact positif
	Reconnaissance de l'approche inclusive des projets	Opportunité
Sécurité et intégrité des projets	Reconnaissance de la sécurité et de l'intégrité du projet	Opportunité

Gestion des impacts, risques et opportunités

S4-1. POLITIQUES LIÉES AUX CONSOMMATEURS ET UTILISATEURS FINAUX

À ce jour, Artelia ne dispose pas d'une politique Groupe spécifique consacrée exclusivement aux clients et aux utilisateurs finaux. Les engagements relatifs à cette thématique sont toutefois intégrés de manière transversale dans plusieurs politiques et dispositifs du Groupe, notamment la politique RSE, la politique qualité et les processus de conception et d'accompagnement des projets.

Politique qualité

La politique qualité constitue l'un des principaux cadres de référence du Groupe en matière de relations avec les clients et de qualité des prestations. Elle vise à garantir que les services fournis répondent aux exigences et aux besoins des clients, tout en assurant une démarche d'amélioration continue et une gestion maîtrisée des risques tout au long du cycle de vie des projets.

Dans le cadre de l'ESRS S4, les engagements les plus directement liés aux clients et aux utilisateurs finaux sont les suivants :

- avoir un impact positif sur le long terme en développant des partenariats forts avec nos clients et en les accompagnant sur tout le cycle de vie de leurs projets ;
- maintenir un environnement approprié à la performance du Groupe et à celle du développement des projets des clients ;

- garantir des conditions de travail satisfaisantes prenant en compte les aléas climatiques ;
- développer notre expertise, en réponse aux besoins actuels des clients et en anticipant leurs demandes futures ;
- assurer le partage de nos connaissances dans le cadre d'un comité Knowledge & Innovation dédié.

Politique RSE

La politique RSE d'Artelia reconnaît la recherche et l'innovation comme des leviers essentiels pour développer des solutions contribuant à répondre aux défis climatiques, environnementaux et sociétaux. Cette approche vise à favoriser l'amélioration continue de la qualité, de la durabilité et de la performance des projets. Dans le cadre de l'ESRS S4, elle contribue à prendre en compte les utilisateurs finaux, en favorisant des solutions plus sûres, inclusives et créatrices de valeur pour les territoires. Cette démarche est directement liée aux opportunités matérielles identifiées par le Groupe en matière d'amélioration de la qualité de vie, d'approche inclusive des projets, de sécurité et d'intégrité des projets.

S4-2. PROCESSUS DE DIALOGUE AVEC LES CONSOMMATEURS ET UTILISATEURS FINAUX

L'un des engagements inscrits dans la politique RSE 2030 d'Artelia est d'engager une réflexion visant à

mesurer et à renforcer la valeur sociale générée par les projets de ses clients. Cette démarche s'inscrit dans une volonté plus large de mieux comprendre la contribution des projets à l'amélioration des conditions de vie, du bien-être et du développement des territoires et des utilisateurs finaux.

Dans ce cadre, Artelia a par exemple développé une méthodologie visant à intégrer la perspective de genre dans la conception et le développement de projets de construction et d'infrastructure. Appliquée tout au long du cycle de vie des projets, cette méthodologie permet d'identifier les besoins spécifiques des différents groupes d'utilisateurs afin d'améliorer l'inclusion, l'accessibilité et l'acceptabilité des projets. Elle contribue ainsi à la conception d'infrastructures et de services mieux adaptés aux différentes utilisations et favorise une utilisation plus équitable des espaces par les utilisateurs finaux.



4

INFORMATIONS SUR LA GOUVERNANCE



POLITIQUE RSE 2030 : NOS ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE

La gouvernance responsable constitue l'un des piliers structurants de la politique RSE 2030 d'Artelia. Elle traduit la volonté du Groupe d'inscrire son développement dans un cadre exigeant, fondé sur l'éthique, l'intégrité, la transparence, le partage de la valeur et l'association des collaborateurs à l'évolution de l'entreprise. Ce pilier vise notamment à conforter le positionnement d'Artelia parmi les références en

matière de RSE, en continuant de progresser sur l'éthique des affaires, de l'environnement et du comportement. Il couvre également les engagements relatifs au partage de la performance financière, à la préservation de l'indépendance du Groupe et à l'élargissement de l'actionnariat salarié, qui constituent des marqueurs forts du modèle de gouvernance et de l'ADN d'Artelia.

ENGAGEMENTS 2030 RELATIFS AU PILIER « GARANTIR UNE GOUVERNANCE RESPONSABLE »

- S'affirmer comme un groupe d'ingénierie de référence en matière de RSE, notamment sur le plan de l'éthique (éthique des affaires, éthique environnementale, éthique comportementale).

- Motiver les collaborateurs en partageant la performance financière créée.
- Préserver notre indépendance en associant largement les salariés du Groupe à l'actionnariat.

Bien qu'appartenant au pilier « garantir une gouvernance responsable » de la Politique RSE d'Artelia, les engagements 2 et 3 cités précédemment sont principalement abordés dans le volet social du présent rapport (section ESRS S-1. Effectifs de l'entreprise). Ce choix répond à un souci de cohérence avec la structuration des informations attendue par la CSRD et les ESRS, dans la mesure où ces sujets concernent directement les travailleurs d'Artelia, leur association à la trajectoire du Groupe en tant que partie prenante clé, et les mécanismes de redistribution de la performance collective.

Aussi, les informations présentées dans cette section décrivent les politiques et les dispositifs de contrôle du Groupe, notamment en matière de conduite des affaires, d'achats responsables, de prévention des risques éthiques et de cybersécurité. Elles permettent également de mettre en perspective les impacts, risques et opportunités de gouvernance identifiés dans le cadre de l'analyse de double matérialité.

ESRS G1 : CONDUITE DES AFFAIRES

Stratégie

La conduite des affaires constitue un pilier structurant de la stratégie de durabilité d'artelia. Le Groupe s'attache à exercer ses activités dans un cadre éthique, responsable et transparent, en cohérence avec ses valeurs, son modèle d'actionariat salarié et son développement international. Cette stratégie repose sur un dispositif Groupe visant à prévenir les risques d'atteinte à l'éthique des affaires, à diffuser une culture d'intégrité partagée et à renforcer la qualité des relations avec les clients, partenaires, fournisseurs et sous-traitants. Elle couvre notamment la prévention de la corruption et des conflits d'intérêts, le respect des règles de concurrence, la loyauté des pratiques commerciales ainsi que la promotion de pratiques responsables dans la chaîne de valeur. À travers cette approche, Artelia entend sécuriser son développement, préserver la confiance de ses parties prenantes et faire de sa culture d'entreprise un levier de performance durable.

Gestion des impacts, risques et opportunités

Les impacts, risques et opportunités (IRO) présentés dans le tableau ci-contre ont été identifiés dans le cadre de l'analyse de double matérialité menée par le Groupe. En matière d'éthique et d'intégrité des affaires, le principal risque identifié concerne la violation de l'éthique commerciale, qui pourrait résulter de comportements non conformes aux principes d'Artelia, tels que des situations de corruption, de fraude, de conflit d'intérêts ou de non-respect des règles de concurrence loyale. Ce risque est susceptible d'affecter la confiance des parties prenantes, la réputation du Groupe et la qualité de ses relations d'affaires.

La culture d'entreprise constitue également un enjeu majeur : des pratiques éthiques partagées et appliquées de manière homogène contribuent à maintenir un climat social pacifié, à renforcer la cohésion interne et à favoriser des comportements responsables. À ce titre, une culture d'entreprise forte représente une opportunité, car elle

permet de diffuser les valeurs d'intégrité, de transparence et de responsabilité dans l'ensemble des entités, tout en soutenant l'engagement des collaborateurs.

Enfin, la gestion de la relation avec les fournisseurs présente à la fois un impact positif et un risque. L'encouragement des pratiques durables chez les fournisseurs permet d'étendre les exigences éthiques, sociales et environnementales du Groupe au sein de sa chaîne de valeur. À l'inverse, la sélection de fournisseurs ne respectant pas les principes éthiques attendus pourrait exposer le Groupe à des risques de non-conformité, d'atteinte à sa réputation ou de rupture de ses engagements en matière de conduite responsable des affaires.

Thématique des IRO	Titre IRO	Qualification de l'IRO
Éthique et intégrité des affaires	Violation de l'éthique commercial	Risque
Culture d'entreprise	Climat social pacifié grâce à des pratiques éthiques	Impact positif
	Avantages liés à une culture d'entreprise forte	Opportunité
Gestion de la relation avec les fournisseurs	Encourager les pratiques durables des fournisseurs	Impact positif
	Sélection de fournisseurs non éthiques	Risque

GOV1 - GOUVERNANCE DE LA CONDUITE DES AFFAIRES

La gouvernance de la conduite des affaires chez Artelia repose sur une organisation structurée visant à garantir le respect des principes d'éthique, d'intégrité et de transparence à tous les niveaux du Groupe.

Ce dispositif est rattaché à la direction juridique & conformité du Groupe, dont la directrice est également membre du comité exécutif. Un *Group Compliance Officer* est en charge spécifiquement du pilotage et du

déploiement opérationnel des sujets de conformité, d'éthique et d'intégrité, en appui des instances de gouvernance et des réseaux internes.

Au cœur de ce dispositif, le comité éthique constitue une instance indépendante de réflexion, de conseil et de supervision en matière d'éthique professionnelle. Il peut être saisi par le conseil d'administration, la direction générale, les responsables d'entités ou tout collaborateur, et peut également intervenir de sa propre initiative. Le comité éthique joue un rôle central dans la définition et l'évolution du programme d'intégrité du Groupe, dont il supervise le déploiement, notamment à travers des actions de communication et de formation. Il analyse les situations à caractère éthique, peut diligenter des enquêtes en garantissant la confidentialité requise, et formule des

recommandations à la direction générale. Ses travaux font l'objet d'un reporting annuel au conseil d'administration et, le cas échéant, au comité de direction.

Le Group Compliance Officer est également chargé de piloter la définition, la mise en œuvre et l'amélioration continue du programme d'intégrité. Il veille à son déploiement opérationnel en lien avec les directions fonctionnelles et opérationnelles, et assure le suivi des actions décidées par le comité éthique. Il contribue également à la diffusion et au renforcement de la culture d'intégrité au sein du Groupe, en s'appuyant sur une

veille des pratiques et référentiels externes. Afin d'assurer une déclinaison opérationnelle efficace, un réseau de responsables éthique et Intégrité a été déployé au sein des Business Units. Ce réseau facilite la remontée des alertes, le partage des retours d'expérience et l'amélioration continue du dispositif.

L'ensemble de cette gouvernance permet à Artelia de structurer sa conduite des affaires autour de principes robustes d'éthique et d'intégrité, portés au plus haut niveau de l'organisation et déployés de manière opérationnelle dans l'ensemble de ses entités.

G1-1. POLITIQUES DE CONDUITE DES AFFAIRES ET CULTURE D'ENTREPRISE

Le Groupe déploie un programme d'intégrité structuré visant à ancrer une culture d'entreprise fondée sur l'éthique, la transparence et la conformité réglementaire dans l'ensemble de ses activités. Ce programme repose sur un ensemble cohérent de politiques, de procédures et de mécanismes de gouvernance couvrant les principaux risques liés à la conduite des affaires.

Charte éthique : socle des principes de conduite

Le Groupe s'appuie sur une charte éthique qui constitue le document de référence en matière de conduite des affaires. Cette charte définit les principes fondamentaux applicables à l'ensemble des collaborateurs et entités, notamment :

- le respect des lois et réglementations applicables ;
- la prévention de la corruption et de la fraude ;
- la gestion des conflits d'intérêts ;
- le respect des règles de concurrence loyale ;
- la prise en compte des parties prenantes.

Elle s'applique de manière globale, y compris à l'international, et est communiquée aux partenaires commerciaux afin de promouvoir des pratiques responsables tout au long de la chaîne de valeur.

Guide de bonne conduite des affaires

En complément de la charte, le Groupe a mis en place un guide opérationnel visant à accompagner les collaborateurs dans la prise de décision au quotidien. Ce guide précise les comportements attendus dans des situations concrètes, identifie les

pratiques à risque et les comportements à proscrire, et fournit des repères pour prévenir les risques éthiques. Il constitue un outil clé de prévention et de diffusion de la culture d'intégrité au sein du Groupe.

Politique de gestion des risques éthiques et de conformité

Le programme d'intégrité s'inscrit dans une approche globale de gestion des risques, intégrée au système de management du Groupe. Cette politique repose notamment sur :

- une cartographie des risques éthiques (corruption, conflits d'intérêts, fraude, etc.) ;
- la mise en place de plans d'actions pour réduire les risques identifiés ;
- un suivi régulier de l'exposition aux risques et de leur évolution.

Des dispositifs spécifiques encadrent les relations avec les tiers, incluant des procédures de sélection, d'évaluation et de contrôle adaptées au niveau de risque associé.

Procédures opérationnelles spécifiques

Le programme d'intégrité est décliné en plusieurs procédures opérationnelles couvrant des domaines à risque, notamment :

- **la procédure relative aux relations avec les tiers** pour encadrer les relations avec les partenaires, sous-traitants et intermédiaires, incluant des vérifications préalables (due diligence) ;
- **la procédure cadeaux et invitations** pour définir des seuils, obligations de déclaration et procédures d'autorisation ;
- **la procédure de recours aux agents commerciaux** pour encadrer strictement leur sélection, contractualisation et suivi ;

- **la procédure de mécénat et de parrainage** pour contrôler les actions afin de prévenir tout risque de détournement ou de corruption ;
- **la procédure de gestion des missions et des contrats** pour intégrer des critères éthiques à chaque étape des projets (offre, exécution, clôture).

Ces procédures visent à prévenir les situations à risque et à garantir des pratiques conformes aux exigences éthiques du Groupe.

Formation, sensibilisation et incitations

Artelia met en œuvre des actions régulières de formation et de sensibilisation à destination de l'ensemble des collaborateurs, notamment via des modules e-learning obligatoires et des formations spécifiques.

La performance en matière d'éthique est intégrée dans les processus d'évaluation des collaborateurs et peut influencer la rémunération variable, renforçant ainsi l'alignement entre comportements individuels et exigences du programme d'intégrité.

Contrôle, audit et mesures disciplinaires

Le Groupe a mis en place des dispositifs de contrôle visant à évaluer l'efficacité du programme d'intégrité, incluant :

- des audits ;
- le suivi des indicateurs de conformité ;
- la vérification de l'application des procédures.

En cas de non-respect des règles éthiques, des mesures disciplinaires proportionnées sont appliquées, pouvant aller jusqu'à des sanctions graves, conformément aux réglementations en vigueur.

G1-2. GESTION DES RELATIONS AVEC LES SOUS-TRAITANTS ET FOURNISSEURS

Cadre général

Artelia met en œuvre une politique structurée de gestion des relations avec les tiers, incluant notamment les fournisseurs, sous-traitants, prestataires et partenaires commerciaux. Cette politique s'inscrit dans le cadre du programme d'intégrité et vise à garantir que les relations d'affaires sont conduites conformément aux principes éthiques, aux exigences réglementaires et aux standards internes du Groupe. Le Groupe veille à collaborer avec des partenaires partageant ses valeurs d'intégrité et de responsabilité, et à prévenir les risques associés à ces relations. Si le niveau de maturité et de formalisation de ces pratiques peut varier selon les filiales, les entités certifiées ISO 9001, représentant près de 90 % des effectifs du Groupe, disposent de règles encadrant la sélection, l'évaluation et le suivi de leurs prestataires externes. Par ailleurs, l'ensemble des entités du Groupe met en œuvre, conformément aux exigences de la loi Sapin II, des procédures d'évaluation des tiers au regard des risques spécifiques de corruption et de trafic d'influence.

Périmètre et typologie des tiers

Artelia applique une approche fondée sur les risques pour la gestion de ses relations avec les tiers. Sur la majorité de ses entités, une cartographie permet de classer les partenaires selon différents niveaux de risque (faible, moyen, élevé), déterminés en fonction de critères tels que la nature de la relation, le contexte géographique ou les caractéristiques des opérations. À chaque niveau de risque correspond un niveau de vérification et de contrôle adapté, permettant une gestion proportionnée des risques.

La classification ci-après couvre la majorité des entités du groupe et le déploiement est en cours pour les autres entités, qui disposent actuellement de pratiques et de règles propres pour encadrer la sélection, l'évaluation et le suivi de leurs tiers, selon leur organisation et leur

Catégorie de tiers	Description	Niveau de risque	Type de contrôle appliqué
Représentants commerciaux et intermédiaires	Intermédiaires agissant pour le compte du Groupe dans les relations commerciales	Risque élevé	Due diligence renforcée, validation collégiale, contrôle strict de la relation et du contrat
Sous-traitants et co-traitants	Intervenants mobilisés dans le cadre des missions et projets d'ingénierie	Risque moyen	Vérification préalable (questionnaires), évaluation en base interne, suivi en cours de mission, évaluation finale
Fournisseurs de biens et de services	Fournisseurs liés aux achats nécessaires au fonctionnement des activités	Risque faible	Pas de vérification systématique
Prestataires de services supports	Prestataires intervenant sur des fonctions support (IT, RH, etc.)	Risque faible	Pas de dispositif groupe d'évaluation formalisé à ce stade

niveau de maturité

Tiers à risque élevé

Les tiers à risque élevé correspondent principalement aux représentants commerciaux et agents, c'est-à-dire des intermédiaires mandatés pour soutenir le développement commercial du Groupe. En raison de leur rôle, ils présentent un risque accru, notamment en matière de corruption et d'atteinte à la réputation.

Le recours à ces tiers est strictement encadré et demeure exceptionnel, conformément aux engagements du Groupe en matière d'éthique. Ils font l'objet d'un contrôle renforcé, incluant une vérification préalable approfondie de leur réputation ainsi que de la nature et de la réalité des prestations attendues. Leur sélection est encadrée par une procédure spécifique du système de management,

Tiers à risque moyen

Le dispositif d'évaluation détaillé des partenaires s'applique prioritairement aux sous-traitants et co-traitants intervenant dans le cadre des missions opérationnelles du Groupe, notamment sur des projets d'ingénierie (bâtiments, infrastructures, aménagements...). Dans ce contexte, ces partenaires contribuent directement

à la réalisation des prestations pour les clients et présentent, à ce titre, un niveau de risque plus élevé, notamment sur les plans opérationnels, contractuels et éthiques. Ces tiers font l'objet de procédures renforcées de sélection, de vérification et d'évaluation, incluant des diligences préalables, un suivi en cours de mission et une évaluation formalisée à l'issue des prestations.

Tiers à risque faible

À l'inverse, les fournisseurs de services généraux (achats indirects, prestations de support) ne sont pas soumis, à ce stade, à ce même niveau d'évaluation systématique, dans la mesure où ils sont considérés comme présentant un niveau de risque globalement plus faible au regard de la cartographie des tiers. Toutefois, dans une logique d'amélioration continue, le Groupe prévoit de renforcer progressivement son dispositif d'achats responsables afin d'étendre les principes d'évaluation et de suivi à l'ensemble des catégories de fournisseurs,

Exigence ESRS	Description du dispositif	Périmètre	Mécanisme clé	Résultat attendu / objectif
Politique de gestion des partenaires et sous-traitants	Le Groupe applique une procédure formalisée de sélection et d'évaluation des partenaires et sous-traitants intégrée à son système de management.	Ensemble des sous-traitants intervenant sur les missions	Procédure de sélection et évaluation des partenaires et prestataires sur mission	Assurer la qualité, la conformité et l'intégrité des prestations
Évaluation préalable (due diligence)	Les sous-traitants sont évalués avant engagement via une base interne et des questionnaires de risque.	Nouveaux sous-traitants ou non évalués récemment	Questionnaire interne, analyse des risques, recours à due diligence si nécessaire	Identifier les risques opérationnels et éthiques en amont
Gestion des risques	Les décisions d'engagement sont conditionnées au niveau de risque identifié et peuvent faire l'objet d'une validation collégiale.	Sous-traitants à risque ou avec signaux d'alerte	Intervention des fonctions Éthique & Juridique, vérifications complémentaires	Réduire les risques de non-conformité et de corruption
Suivi opérationnel	Les prestations des sous-traitants sont contrôlées tout au long de la mission.	Sous-traitants en cours de mission	Suivi des livrables, délais, conformité, exigences Q3SE et éthiques	Garantir la qualité et la conformité des prestations
Évaluation périodique	Les sous-traitants sur missions significatives sont évalués à l'issue des missions ou annuellement.	Tous les sous-traitants (hors cas mineurs)	Grille d'évaluation standardisée (0 à 5) + critère éthique binaire	Mesurer la performance globale et le respect des standards
Critères ESG intégrés	L'évaluation inclut des critères liés à l'éthique, à la sécurité, à l'environnement et au social.	Tous les sous-traitants	Notation multicritères (qualité, SST, environnement, éthique, relationnel)	Intégrer les enjeux de durabilité dans la chaîne de valeur
Traçabilité et capitalisation	Les résultats sont centralisés dans une base de données Groupe accessible aux équipes.	Ensemble des partenaires et sous-traitants évalués	Base interne d'évaluation des partenaires et prestataires	Améliorer les décisions futures et la gestion du panel fournisseurs
Gestion des non-conformités	Des mesures sont prises en cas de performance insuffisante ou de manquement éthique.	Sous-traitants non conformes	Suspension, vérifications complémentaires, exclusion potentielle	Assurer la maîtrise des risques et la conformité continue
Critères de sélection	Le Groupe privilégie les sous-traitants avec une performance satisfaisante et une conformité éthique.	Tous les sous-traitants	Seuils : note globale ≥ 3 et de 5 pour l'évaluation éthique - Si note 0 pour l'éthique, vérification préalable supplémentaire	Sécuriser les relations d'affaires et améliorer la qualité globale



FORMATION ÉTHIQUE

88 % des collaborateurs ciblés* ont validé la campagne e-learning éthique 2025

* LCI (Australie) et Pick Everard (UK) non intégrés à la campagne 2025 en raison de leurs dates d'acquisition, processus d'intégration en cours

G1-3. PRÉVENTION ET DÉTECTION DE LA CORRUPTION ET DES POTS-DE-VIN

Le Groupe applique une politique de tolérance zéro à l'égard de toute forme de corruption, qu'elle soit publique ou privée, active ou passive. Cette politique s'inscrit dans le cadre de son programme global d'éthique et de conformité et vise à garantir que l'ensemble de ses activités est mené selon les plus hauts standards d'intégrité, d'honnêteté et d'équité.

Le Groupe veille au respect des législations anticorruption applicables dans les juridictions où il opère, incluant notamment la loi française Sapin II, le UK Bribery Act et le Foreign Corrupt Practices Act (FCPA).

Politiques et règles relatives à la prévention de la corruption

La politique anticorruption du Groupe définit les comportements interdits et encadre les situations à risque, notamment :

- l'interdiction stricte de tout paiement ou avantage indu visant à obtenir un avantage commercial ;
- l'interdiction des paiements de facilitation, y compris lorsqu'ils sont tolérés localement ;

- l'encadrement des cadeaux, invitations et avantages afin qu'ils restent raisonnables, proportionnés et transparents ;
- la prévention des conflits d'intérêts, qui doivent être déclarés et gérés de manière appropriée.

Ces règles s'appliquent à l'ensemble des collaborateurs ainsi qu'aux tiers agissant pour le compte du Groupe, qui sont contractuellement tenus de respecter des standards équivalents.

Gestion des risques liés aux tiers

Le Groupe met en œuvre des procédures spécifiques pour prévenir les risques de corruption dans ses relations d'affaires, notamment :

- la réalisation de diligences préalables (due diligence) fondées sur une approche par les risques avant toute relation avec un tiers ;
- l'évaluation de la réputation, de l'intégrité et des capacités des partenaires commerciaux ;
- l'intégration de clauses contractuelles anticorruption ;
- le contrôle des conditions de rémunération et de paiement des tiers.

Une vigilance particulière est accordée aux relations impliquant des agents

publics ou des personnes politiquement exposées, ainsi qu'aux situations présentant des signaux d'alerte.

Organisation et dispositifs de prévention

Le programme de conformité anticorruption repose sur trois piliers : prévention, détection et remédiation. En matière de prévention, le Groupe s'appuie sur une gouvernance dédiée, telle que décrite au paragraphe GOV 1 de cette section, sur un dispositif d'alerte ainsi que sur des programmes de formation obligatoires adaptés aux niveaux de risque des fonctions exercées.

Formation obligatoire

Tous les collaborateurs d'Artelia, incluant les membres des organes de direction, doivent suivre au minimum un e-learning annuel, incluant une étape de formation et une étape de test. De plus, en fonction du poste occupé, du pays et du niveau de risque impliqué par leur rôle, certains collaborateurs peuvent être sélectionnés pour suivre également une formation en présentiel. La présence dans de tels cas est obligatoire et les managers ont la responsabilité de s'assurer que les membres de leur équipe y participent.



ALERTES TRAITÉES

17 alertes éthique ont été reçues en 2025, concernant principalement des situations susceptibles de relever du harcèlement ou de la discrimination, de potentiels conflits d'intérêts ou de manquements au code de conduite

Dispositif de détection et de signalement (whistleblowing)

Le Groupe a mis en place un dispositif d'alerte interne accessible aux collaborateurs et aux parties prenantes externes, permettant de signaler toute violation potentielle des règles éthiques ou des lois applicables. Ce dispositif est accessible via une plateforme sécurisée, ainsi que par d'autres canaux (hiérarchie, ressources humaines, contact direct). Il permet le signalement, y compris de manière anonyme, dans le respect des réglementations applicables. Il garantit la confidentialité des informations et la protection des données personnelles, et assure la protection des lanceurs d'alerte contre toute forme de représailles.

Les signalements peuvent porter notamment sur des faits de corruption, de fraude, de violation de la loi, d'atteinte aux droits humains ou à l'environnement.

Traitement des alertes et enquêtes internes

Les signalements reçus font l'objet d'un processus structuré de traitement, comprenant une analyse de recevabilité du signalement, la conduite d'enquêtes internes par des personnes habilitées disposant de compétences et de moyens adaptés, selon le respect des principes de confidentialité,

d'impartialité et de transparence. Un retour d'information au lanceur d'alerte est prévu, dans les délais réglementaires.

Les conclusions des enquêtes peuvent conduire à la mise en œuvre de mesures correctives, disciplinaires ou judiciaires, selon la nature et la gravité des faits constatés.

Contrôles, suivi et amélioration continue

Le Groupe assure un suivi régulier de l'efficacité de son dispositif anticorruption, notamment à travers des audits internes et des contrôles de conformité, la revue périodique des politiques et procédures, l'analyse des incidents et des signalements, et la mise en œuvre d'actions correctives et d'amélioration continue. Un reporting régulier est effectué auprès des instances de gouvernance, incluant un suivi statistique des alertes et des mesures prises.

Sanctions et mesures disciplinaires

Le non-respect des règles anticorruption expose les collaborateurs à des sanctions disciplinaires pouvant aller jusqu'au licenciement, ainsi qu'à des sanctions civiles ou pénales conformément aux lois applicables. Les tiers en infraction peuvent faire l'objet de mesures, telles que la résiliation de la relation contractuelle et des actions judiciaires.

Indicateurs et objectifs

Artelia s'est fixé d'ambitieux objectifs dans le cadre de sa Politique RSE à l'horizon 2030, dont certains d'entre eux sont directement liés aux IRO identifiés sur l'ESRS G1.

Intégration des enjeux ESG dans les processus décisionnels

Le Groupe s'est donné pour objectif de réaliser une évaluation systématique des risques et opportunités ESG sur 100 % de ses offres significatives. Une offre significative est caractérisée, pour toutes les entités du Groupe, comme une offre soumise à une revue d'offres commerciales suivant les critères de chaque entité opérationnelle. Cette évaluation repose sur des référentiels reconnus, notamment la taxonomie européenne et les Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies, et vise à garantir l'alignement des projets avec la raison d'être du Groupe « Créer des solutions pour une vie positive ». Cette démarche permet d'intégrer les enjeux de durabilité dès les phases amont des projets, en orientant les décisions vers des solutions responsables et en renforçant la prise en compte des impacts dans la chaîne de valeur.

Renforcement de la culture éthique et de la conformité

Le Groupe s'est fixé un objectif de formation annuelle de 100 % des collaborateurs aux risques éthiques, afin d'assurer un niveau homogène de sensibilisation et de compréhension des enjeux de conformité et de conduite des affaires. Cet objectif s'inscrit dans le cadre du programme d'intégrité du Groupe et contribue à la prévention des risques, notamment en matière de corruption, de conflits d'intérêts et de non-conformité réglementaire.

Structuration des achats responsables

Le Groupe prévoit la mise en œuvre et le déploiement de processus d'achats responsables dans ses 15 principaux pays d'implantation. Cet objectif vise à intégrer progressivement des critères ESG dans la gestion des relations avec les fournisseurs, en cohérence avec l'approche par les risques et les enjeux identifiés au sein de la chaîne de valeur. Il contribue à renforcer la maîtrise des risques et la responsabilité du Groupe vis-à-vis de ses partenaires.

Objectif 2030	Description	2025
Prise en compte des enjeux ESG dans les offres	Réaliser une évaluation des risques et opportunités ESG sur 100 % des offres significatives, basée sur la taxonomie européenne et les ODD.	100% des offres en comité d'engagement
Formation aux risques éthiques	Former chaque année 100 % des collaborateurs aux risques éthiques.	88%
Gestion de la relation avec les fournisseurs	Mettre en œuvre des processus d'achats responsables dans nos 15 principaux pays.	NC*

*S'agissant d'un nouvel objectif de la politique RSE 2026-2030, la première année de reporting se fera sur l'exercice 2026

G1-4. INCIDENTS DE CORRUPTION OU CORRUPTION

	2025
Nombre de condamnations pour violation des lois relatives à la lutte contre la corruption et les pots-de-vin	0
Nombre d'amendes pour violation des lois relatives à la lutte contre la corruption et les pots-de-vin	0

INFORMATIONS SPÉCIFIQUES À L'ENTITÉ : CYBERSÉCURITÉ

Stratégie

La stratégie cybersécurité d'Artelia vise à protéger les informations confiées au Groupe, à sécuriser ses systèmes d'information et à garantir la continuité de ses activités. Elle répond en particulier aux risques de fuite de données clients sur des projets sensibles et de cyberattaque susceptible d'affecter la confidentialité, l'intégrité ou la disponibilité des informations.

Cette stratégie repose sur un cadre de gouvernance structuré, des politiques internes, la certification ISO/IEC 27001 et des dispositifs de prévention, de détection, de gestion des incidents et de continuité d'activité. Elle intègre également des exigences de sécurité et de confidentialité dans les relations avec les fournisseurs et prestataires.

La sensibilisation des collaborateurs constitue un axe essentiel du dispositif. Artelia prévoit ainsi au moins six campagnes de

phishing par an et vise la formation annuelle d'au moins 80 % de ses collaborateurs à la cybersécurité. Le Groupe suit également des indicateurs internes afin d'adapter en continu ses mesures à l'évolution des menaces et des exigences réglementaires.

Gestion des impacts, risques et opportunités

Les deux IRO identifiés traduisent l'exposition d'Artelia aux enjeux de cybersécurité liés à la protection des données clients et à la continuité de ses activités. Une fuite de données sur des projets sensibles pourrait porter atteinte à la confidentialité des informations confiées par les clients, à la relation de confiance, à la réputation du Groupe et au respect des obligations contractuelles ou réglementaires. Une cyberattaque pourrait, quant à elle, affecter la disponibilité des systèmes, l'intégrité des données et la capacité des équipes à poursuivre leurs opérations. Les politiques, dispositifs et actions présentés ci-après visent à prévenir ces situations, à en limiter les impacts et à renforcer la résilience de l'organisation.

Thématique des IRO	Titre IRO	Qualification de l'IRO
Fuite de données des clients sur des projets sensibles	Accès, divulgation ou perte non autorisés de données des clients associées à des projets sensibles.	Impact négatif
Cyberattaque	Attaque visant les systèmes, données ou opérations pouvant affecter la disponibilité, l'intégrité ou la confidentialité des informations.	Risque

POLITIQUES LIÉES À LA CYBERSÉCURITÉ

Artelia dispose d'un cadre de politiques, procédures et dispositifs couvrant la sécurité des systèmes d'information, la protection des données personnelles, la gestion des risques, la continuité d'activité, la gestion de crise, les relations avec les fournisseurs et la sensibilisation des collaborateurs. Ce cadre s'appuie également sur un système de management de la sécurité de l'information certifié ISO/IEC 27001, faisant l'objet d'audits externes réguliers, ainsi que sur une évaluation CyberVadis, pour laquelle Artelia a obtenu le niveau Silver.

Objectifs et enjeux couverts

La politique de sécurité des systèmes d'information constitue un cadre interne de référence pour protéger les informations et les systèmes critiques d'Artelia. Ses objectifs généraux concernent la maîtrise des risques de compromission de l'information, le respect des obligations des clients et de la réglementation, la continuité des opérations ainsi que la protection de la confidentialité, de l'intégrité et de la disponibilité des données.

Au-delà de ce cadre interne, la politique de gestion des risques du Groupe identifie les risques informatiques comme une catégorie de risques suivie au niveau de l'entreprise, au même titre que les risques juridiques, opérationnels, financiers ou de réputation. Elle prévoit une articulation entre les fonctions systèmes d'information, risques et juridique, ainsi qu'un suivi des risques majeurs et des plans d'action associés.

La protection des données personnelles des tiers complète ce dispositif en encadrant les traitements de données, les destinataires autorisés, les obligations de confidentialité, les mesures

de sécurité et les modalités de gestion des violations de données personnelles. Les actions de sensibilisation en matière de cybersécurité contribuent enfin à renforcer la vigilance des collaborateurs face aux menaces courantes, telles que le phishing, les rançongiciels ou les erreurs humaines.

Ces objectifs répondent directement aux deux IRO considérés : d'une part, la fuite de données clients sur des projets sensibles, qui peut générer une atteinte à la confidentialité, à la confiance client, à la conformité et à la réputation ; d'autre part, la cyberattaque, qui peut compromettre la disponibilité des systèmes, l'intégrité des données, la continuité des activités et la capacité de l'entreprise à honorer ses obligations contractuelles.

Périmètre d'application

Le cadre en matière de cybersécurité s'applique aux activités, informations, utilisateurs, prestataires et systèmes concernés par les opérations d'Artelia. Les modalités détaillées d'application, notamment pour les environnements sensibles ou soumis à des exigences particulières de confidentialité, relèvent de documents internes non divulgués dans le cadre du présent rapport. risques de compromission de l'information, le respect des obligations des clients et de la réglementation, la continuité des opérations ainsi que la protection de la confidentialité, de l'intégrité et de la disponibilité des données.

Gouvernance, responsabilités et supervision

La gouvernance cybersécurité repose sur des responsabilités définies au niveau Groupe et au sein des métiers. Elle permet d'assurer le

pilotage, le suivi et l'amélioration continue du dispositif de sécurité, sans divulguer les modalités opérationnelles détaillées ni l'organisation interne sensible.

Les risques informatiques sont suivis dans le dispositif global de gestion des risques d'Artelia, avec l'appui des fonctions concernées. Les instances internes assurent la revue des risques, le suivi des plans d'action et l'arbitrage des priorités, selon des modalités qui ne sont pas détaillées dans ce rapport afin de préserver la confidentialité du dispositif.

Le dispositif est renforcé par la certification ISO 27001 du système de management de la sécurité de l'information, qui apporte un cadre reconnu pour structurer l'identification des risques, la mise en œuvre de mesures de traitement, le contrôle et l'amélioration continue. Les audits externes associés à cette certification contribuent à vérifier la robustesse du dispositif et à alimenter les plans d'amélioration. L'évaluation CyberVadis constitue également un indicateur externe du niveau de maturité cybersécurité d'Artelia, avec une note de 891/1000 correspondant au niveau Silver.

Principes de prévention et de maîtrise

Les politiques d'Artelia prévoient des mesures de prévention et de maîtrise adaptées à la sensibilité des informations traitées. Elles couvrent notamment la protection des données, le contrôle des accès, la sécurisation des échanges, la surveillance du niveau de sécurité, la gestion des incidents et les contrôles réguliers. Le détail des mesures techniques et organisationnelles n'est pas publié pour des raisons de sécurité.

Les relations avec les fournisseurs et prestataires intègrent des exigences de sécurité et de confidentialité proportionnées aux services rendus et aux données concernées. Ces exigences contribuent à maîtriser les risques

associés aux tiers, sans exposer publiquement les clauses ou procédures internes détaillées.

Ce cadre permet de couvrir les deux enjeux identifiés sans les traiter comme des politiques distinctes : la fuite de données clients sur des projets sensibles est principalement adressée par les dispositifs de protection des données, de confidentialité, de maîtrise des accès, de gestion des tiers et de gestion des violations de données ; la cyberattaque est couverte par les dispositifs de sécurité des systèmes d'information, de gestion des risques, de continuité d'activité, de gestion de crise, de sensibilisation et d'amélioration continue.

Politique / dispositif	Contribution aux IRO cybersécurité
Politique de sécurité des systèmes d'Information (PSSI)	Cadre général de protection des informations et systèmes critiques
Politique de gestion des risques	Identification, suivi et traitement des risques informatiques au niveau Groupe
Politique de protection des données personnelles	Encadrement des traitements, accès autorisés, confidentialité et gestion des violations de données
Continuité d'activité et gestion de crise	Maintien ou reprise des activités critiques en cas d'événement majeur
Fournisseurs et prestataires	Intégration d'exigences de sécurité et de confidentialité dans les relations avec les tiers
Formation cybersécurité	Renforcement de la vigilance des collaborateurs face aux menaces courantes
Certification ISO 27001	Cadre de management, d'audit et d'amélioration continue de la sécurité de l'information
Évaluation CyberVadis	Évaluation externe de la maturité cybersécurité d'Artelia, avec une note de 891/1000 et le niveau Silver

Actions de prévention

- Protection des données selon leur sensibilité et les exigences applicables.
- Gestion encadrée des accès et des droits utilisateurs.
- Sécurisation des échanges et des environnements de travail.
- Prise en compte de la sécurité dans les projets et les évolutions du système d'information.
- Exigences de sécurité et de confidentialité intégrées dans les relations avec les tiers.
- Contrôles, audits et actions d'amélioration continue du dispositif de sécurité, incluant le maintien de la certification ISO/IEC 27001.

Actions de détection, réaction et gestion de crise

- Dispositifs de veille, de surveillance et de remontée des alertes de sécurité.
- Signalement et traitement des incidents selon des processus internes formalisés.
- Coordination des fonctions concernées en cas d'événement significatif.
- Activation de dispositifs de crise et de continuité lorsque la situation le justifie.
- Communication adaptée auprès des parties prenantes concernées, y compris les autorités compétentes lorsque la réglementation l'exige.

Actions de continuité et de résilience

Artelia dispose de dispositifs de continuité et de résilience visant à maintenir ou reprendre les activités critiques en cas d'événement majeur. Ces dispositifs reposent sur l'identification des activités essentielles, la mobilisation des ressources nécessaires, la coordination de crise et des exercices de test périodiques. Les paramètres techniques et seuils opérationnels ne sont pas détaillés dans le présent rapport.

Sensibilisation et culture en matière de cybersécurité

La sensibilisation des collaborateurs constitue une ressource essentielle de maîtrise des risques cyber. Artelia met en œuvre des actions régulières de formation, de communication et de sensibilisation aux bonnes pratiques, afin de renforcer la vigilance face aux menaces courantes et d'encourager le signalement rapide des situations suspectes ou incidents potentiels.

Ces actions complètent les dispositifs techniques et organisationnels en agissant sur le facteur humain, reconnu comme un levier essentiel de prévention des incidents et de réduction des comportements à risque.

Objectif	Description	2025
Campagnes de phishing	Réaliser a minima 6 campagnes de lutte contre le phishing annuelles.	6
Formation cybersécurité	Former chaque année a minima 80 % des collaborateurs à la cybersécurité.	94%*

*Périmètre : Groupe excl. LCI (Australie).

Ressources mobilisées

Ressources	Rôle dans la gestion des IRO
Fonctions cybersécurité et systèmes d'information	Pilotent et mettent en œuvre le cadre de sécurité, les actions de prévention, de détection et de traitement.
Fonctions risques et juridique	Contribuent à l'identification, l'évaluation, le suivi des risques et à la prise en compte des obligations réglementaires et contractuelles.
Directions métiers	Intègrent les exigences de sécurité dans les activités opérationnelles et les projets sensibles.
Dispositif de crise et continuité	Coordonne la réponse à un événement majeur et les mesures de poursuite ou de reprise d'activité.
Collaborateurs	Appliquent les bonnes pratiques, respectent les règles internes et signalent les incidents ou situations suspectes.
Fournisseurs et prestataires	Sont soumis à des exigences de sécurité et de confidentialité adaptées aux prestations réalisées.

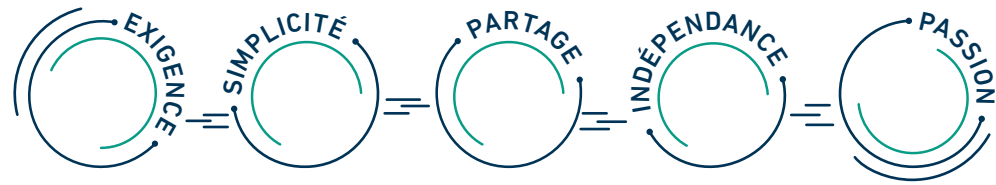
Indicateurs et objectifs

Les objectifs et indicateurs suivis par Artelia en matière de cybersécurité traduisent la volonté du Groupe de renforcer la vigilance des collaborateurs et de développer une culture commune de prévention face aux risques numériques. Les campagnes de lutte contre le phishing constituent un dispositif de sensibilisation régulier permettant d'évaluer la capacité des équipes à identifier les tentatives de fraude et

d'adapter les actions de formation en conséquence. En complément, la formation annuelle à la cybersécurité vise à diffuser les bons réflexes auprès du plus grand nombre et à réduire l'exposition du Groupe aux risques liés aux comportements utilisateurs.

Artelia suit également des indicateurs techniques internes relatifs à la sécurité des systèmes d'information. Ces indicateurs, en raison de leur caractère sensible, ne sont pas rendus publics afin de préserver la confidentialité du dispositif de cybersécurité du Groupe.

Créer des solutions pour une vie positive



www.arteliagroup.com